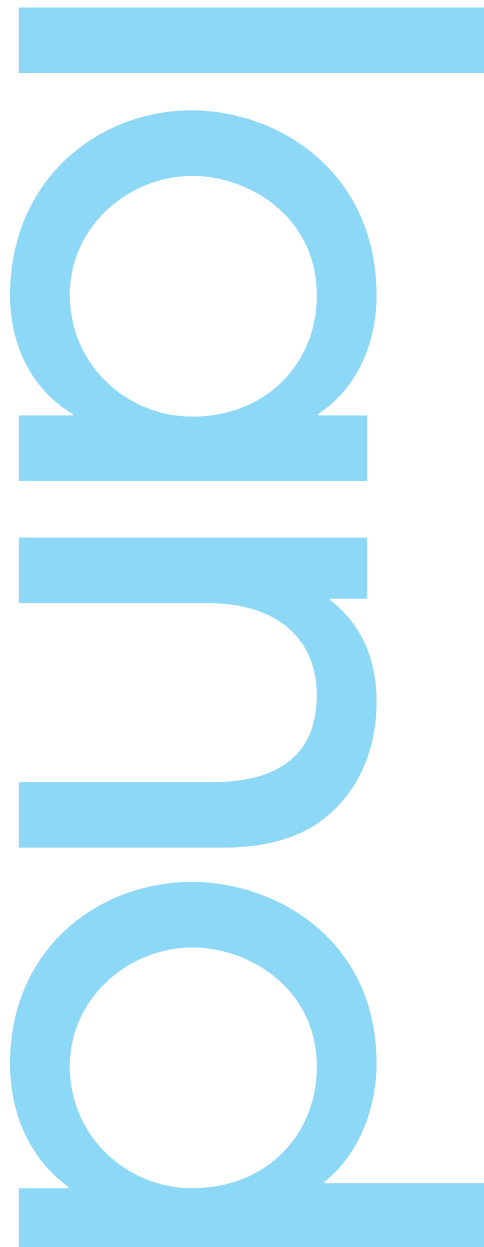




La « connerie humaine »

L'augmentation du salaire social minimum ou la victoire d'un politique sur l'économique

Etabliert und erwachsen

Es wird ein neuer Kinderrechtsbeauftragter gesucht. Ab nächstem Jahr sind mit dem Amt die nötigen Ressourcen verbunden

Archives are sexy

Deux ans après l'entrée en vigueur de la loi sur l'archivage, de nombreux projets privés et publics promeuvent la valorisation de ce patrimoine intellectuel

Es irrt der Mensch solange er lebt

„Kritisch hinterfragen“ ist das Mantra modernen Medienkonsums – doch was tun, wenn die gute Absicht über das Ziel hinausschießt?

Beamter und Militär

Interview mit General Steve Thull, Chef des Generalstabs der Luxemburger Armee, die vor acht Jahren „in die digitale Ära katapultiert wurde“

Photo : Sven Becker



land

Unabhängige Wochenzeitung
für Politik, Wirtschaft und Kultur

#48

67. Jahrgang
27.11.2020



4,50 €



Alltag auf dem Herrenberg. Wäre die Corona-Pandemie nicht ausgebrochen,

hätten dieses Jahr Renovierung und Ausbau der Kaserne beginnen sollen

„Ich bin Beamter und Militär“

Interview: Peter Feist

Über die Armee als Teil des öffentlichen Dienstes, ihren „robusteren“ Auftrag innerhalb der Nato und was Personalprobleme mit dem Zustand der Gebäude auf dem Herrenberg zu tun haben. Interview mit General Steve Thull, Chef des Generalstabs

d'Land: Herr General Thull, seit gestern gelten neue Corona-Maßnahmen. Ist die Armee wieder im Einsatz wie im Frühjahr?

Steve Thull: Im Moment nicht, aber wenn ein Impfstoff geliefert wird und verteilt werden soll, werden voraussichtlich wieder Soldaten zum Einsatz kommen.

Vor zwei Wochen bei der Mäertensfeier auf dem Herrenberg sagten Sie, die Armee könne 50 Soldaten bereitstellen. In der ersten Covid-Welle sollen es laut Verteidigungsministerium „hunderte“ gewesen sein. Woher kommt der Unterschied in den Zahlen?

Der liegt im Kontext: 50 Soldaten kann die Armee jederzeit bereitstellen, wenn sie gebraucht werden, ohne dass auf dem Herrenberg der Alltag ins Stocken gerät. Bekämen wir gesagt, 50 reichen nicht, könnten wir auch mehr mobilisieren, doch das hätte Folgen. So war es im Frühjahr. Da stellten wir weit mehr als hundert Soldaten über einen langen Zeitraum. Die Gesamtstärke der Armee liegt bei rund tausend, darunter ungefähr 800 Militärs. Von ihnen bis zu 150 abzustellen, entspricht etwa 15 Prozent der Gesamtstärke. Das ist viel. Im Frühjahr war unser Haupteinsatzgebiet Covid. Abgesehen davon, dass wir uns in internationalen Missionen engagiert hat-

ten, standen alle anderen Aktivitäten auf Sparflamme. Über mehrere Monate lässt sich das nicht durchhalten.

Hat der Covid-Einsatz der Armee besonders vor Augen geführt, dass sie nicht genug Personal hat?

„Luxemburg ist mit seinen Verteidigungsausgaben in Bezug zur Wirtschaftsleistung die Rote Laterne in der Nato. Aber niemand wird von uns verlangen, mit der allergrößten Ausrüstung in der ersten Front zu stehen“

Das wussten wir vorher schon. Wir sind auch nicht die einzige Armee mit diesem Problem. Die belgische Armee zum Beispiel sagt, sie könne 1 500 Soldaten bereitstellen. Bei einer Gesamtstärke von 30 000 Mann sind das fünf Prozent. Unsere Situation ist insofern speziell, als wir eine zahlenmäßig kleine Armee sind, die aber in den letzten Jahren eine Riesen- diversifizierung mitgemacht und enorme Kapazitäten aufgebaut hat. Die müssen natürlich bedient werden, es gelang aber nicht, im selben Maß an Personal zuzulegen. Der Corona-Einsatz war eine großartige Werbekampagne für uns. Wir konnten zeigen, dass wir auch für die Bevölkerung da sind, wenn sie uns braucht. Wenn einer Armee im Inland kein großer Nutzen zugeschrieben wird, dann will man in sie auch nicht viel Geld investieren.

Aber die Personalprobleme sind keine Geldfrage, oder?

Indirekt schon. Unsere Gebäude sind keine Top-Gebäude, die sich zeigen lassen. Der Komfort und die Arbeitsbedingungen entsprechen dem strikten Minimum. Nun wird investiert. Doch das musste geplant und vorher politisch sichergestellt werden, dass es überhaupt Sinn hat, Ausbau und Renovierung zu planen. Wäre Corona nicht gekommen, hätten Ende dieses Jahres auf dem Herrenberg die Bauarbeiten beginnen sollen. Nun wurde das ins

nächste Jahr verschoben. Die Arbeiten werden sich aber mindestens sechs bis sieben Jahre hinziehen. Wenn jetzt Soldaten für drei Jahre Freiwilligendienst plus ein Jahr Rekonversion zu uns kommen, werden sie gehört haben, dass auf dem Herrenberg etwas geschieht, aber viele werden den Abschluss der Arbeiten nicht erleben. In der Zwischenzeit wird es Staub und Lärm geben, wir werden Personal in andere Gebäude umsetzen müssen. Wenn wir da durch sind, werden wir auf dem richtigen Stand sein, aber bis dahin brauchen wir einen langen Atem. Das ist die Perspektive, die wir vermitteln müssen. Beschönigen lässt sich nichts.

Sucht die Armee in erster Linie Freiwillige oder Berufssoldaten?

Sowohl als auch. Zurzeit ist eine Reform des Armee-Rahmengesetzes in Arbeit. Sie soll eine ganze Reihe neuer Laufbahnen definieren. Die Karriere B1 für Primaner zum Beispiel existiert bei uns bisher nicht, im Unterschied zum öffentlichen Dienst. Die Karriere A2 für Bachelors ebenfalls nicht. Nach der Reform werden wir sagen können, die Armee bietet an, was es auch beim Staat gibt.

Was sind das für Kapazitäten, von denen so viele neu geschaffen wurden, wie Sie sagen?

Wir sind, wenn man so will, immer technologischer unterwegs. Auch im Zivilleben nimmt die Digitalisierung zu. Eine Armee darf das nicht außer Acht lassen. Wir wurden mit den Dingos, unseren gepanzerten Aufklärungsfahrzeugen, regelrecht in die digitale Ära katapultiert. 2011 und 2012 erhielt die Armee neue Dingos, in denen alles digital ist. Wir hatten aber nicht die Spezialisten, die sich damit auskennen und den Wandel begleiten konnten. Wir hatten das so nicht auf dem Radar, das war nicht langfristig vorbereitet. Das kam mit einem Mal. Wir engagierten damals ein technisches Büro, das sich Gedanken machte, welcher Wandel für die Zukunft damit verbunden ist.

Wurden damals falsche Entscheidungen getroffen?

Nein, man konnte nur so entscheiden. Man muss kaufen, was auf dem Markt ist. Früher hatten die Armeen so viel Geld, dass ein großer Teil der Forschung und Entwicklung bei ihnen stattfand. Das ist heute nicht mehr so, da gab es einen totalen Shift. Also, das war schon richtig damals. Aber das war ein technologischer Quantensprung, und das Bewusstsein, was dieses neue Material mit sich bringen würde, war nicht so da. Nun, 2020, hat die Technologie sich erneut gewandelt. Cybersicherheit ist heute auch für Armeen ein Problem. Künstliche Intelligenz ist ein



Steve Thull ist seit dem 29. September Chef des Generalstabs

Thema, von dem vor zehn Jahren niemand sprach. Und Quantencomputer: Was heute noch geschützt ist im digitalen Bereich, könnte es morgen nicht mehr sein, falls die Algorithmen zur Verschlüsselung nicht mehr sicher sind. Wer dann eine Flotte von Atom-Unterseebooten betreibt, in denen die sichere Verschlüsselung nicht mehr garantiert ist, hätte ein Problem.

Ich nehme an, das sind dann Überlegungen innerhalb der Nato, wenn Sie von U-Booten sprechen.

Die Nato plant auch nach vorne, aber Planung ist inhärenter Bestandteil jeder Armee, unabhängig von der Nato.

Die Nato erwartet von Luxemburg künftig einen „robusteren“ Beitrag. Soviel ich weiß, könnte eine Option darin bestehen, mit einer neuen Art Radpanzer eine Aufklärung zu betreiben, die offensiver wäre: Nicht allein beobachtend, sondern auch kämpfend. Indem man angreift und schaut, von wo aus der Gegner zurückschießt und wie stark.

Ich weiß, Ihre Zeitung hatte im Sommer darüber geschrieben. An diesem Artikel war einiges richtig, einiges nicht. Die Forderung nach mehr Robustheit gilt für die gesamte Nato. Man muss sie

kontextualisieren. Wir erleben seit einigen Jahren, wie schnell Konflikte von einem Ort zum nächsten überschwappen können. Die geopolitische Lage ist so unsicher wie lange nicht. Vor 20 Jahren fanden Angriffe vor allem „kinetisch“ statt, durch Schüsse und Bombardements. Heute sind sie insbesondere „kybernetisch“. Auch ein nicht-staatlicher Akteur ist mit digitalen Mitteln imstande, mehr Schaden anzurichten als kinetisch. Wasser- oder Stromversorgung können lahmgelegt werden. Mit „robust“ ist ein umfassender Verteidigungsansatz gemeint. Die Digitalisierung stellt ein neues Gefahrenmoment dar, aber gleichzeitig besteht noch immer eine Bereitschaft, kinetisch vorzugehen. Die Krise in der Ostukraine zeigt es. Oder die Situation im Baltikum, wo die Nato eine verstärkte vorgeschobene Präsenz eingerichtet hat. Ich war in Litauen und in Estland. Dort machen Lehrer mit ihren Schulklassen am Wochenende Krisentraining. Das ist real, dort ist man beunruhigt, das kann man sich aus Luxemburger Sicht gar nicht vorstellen. Nach 1989 aber wurde zum Beispiel nichts mehr in Kettenpanzer investiert. Es gab die Balkankriege, aber da brauchte man schnelle Radpanzer und Lufttransporte. Ergo soll das Sicherheitsinstrument der Nato in Zukunft stark genug sein, um kinetische wie kybernetische Angriffe abzuwehren.

Was heißt das für Luxemburg?

Was für die anderen 29 Nato-Mitglieder gilt, muss auch für Luxemburg gelten. Die Frage der Fahrzeuge stellt sich. Wir sind dabei zu planen, was wir brauchen und in welche Richtung wir gehen. Anfang 2021 werden wir weitersehen. Luxemburg wird aber keine Panzer anschaffen, um andere anzugreifen.

Aber wird „robuster“ heißen, dass die Einsätze riskanter werden und vermittelt werden müsste, dass die Armee künftig noch andere Funktionen hat?

Da wird sich nichts fundamental ändern. Unsere Politik ist nicht die, zu sagen, große Kampfeinsätze zu machen. Wir müssen so solidarisch sein, dass unsere Instrumente sich in die Nato und die EU integrieren lassen. Luxemburg ist mit seinen Verteidigungsausgaben in Bezug zur Wirtschaftsleistung die Rote Laterne in der Nato. Aber niemand wird von uns verlangen, mit der allergrößten Ausrüstung in der ersten Front zu stehen. Unser Ansatz lautet, mit Partnern mehr zu machen. Das Militärflugzeug A400M ist dafür ein gutes Beispiel. Und die Satellitenkommunikation und -observation, die sogar *dual use* ist und militärisch wie zivil genutzt werden kann.

Die Armee will bis 2023 jährlich 45 Berufssoldaten rekrutieren. Wie kann sie das schaffen, wenn sie aus demselben Reservoir schöpft wie Polizei und CGDIS?

Indem sie als Arbeitgeber glaubwürdig ist. Sie darf nicht nur den Eindruck erwecken, dass eine Laufbahn bei der Armee eine gute Entscheidung wäre, sondern wer sich dafür entschieden hat, muss auch später noch überzeugt sein, dass die Entscheidung richtig war. Wichtig ist, dass wir alles, was auf uns zukommt, in unseren Köpfen so verarbeiten, dass es nicht als negative Welle rüberkommt. Wir haben mehrere hundert Soldaten. Es darf nicht dazu kommen, dass sie draußen schlecht über ihren Arbeitgeber reden. Ich sage immer: Verschiedene Dinge sind bei uns nicht optimal. Die Frage ist aber, wie ich das als Chef ändere mit den Mitteln, die mir zur Verfügung stehen. Deshalb ist mir der Kontakt zu den Berufsverbänden so wichtig. Wir brauchen eine gemeinsame Perspektive nach vorn.

Könnten Sie sich vorstellen, dass für die Armee Reservisten gebildet werden?

Persönlich könnte ich mir viele Dinge vorstellen. Aber die Frage wäre, welches Ziel mit Reservisten verfolgt würde.

„Die Technologie gibt uns heute neue Mittel. Mit einem Mausklick kann man mehr zerstören als mit einem Gewehr. Deshalb müssen diejenigen, die dafür verantwortlich sind, einen Bezugsrahmen haben. Es muss verhindert werden, dass es zu Gräueltaten kommt, die man später bereuen müsste“

Die Armee bekäme mehr Personal.

Aber es wäre wiederum mehr Personal zur Führung nötig, welches schon jetzt knapp ist. Es müsste entschieden werden, welches Modell von Armee mit Reservisten verbunden wäre. Das wären große politische Fragen.

Die Armee hat sich nicht nur in ihren Mitteln diversifiziert, sondern auch im Personal. Drei Viertel der Rekruten haben einen Migrationshintergrund. Vor kurzem hat die Armee sich eine Werte-Charta gegeben. Geschah das auch, um die Vielfalt im Personal besser zu integrieren, werden diese Werte von allen geteilt?

Die Charta entstand nicht wegen des Hintergrunds der Soldaten. Den Anstoß dazu gab der Verteidigungsminister. Ich war damals noch nicht im Amt, stehe aber voll dahinter. Werte sind, wenn es schwierig wird, ein Roter Faden, an dem man sich orientieren kann. Wenn die Werte verbinden, ist das umso besser für ein diversifiziertes Personal. Man muss die Werte-Frage aber viel breiter sehen. Die Technologie gibt uns heute neue Mittel. Mit einem Mausklick kann man mehr zerstören als mit einem Gewehr. Um zu schießen, brauche ich die Waffe, brauche Munition, und wenn ich schieße, bin ich unmittelbar mit den Folgen konfrontiert. Eine Drohne dagegen wird ferngesteuert. Ist sie bewaffnet, zerstört ihr Bediener damit, ist aber von den Auswirkungen losgelöst. Deshalb müssen diejenigen, die dafür verantwortlich sind, einen Bezugsrahmen haben. Es muss verhindert werden, dass es zu Gräueltaten kommt, die man später bereuen müsste.

Die Werte lauten Engagement, Standfestigkeit und Zuverlässigkeit. Geben sie eine solche Referenz schon her?

Zurzeit wird in Arbeitsgruppen auf Basis dieser Werte ein *Code de conduite militaire* erarbeitet. Die Werte selbst werden von allen geteilt, sie aufzustellen war ein ganz partizipativer Prozess. Da waren Offiziere, Unteroffiziere und Korporale ebenso beteiligt wie Soldaten und zivile Mitarbeiter. Nun deklinieren wir, was die Werte im Militär konkret bedeuten. Stichwort Engagement: Wenn ich sehe, es ist 18 Uhr, aber es ist noch Arbeit zu erledigen, was folgt daraus? Wenn ich in Covid-Zeiten helfen muss und elf Stunden arbeite, ohne auf die Uhr zu schauen, dann hat Engagement auch mit Disponibilität und Flexibilität zu tun.

In der Charta steht auch, die Armee sei der bewaffnete Teil des öffentlichen Dienstes. Inwieweit ist ein Armeeingehöriger Soldat und inwieweit Beamter?

Interessante Frage. Die Armee ist ein Instrument des Staates. Was der Staat unter sich hat, gehört zum

öffentlichen Dienst. Wäre in die Charta geschrieben worden, die Armee sei völlig spezifisch, hätte man sie ausgegrenzt. Wir sind Staatsbedienstete, die sich für diesen Staat engagieren. Spezifisch ist der militärische Bereich. Darin sind wir Staatsdiener. Deshalb sollte die Einstellung jedes Armeeingehörigen die eines Beamten im besten Sinn des Wortes sein.

Ist ein Befehl dann ein Befehl oder eine Diskussionsgrundlage?

Wir sind Militärs. Da gibt es Vorgesetzte, die Befehle erteilen, und die sind zu befolgen. Die Vorgesetzten sind aber ebenfalls Staatsdiener, so dass sie nur etwas verlangen können, was rechtens ist und sich für den militärischen Bereich des öffentlichen Dienstes ableiten lässt. Klar ist aber: Es gibt Dinge, die beim Militär ganz anders sind als im Zivilleben. Hypothetisch muss ich von meinen Leuten, wenn der Feind fünf Mal stärker ist und die Chancen, da heil rauszukommen quasi null sind, verlangen können: Wir machen das jetzt, fürs Vaterland. Wenn ich das verlangen will, muss ich an das, was ich sage, glauben. Ich muss es verkörpern, sonst bin ich kein Vorgesetzter. Das unterscheidet mich total von einem Beamten, denn der verfügt nicht über so viel Macht. Gleichzeitig steht in der Charta, dass solche Handlungen der Armee immer durch ein politisches Mandat gedeckt sein müssen.

Verstehen Sie sich in erster Linie als Soldat oder als Beamter?

Ich verstehe mich als Beamter mit der Besonderheit, dass ich Militär bin und absolut stolz darauf. Damit ich meiner Funktion gerecht werde, muss ich an bestimmte Dinge glauben, die in der Charta und später speziell im *Code de conduite militaire* ausgeführt sind. Die mir Unterstellten müssen sehen, dass ich keiner bin, der mit einem Stück Papier daherkommt, sondern verkörpere, was da geschrieben steht.

Im Zusammenhang mit Rekrutierungsproblemen hatten Sie in einem Interview gesagt, die Armee wolle ihre Mitglieder stärker an sich binden (fidelisieren). Wie ist das gemeint?

Manche sehen in der Armee noch immer ein Sprungbrett auf einen guten Job beim Staat. Doch die Posten bei Polizei, Zoll und Justizvollzug sind nicht mehr exklusiv Absolventen eines Militärdienstes vorbehalten, sondern nur noch prioritär für sie. Unser Anspruch lautet, dass mehr Leute als bisher die Armee wegen ihrer militärischen Werte schätzen lernen sollten. Dass sie sehen, wir machen auch mit zum Teil bescheidenen Mitteln eine gute Arbeit, und dass sie sagen, „das ist für mich so bereichernd, dass ich bleibe“. Natürlich kann ich das nicht allein vermitteln. Alle Kader der Armee müssen das ausstrahlen. Auch der Chef des Generalstabs ist abhängig vom guten Willen seiner Unterstellten. Er muss sagen, warum es gerade schwer ist. Er muss Vorbild sein in seinem Auftreten, seiner Bereitschaft, mehr zu arbeiten, sich weiterzubilden. Glaubwürdig zu sein, ist für mich das *mot maitre*, damit alle mit mir in die richtige Richtung gehen.

Wie sehen Sie die Rücktrittsforderungen der Unteroffiziersgewerkschaft Spal gegenüber Ihrem Vorgänger Alain Duschène?

Dazu möchte ich mich nicht weiter äußern, die Gelegenheit ist noch anhängig. Mir hat weh getan, dass die Armee deshalb derart in der Presse war. Das Bestmögliche, was dabei herauskommen kann, wäre, dass die Öffentlichkeit es neutral zur Kenntnis nimmt und die Einstellung zur Armee sich nicht ins Negative ändert. So etwas können wir uns nicht leisten, wenn wir Armeeingehörige an uns binden möchten, wie wir vorhin diskutiert haben. Wenn der Eindruck entsteht, der Chef des Generalstabs verletzt die Rechte eines Unteroffiziers, wie kann ich dann einen jungen Menschen motivieren, in die Armee zu gehen, wenn das wirklich wahr wäre? All dies ist nicht zielführend.

Aber wenn die Armee Teil des öffentlichen Dienstes ist und ihre Werte vor allem durch den höchstrangigen Offizier verkörpert werden müssen, könnte eine Kampagne, wie die Spal sie geführt hat, legitim sein, sofern der Chef des Generalstabs auf eine Weise kritisiert wird, die im Kontext des Wertegebäudes angebracht ist?

Ich gehe Probleme proaktiv an. Spreche ich sie an, wird klar, was auszusetzen ist, und es lassen sich Perspektiven zeichnen. Falls es gar nicht weitergeht, kann man einen Dritten hinzuziehen. Wenn dann wird es nicht in allen Zeitungen durchs Land getragen. Geschieht das, sind wir in Klischees gefangen und die Möglichkeiten, sich zu einigen, sind eingengt. Ich könnte Ihnen viele Beispiele nennen, in denen es im Armeealltag keine gute Lösung gibt. Ich spreche auch nicht gern von Armeegewerkschaften, sondern lieber von Berufsverbänden: Gewerkschaften können zum Streik aufrufen, in der Armee geht das nicht. Mir liegt am Herzen, dass man über Probleme reden kann, ohne alles gleich publik zu machen. Wir werden in den nächsten Jahren genug Sorgen haben. Und wir müssen die Menschen draußen für die Armee interessieren. Wir sind dazu verdamm, zusammenzuarbeiten. ●

LEITARTIKEL

Eine Portion Psychologie

Peter Feist

Öffentliches soziales Leben reicht seit gestern nur noch bis Ladenschluss. Danach sollen die Bürger/innen sich in ihre Häuser zurückziehen und möglichst keine Kontakte pflegen, ehe am Tag danach wieder die Arbeit ruft. Schön ist das nicht, aber das Versprechen hinter dem neuen Corona-Gesetz lautet, dass zu Weihnachten wieder lockerer gelassen werden könnte. Bis dahin dürfen die gewohnten Weihnachtseinkäufe getätigt werden.

Weil die Feiertage nahe, hat die Regierung mit den neuen Corona-Maßnahmen eine große Portion Psychologie verabreicht. Der Eindruck eines Beinah-Lockdown soll erzeugt werden. Dass Premier Xavier Bettel am Montag erklärte, Kneipen und Restaurants seien „keine Hotspots“, sie aber dennoch geschlossen wurden, ist da nur scheinbar ein Widerspruch. Die einzige große Seltsamkeit besteht darin, dass religiöse Kultstätten offenbar für unbedenklicher gehalten werden als Kultureinrichtungen mit einem noch so guten Hygienekonzept. Aber das gehört vielleicht zum Feiertags-Ansatz der jüngsten Corona-Politik: Geht es um Weihnachten, lassen die Leute sich besonders wenig vorschreiben, was sie nicht tun sollen. Und wie viele Menschen sich versammeln, lässt sich, wenn man ehrlich ist, nur im öffentlichen Raum kontrollieren. Was jetzt gewonnen wird an Epidemie-Kontrolle, soll ab der zweiten Dezemberhälfte wieder verloren werden dürfen. Falls nicht genug gewonnen wird, kann man behaupten, die Menschen seien selber Schuld. Dass der Premier am Montag auffällig oft erwähnte, es komme auf sie an, kann nicht von ungefähr.

Dieser psychologische große Wink mit dem Zaunpfahl ist schon einigermaßen kohärent. Dass die Infektionszahlen stagnieren, ist keine Beruhigung, solange die Sanitätsinspektion im Gesundheitsamt mit der Kontaktverfolgung nicht nachkommt. Dass sie nur für rund die Hälfte der Infizierten klappt, kann man nicht andauern lassen. Die Kliniken müssen ebenfalls entlastet werden. „Flatten the curve“ ist wieder nötig.

Doch das ist eine Notmaßnahme. Eine ganz andere Frage ist die, wie stimmig die Corona-Politik überhaupt ist. Bei weitem nicht stimmig genug, muss die Antwort lauten. Im Sommer war die Rede davon, dass gelernt werden müsse, mit dem Virus zu leben. Gemeint damit aber war kaum mehr als die gewohnten Hygieneregeln. Nicht klar ist dagegen zum Beispiel, ob die besonders gefährdeten Personen in den Alten- und Pflegeheimen ausreichend geschützt sind. Angaben dazu sind besonders rar. Tatsache ist aber, dass die mit Covid-19 verbundenen Sterbefälle sich allein in den letzten vier Wochen verdoppelt haben. Wer im Gesundheitsministerium nachfragt erfährt, das habe vor allem mit Infektionen in den Heimen zu tun. Doch erst am 20. November wurden in Luxemburg die ersten Antigen-Schnelltests angeliefert, mit denen sich rasch feststellen lässt, dass jemand ansteckend ist. Damit soll nun Personal in Kliniken und Heimen, aber auch Besucher schnell getestet werden können. Das macht Sinn, denn erneut geschlossen werden wie im Frühjahr sollten die Heime nicht. Im Grunde jedoch gibt es die Schnelltests seit März.

Am bedauerlichsten aber ist, dass die Regierung bis heute ihre Corona-Politik nicht wirklich mit der Bevölkerung teilt. Natürlich gibt es Statistiken und bei steigenden Fallzahlen immer wieder Appelle. Doch wer eine Epidemie im Griff halten will, muss laufend kontrollieren, was die ergriffenen Maßnahmen bringen. In einer demokratischen Gesellschaft, in der den Bürger/innen eine besondere Verantwortung zugeschrieben wird, müsste ihnen immer wieder mitgeteilt werden, wie die Dinge liegen und weshalb genau welche neuen Schritte gegangen werden müssen. So viel Offenheit schafft Verständnis und beugt „Corona-Müdigkeit“ vor.

Leider aber wurde Epidemie-Management als soziales Projekt nie versucht. Doch selbst wenn demnächst die ersten Impfdosen geliefert werden, wird die Pandemie nicht schnell zu Ende sein. Werden neben Gesundheits- und Pflegepersonal die besonders Vulnerablen als erste geimpft, werden die Todesfälle abnehmen, aber das große Infektionsgeschehen nicht. Ob jemand schon weiß, wie damit umgegangen werden soll?

STEUERN

Lenkungseffekte

Welche Wirkung die am 1. Januar in Kraft tretende CO₂-Steuer voraussichtlich haben könnte, hat das Statistikinstitut Stateg analysiert. 2021 beträgt der Steuersatz 20 Euro pro Tonne, in den beiden Jahren danach je fünf Euro mehr. Einen „Lenkungseffekt“ wird das durchaus haben, so der Stateg. Die CO₂-Emissionen werden nächstes Jahr um schätzungsweise sechs Prozent geringer sein als ohne die Steuer, bis 2023 um elf Prozent. Insgesamt aber dürften die Emissionen dennoch weiter zunehmen. Um im Jahr 2030 das Ziel von minus 55 Prozent gegenüber dem Stand von 2005 zu erreichen, müsste die Steuer immer höher werden. Man kann sich leicht vorstellen, dass das politisch anspruchsvoll wird. Zumal der Stateg auch davon ausgeht, dass die neue Steuer die Tankstellen-Nische schrumpfen lassen wird. Die Einnahmenverluste für die Staatskasse aus Akzisen und Mehrwertsteuer auf Treibstoffe und Tabak (-80 Millionen Euro) sowie die Mehrausgaben von 50 Millionen für den sozialen Ausgleich der CO₂-Steuer dürften nur nächstes Jahr durch Einnahmen 140 Millionen aus dieser Besteuerung kompensiert werden. Anschließend werde die Bilanz auch mit bis 2023 auf rund 200 Millionen Euro steigende CO₂-Steuereinnahmen negativ. Eine große Unsicherheit sei die Politik der Nachbarländer: Nur in Deutschland wird es ab 2021 ebenfalls eine solche Steuer geben. Falls Belgien keine einführt, drohe womöglich das Ende des Dieselverkaufs an Trucker. Falls doch – und falls auch Frankreich das tut – könnte der Impact der Luxemburger Steuer aufs Tankstellengeschäft dagegen „nahezu null“ werden. Die soziale Kompensation der Besteuerung durch eine erhöhte Teuerungszulage und einen um 96 Euro erhöhten Steuerkredit werde im untersten Einkommens-Quintil klappen, so die Statistiker. Wer mehr verdient, werde höher belastet (Foto: Martin Linster). pf

P E R S O N A L I E N



Martine Hansen,

CSV-Fraktionspräsidentin, twitterte gestern, das neue Corona-Gesetz sei „wieder der beste Beweis“ dafür, dass Gesetze nicht klar, nicht ohne Fehler und Ungereimtheiten seien. In ihrem „früheren Leben als normale Bürgerin“ habe sie immer gemeint, dass dem nicht so sei. Der Tweet ist nicht ohne Tücken. Denn als Martine Hansen aufhörte, eine normale Bürgerin zu sein, wurde sie Ministerin in der letzten CSV-LSAP-Regierung. Welcher

Blog



der Tweet unterstellt, ebenfalls fehlerhafte Gesetze zumindest initiiert zu haben. pf

Gaston Vogel,

Rechtsanwalt, könnte sich vor Gericht verantworten müssen, wie *reporter.lu* am Mittwoch meldete. Die Menschenrechtsliga hatte Vogel wegen Diskriminierung und Aufstachelung zum Hass verklagt, weil er im Sommer 2015 in einem Offenen Brief an die Bürgermeisterin der Hauptstadt rumänische Bettler „racaille“ und „puanteurs“ genannt hatte. Die Klage wurde für zulässig befunden. Vogels Anwälte, so *reporter.lu*, versuchten seither eine Strafverhandlung abzuwehren. Nächsten Monat entscheide der Kassationshof darüber. Weil die Staatsanwaltschaft die Klage auch auf *RTL* und das *Lëtzeburger Journal* ausgedehnt hat, die Vogels Brief seinerzeit veröffentlichten, betrifft die Affäre auch die Meinungsfreiheit und die Verantwortung der Presse. pf

F O R S C H U N G

Abkommen geschlossen

Schon vor Gründung der Uni beschäftigte die Politik die Frage, wie diese zu den 15 Jahre älteren öffentlichen Forschungszentren passe. Gründungsrektor François Tavenas versprach kühn, die Zentren innerhalb von sechs Monaten der Uni anzuschließen, doch er verstarb zu früh, um dem Taten folgen zu lassen. Anschließend wurden Synergie-Plattformen eingerichtet, die jedoch offenbar nicht allzu weit reichten, denn nach dem Regierungswechsel 2013 hieß es aus dem Forschungsministerium, Uni und Zentren sollten endlich „nicht nur miteinander Kaffee trinken“. Mehr Nähe ergab sich, als erfahrene Wissenschaftler/innen der mittlerweile in „Luxembourg Institute of...“ umbenannten Forschungszentren

Professuren an der Uni erhielten: Daraus folgten gemeinsam betreute Doktorarbeiten und Forschungsprojekte. Die Leistungsverträge der Einrichtungen mit dem Staat, auf deren Grundlage Geld fließt, verpflichten seit 2018 zu gemeinsamer Strategiebildung. Da ist es nicht nur eine Fußnote in der Forschungsgeschichte Luxemburgs, dass diese Woche die Uni mit dem Luxembourg Institute of Health und dem Luxembourg Institute of Science and Technology jeweils ein bilaterales Abkommen schloss, das die Kooperationen formalisiert. pf

G E S U N D H E I T

Warten auf die Therapie

Weitgehend verworfen hat der Staatsrat die Ideen von Sozialminister Romain Schneider (LSAP) zu Grundregeln, die die Kosten für Psychotherapien bei „troubles mentaux“ durch die CNS rückerstattungsfähig machen sollen. Vor zwei Jahren konnten CNS und Therapeuten-Dachverband Fapsylux sich nicht einigen, wie verhindert werden könnte, dass Psychotherapien für die Kasse zu einem „Fass ohne Boden“ würden. Laut Gesetz muss bei Nichteignung der Minister regelnd eingreifen. Dass Schneiders Verordnungsentwurf vorsieht, Therapien nur auf ärztliche Verschreibung zu gewähren, verstößt für den Staatsrat gegen die im Psychotherapeutengesetz garantierte „Autonomie“ für diesen Beruf. Die Fapsylux begrüßt das Verdikt des Staatsrats verständlicherweise, denn die Verschreibungspflicht wäre für sie inakzeptabel. Allerdings tat der Staatsrat dem Minister nicht den Gefallen, geeignetere Regeln vorzuschlagen – das Warten auf Therapien von der Kasse wird demnach noch andauern. Schneider erklärte gestern, er werde den Entwurf überarbeiten. Aber ist die Verordnung in Kraft, müssen CNS und Fapsylux neue Verhandlungen

über die Details der Rückerstattung beginnen. Erst wenn die klar sind, kann über eine Gebührenordnung für Psychotherapie verhandelt werden. pf

S O Z I A L E S

Mies drauf wegen Corona

Die Schließung von Schulen, Sportstätten, Kindertagesstätten, Spielplätzen und sozialen Einrichtungen wegen der Corona-Pandemie hat einen Preis: Wie eine internationale Studie unter anderem mit der Universität Luxemburg zu den Folgen von Covid-19 auf das Wohlbefinden von Kindern und Jugendlichen herausgefunden hat, geht es Kindern und Jugendlichen in Luxemburg nach dem Lockdown in Frühjahr schlechter als vorher, wobei luxemburgische Kinder etwas besser dastanden als die in Deutschland und Brasilien. Von den 675 Luxemburger Kindern im Alter von sechs bis 16 Jahren, die antworteten, gaben 67 Prozent an, sie seien mit ihrem Leben zufrieden. Wobei ältere weibliche Jugendliche und solche aus sozial benachteiligten Verhältnissen ihre Lage tendenziell negativer einschätzten. Normalerweise liegt der Wert für Länder wie Luxemburg bei 96 Prozent. Für die Studie hatten Wissenschaftler/innen rund 3 000 Kinder aus Luxemburg, Brasilien, Deutschland und der Schweiz befragt (in Luxemburg rund 700). ik

S C H U L E

Querdenker in der Schule?

So schnell kann es gehen: Da wollte ein Ex-Schulleiter in Luxemburg-Stadt tatsächlich beim Bildungsministerium eine Ausnahme zu den zusätzlichen

Covid-19-Schutzmaßnahmen: Weil seine Grundschüler/innen sich so gut an die bisherigen Auflagen gehalten hätten, habe seine Schule bis zum 13. November keinen einzigen Coronafall zu melden gehabt. Vor allem den Sinn von Mund-Nasen-Schutz stellte der Lehrer in Frage. Blöd nur, dass an seiner Schule am selben Tag, da er Sonderkonditionen wünschte, erst ein, dann ein zweites Kind positiv auf das Sars CoV-2-Virus getestet wurde und schließlich der komplette erste Zyklus in der Quarantäne landete. Das Ministerium wies auf wissenschaftliche Studien hin, aber eine Extrawurst gab es nicht. Daraufhin legte der Lehrer unbeeindruckt nach und zweifelte die Beweise an. Wie schrieb die Wissenschaftszeitschrift *Nature* am 6. Oktober unter dem Titel „Face masks: what the data says?“ – „The science supports that face coverings are saving lives (...), and the debate trundles on. How much evidence is enough?“ ik

K L I M A

Noch Ruhe im Leasing

Als Mobilitätsminister François Bausch (Grüne) im Juni seinem Parteifreund und Energieminister Claude Turmes öffentlich klarmachte, es sei seine Sache, mit der Autolobby über eine Verschärfung der Dienstwagenbesteuerung zu reden, versprach er, dazu im September Vorschläge zu unterbreiten. Der Energie- und Klimapakt der Regierung, bei dem Turmes mit Umweltministerin Carole Dieschbourg (Grüne) federführend war, sieht eine geänderte Besteuerung prinzipiell vor. Noch aber hat Bausch keine Vorschläge gemacht, in seinem Ministerium wird daran noch gearbeitet. Was vermutlich auch damit zu tun hat, dass die nächste Runde Steuerreform frühestens nächstes Jahr spruchreif wird. So lange herrscht Ruhe im Leasing. pf

Etabliert und erwachsen

Ines Kurschat

Es wird ein neuer Kinderrechtsbeauftragter gesucht. Ab nächstem Jahr verfügt er oder sie über die nötigen Ressourcen, um Kinderrechte wirksamer zu verteidigen



Kinderrechte werden in Luxemburg nicht selten nachrangig behandelt

„Manchmal saß eine Mutter oder ein Vater bei mir und sagte im Brustton der Überzeugung, sie wolle das Beste für ihr Kind. Dann musste ich aufklären: Ihr streitsüchtiges Verhalten schadet dem Kind.“ Gespräche mit zerstrittenen Eltern und ihren Kindern zu führen, war nur eine von vielen Einsatzbereichen des scheidenden Kinderrechtsbeauftragten René Schlechter. Aber sie kamen öfters vor: Laut soeben veröffentlichtem Abschlussbericht 2019 fanden 23 von 109 Beratungsgesprächen im Kontext von Scheidung statt. „Wenn Eltern über ihre Kinder Druck auf den Ex-Partner ausüben, kann das für die Kinder nicht gut sein“, ist der Kinderpsychologe vom ehemaligen Ombudskomitee für d'Rechter vum Kand überzeugt (ORK), das neuerdings Ombudsman für Kinder und Jugendliche (Okaju) heißt.

Rosenkriege, in denen unwillige Partner ihre ökonomisch machtvollere Position ausnutzen und Trennungen über Jahre hinziehen, seien deutlich seltener geworden, dem neuen Scheidungsrecht sei Dank. „Dass nicht mehr fünf oder sechs Richter, sondern ein Familiengericht über das gesamte Verfahren wacht“, sei eine Verbesserung gegenüber dem alten Recht, sagt Schlechter. Bei gewalttätigen Eltern könne sich das geteilte Sorgerecht wohl negativ auswirken, „aber es ist gut, dass grundsätzlich beide Elternteile für das Kind dieselbe Verantwortung tragen“. Paare, die die Scheidung wollen und über das Wohnrecht, den Besuch und die Erziehung ihrer Kinder streiten, landen oftmals bei ihm. „Wir haben viele konfliktvolle Fälle“, bedauert Schlechter.

Nach acht Jahren gibt der Kinderrechtsbeauftragte sein Amt zum Jahresende ab und geht in Rente. Ein/e Nachfolger/in wird gesucht; offenbar gibt es vier aussichtsreiche Kandidat/innen in der letzten Runde, die aber wegen der Corona-Pandemie noch nicht alle gehört wurden. Schlechter verlässt seine Stelle mit einem Erfolg, der bis zuletzt unsicher schien: Das Amt untersteht nicht länger dem Erziehungsministerium, sondern ist dem Parlament allein Rechenschaft schuldig, ein echter Fortschritt, da mit mehr Unabhängigkeit verbunden. Zudem wird das Team ab nächstem Jahr vergrößert, um neue Kompetenzbereiche anzugehen, darunter Weiterbildung und Schulung. Das Budget wurde substanziell erhöht und die Anlaufstelle ist in größere Räume in die Route d'Arlon umgezogen.

Das Scheidungsrecht ist eine der Reformen, die Schlechter besonders begrüßt. Nur: Dass es 20 bis 30 Jahre gebraucht hat, um überkommenes Recht zu überarbeiten, „kann ich nicht verstehen“, sagt er ratlos. Bei Kinderrechtsthemen komme der Gesetzgeber oft nur sehr langsam voran: „Die Reform des Jugendschutzgesetzes ist ebenfalls so ein Langzeitprojekt, über das seit Jahrzehnten gestritten wird“, bedauert Schlechter. Immerhin: Ein erster Vorentwurf für ein neues Kinder- und Jugendstrafrecht, das für eine präzisere Trennung zwischen Schutz- und Straftatgedanken sorgen soll, liegt auf dem Tisch; er soll nun mit den verschiedenen Akteuren beraten werden. Offenbar hat die Expertise durch die ehemalige Richterin und UN-Kinderrechts-Sonderbeauftragte Renate Winter aus Österreich geholfen, das Dossier voranzubringen. Die Verhandlungen zum zweiten Teil dürften abermals knifflig werden: Dort stehen so strittige Themen wie die automati-

sche Übertragung des elterlichen Sorgerechts an Institutionen, die nur noch im Ausnahmefall erfolgen soll, was aber bei Pflegeeltern mit etlichen Schwierigkeiten behaftet wäre. Oder die Frage, ab wann Kinderrechtsfälle dem Gericht vorzulegen sind.

Eine Herzenssache Schlechters war es, Kinderrechte in die Verfassung einzuschreiben: Weil aber eine Zweidrittel-Mehrheit für eine Verfassungsänderung nötig ist und sich die Regierungsmehrheit mit der CSV-Opposition bisher nicht einig werden konnte, stockt der Prozess. „Da haben wir den Zug verpasst“, so René Schlechter, und der sonst sehr ruhig und milde auftretende Mann klingt mit einem Mal verärgert. „Wir waren stolz auf den Fortschritt und jetzt kommt es nicht dazu – eine verpasste Gelegenheit.“ Schuld daran sei, so analysiert er, eine Politik, „die auf Kosten der Kinder taktiert. Was wir brauchen ist, dass Kinderrechte Chefsache werden“. Schlechter würde sie am liebsten prominent beim Staatsministerium ansiedeln.

Verdrossen oder gar verbittert blicken Schlechter und sein Team dennoch nicht zurück: „Sicherlich ist in den vergangenen Jahren viel geschehen“, räumt Schlechter ein. „Wir stehen heute, dank Kinderanwalt, Familiengericht und Jugendhilfegesetz woanders, als wir noch vor zehn, 20 Jahren standen.“ Beunruhigt ist der Kinderpsychologe trotzdem: Kinder hätten es heute nicht leichter als früher, Stichwort: Vernachlässigung, (Schul-) Stress, Arbeitslosigkeit. In vielen Familien sind beide Eltern berufstätig, weil sonst das Geld für den Lebensunterhalt nicht reicht. Kinder, die mit nur einem Elternteil zusammenleben, geraten häufiger in Existenznot. Sie sind einem 3,5 mal höheren Armutsrisiko ausgesetzt als andere Kinder; und diese Armut dürfte sich mit den wirtschaftlichen Folgen der Corona-Pandemie noch verschärfen. Die Wohnungsnot belastet Familien ganz besonders. „Dabei ist es viel teurer, auf längere Sicht gerechnet, eine Familie auf die Straße zu setzen, als ihr würdigen Wohnraum zu bieten“, betont Schlechter. Trotzdem würden Kinderarmut und ihre Folgen nicht ernst genug bekämpft.

Dasselbe gilt für andere Themen, wie die Beteiligung, die die von Luxemburg ebenfalls ratifizierte UN-Kinderrechtskonvention vorschreibt: Kinder und Jugendliche teilhaben zu lassen an Entscheidungen, die sie oder ihre Zukunft betreffen, geschieht noch immer zu selten. Das heißt, ihre Meinung anzuhören, nicht nur in persönlichen Lebensfragen. In Scheidungsverfahren ist es mittlerweile Usus, im Konfliktfall bekommen Kinder einen Anwalt zur Seite gestellt, der ihre Perspektive verstehen und vermitteln soll – sofern das Gericht dies bewilligt. Aber es gibt zu viele Situationen, in denen betroffene Eltern berichten, sie oder ihr Sohn oder Tochter seien nicht angehört worden. Das betrifft den Jugendhilfebereich, wenn Gerichte Erziehungshilfen verordnen, Jugendhilfeeinrichtungen, Jugendpsychiatrie und Schulen diese umsetzen und Kinder und Jugendliche kaum bis gar nicht einbeziehen. Wenn überhaupt ein Jugendlicher direkt mit einer Maßnahme beginnen kann: Die wenigen Plätze sind oft vergeben und die Wartezeiten mitunter lang. Wartezeiten, während denen sich das Leid der Kinder vertieft, etwa bei Flüchtlingskindern,

die seit Jahren in Luxemburg leben, hier zur Schule gehen, die Sprache sprechen und doch keine Aufenthaltsgenehmigung bekommen. „Das ist nervenaufreibend und belastend, ganz besonders für die Kinder“, betont Schlechter. „Ich kann nicht nachvollziehen, dass manches Asylverfahren sechs Jahre dauert, um dann negativ entschieden zu werden.“

Auch bei komplexeren Themen, wie der Corona-Pandemie und ihren Auswirkungen, wünscht sich Schlechter, die Politik solle die Kinder und ihre Lebensrealitäten stärker einbeziehen: „Diese Krise betrifft die Kinder besonders stark, sei es durch fehlende Sozialkontakte, weil sie in einem konfliktreichen Elternhaus leben oder weil sie nicht das machen können, was die Lebensphase sonst bestimmt: Freunde treffen, herumhängen, Spaß haben.“ Schlechter macht sich Sorgen über die psychischen Folgen, die der Lockdown und das Social Distancing auf Kinder und Jugendliche haben werden: „Die lassen sich noch gar nicht abschätzen.“ Selbst während Corona bleibt die systemische Nachlässigkeit gegenüber Kinderanliegen: So seien die Spielplätze einer der letzten Orte gewesen, die nach dem ersten Lockdown zugänglich gemacht wurden.

Es gibt aber auch Bereiche, wo der Kinderrechtsbeauftragte selbst nicht so präsent war, wie man es hätte erwarten können: bei jugendlichen Straftätern etwa. Es waren die Ombudsfrauen Lydie Err und Claudia Monti, die in ihren Kontrollberichten deutliche Worte gegen das Einsperren von Kindern in der Erwachsenen-Strafanstalt fanden. Monti und ihr Team verurteilten die nicht menschenrechtskonformen Haftbedingungen scharf. Eine breite Koalition von Ombudsfrau, ORK und Menschenrechtskommission, die anhaltende internationale Kritik sowie eine neue Regierung brachte schließlich Bewegung in eines der traurigsten Kapitel des hiesigen Jugendschutzes. Dass es eines breiten Bündnisses bedurfte, liegt weniger an Schlechter selbst, sondern daran, wie die Politik das Amt von Anfang an ausgestattet hatte: Die Kernaufgaben bestanden in persönlichen Beratungsgesprächen. Kontrollbesuche und juristische Prüfungen waren kaum möglich, weil es an Personal, Finanzmittel und an juristischem Sachverstand mangelte. Das änderte sich, als mit Françoise Gillen eine Juristin zum Team hinzustieß.

Dazu kommt: Kommunikation und Vehemenz zählen nicht gerade zu den Stärken des ruhigen, stets auf Ausgleich und Kompromiss bedachten René Schlechter, das gibt er freimütig zu. Zum Umgang des Systems mit Flüchtlingskindern, der ihn viel beschäftigte, sagt er: „Das ist extrem problematisch.“ Klare Kante zeigen und entschieden Gegenposition zu beziehen, war nicht immer sein Ding. Die jährlichen Vorstellungen der Tätigkeitsberichte waren eine zähe Angelegenheit mit wohlmeinenden Appellen, aber wenig Durchschlagskraft und fehlendem rotem Faden. Selbst auf seine Arbeit zurückblickend, sagt Schlechter: „Es wäre gut, wenn die nächste Ombudsfrau oder -man sich besser als ich um besondere Einzelfälle kümmern könnte.“

Was zur Frage führt, welches Profil als Nachfolger/in für die Stelle gesucht wird: Mit der Jugendschutz- und der Vormundschaftsreform stehen zwei für Kinder in Not zentrale Gesetzesänderungen an. Dafür braucht es einen kenntnisreichen Beistand, der sich nicht einschüchtern lässt. Der jahrzehntelange Paternalismus von Behördenvertretern, die per se meinen besser zu wissen, was gut oder schlecht sein soll für Kinder (dies teils ohne belastbare Daten zu haben, eine weitere Riesensücke), ist tief eingelassen in das System von Jugendschutz, Jugendhilfe und sogar der Schule. Jugend(sozial) politik ist vorwiegend institutionell bestimmt und wird traditionell aus dieser Warte heraus betrachtet und umgesetzt. Bis heute fehlt eine Feedback- und Beteiligungskultur, die den Namen verdient, die die Meinung und Bedürfnisse der Kinder und Jugendlichen konsequent und von Anfang an einbezieht und dies nicht als Pflichttätigkeit oder als Feigenblatt. Und die auch die Arbeit des/der Kinderrechtsbeauftragten nicht verschont. ●

ZUFALLSGESPRÄCH MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

Das letzte Tabu

Am Freitag kündigte Premier Xavier Bettel eine Anpassung des gesetzlichen Mindestlohns an die allgemeine Lohnentwicklung an. Das ist in der Krise ein Zugeständnis der DP an die LSAP. Vielleicht weil die Sozialdemokraten der Mittelstandspartei gönnten, dass Geschäfte, Wirtshäuser und Restaurants so lange geöffnet blieben, bis binnen drei Wochen über hundert Menschen an Covid gestorben waren. Blitzschnell klagte die Union des entreprises luxembourgeoises in einer Presseerklärung, dass die Mindestloohnerhöhung um 60 Euro lohnintensive Branchen erdrücke, die Wettbewerbsfähigkeit schmälere, die Arbeitslosigkeit, die Zahl der Konkurse und die wirtschaftliche Gegensätzlichkeit steigere.

Nicht nur Unternehmerlobbys, auch der Wirtschaftsminister, der Finanzminister, die Abgeordneten, die Experten und die Presse kommentieren regelmäßig mit besorgtem Unterton die Entwicklung der Einkommen aus Lohnarbeit. Aber nie verlieren sie ein Wort über die Einkommen aus Vermögen, „the engine which drives Enterprise“, so John Maynard Keynes (*A Treatise on Money*, 1930, Bd. II, S. 149). Selbst in den *Notes de conjuncture* des Statec fehlen Betrachtungen über den „revenu de la propriété“, die „dividende“, das „résultat de l'exercice“, den „revenu distribué“ oder den „bénéfice“. Die Begriffe kommen in den Konjunkturanalysen nicht einmal vor. Die amtliche Neugier hört bei der Wertschöpfung auf – vor deren Aufteilung.

Anders als beim Mindestlohn erörtert nie jemand, wie hoch die entnommenen Betriebsergebnisse sind. Ob sie zu schnell zunehmen, ob sie die Kaufkraft der Haushalte belasten, ob sie diejenigen der Nachbarländer übertreffen und der Wettbewerbsfähigkeit schaden. Wird nicht genug investiert oder ist die Produktivität zu niedrig, geben Unternehmerlobbys dem Personal in den Betrieben und in der Regierung die Schuld. Nie fragt jemand, ob vielleicht zu viel Mehrwert als Dividenden an die Aktionäre überwiesen wird. Ob das Geld nicht besser in den Unternehmen belassen werden soll, um es zur Schaffung von Arbeitsplätzen, zur Verbesserung der Produktionsabläufe oder als Rücklagen für Seuchen und Krisen einzusetzen.

Angaben über aggregierte Profite und ihre Ausschüttung als Dividenden findet man

nur tief vergraben in der volkswirtschaftlichen Gesamtrechnung, die das Statec nach den Sec-2010-Vorgaben der Europäischen Kommission erstellen muss. Danach machten die Dividenden 1995 landesweit 2,5 Milliarden Euro aus. Das waren 16 Prozent des Bruttoinlandsprodukts. 2001 war die Dividendenmasse plötzlich größer als das gesamte Bruttoinlandsprodukt des Landes, 2013 war sie mehr als doppelt so groß. 2018 betrugen die Dividenden 108,2 Milliarden oder 180 Prozent des Bruttoinlandsprodukts. Außerhalb der Finanzbranche machten die Dividenden 1995 noch 53 Millionen Euro aus, 2018 schon 7,7 Milliarden Euro. 1995 war die Lohnmasse in der „Realwirtschaft“ 67 Mal so groß wie die Dividendenmasse, 2018 war sie nur noch zweimal so groß.

In seiner volkswirtschaftlichen Gesamtrechnung erscheint Luxemburg als ein Schwarzes Loch, das Mehrwert aus anderen Ländern unwiderstehlich anzieht und verschlingt

In seiner volkswirtschaftlichen Gesamtrechnung erscheint Luxemburg als ein Schwarzes Loch, dessen auf engstem Raum zwischen Kirchberg und Cloche d'Or verdichtete Masse den Mehrwert aus anderen Ländern unaufhaltsam anzieht und verschlingt. (Die Dividenden aus dem innerhalb der Landesgrenzen erarbeiteten Mehrwert werden pietätvoll nicht getrennt aufgeführt.)

Die Unternehmensgewinne scheinen das letzte Tabu zu sein. Vielleicht weil Profit durch unbefleckte Empfängnis zu entstehen scheint: Die auf die Zirkulation fixierten neuklassische und die Grenznutzentheorie beschränken sich darauf, den Profit zu rechtfertigen statt zu erklären. Vielleicht weil Dividendenbezieher keine schlafenden Hunde wecken, nicht den Neid ihrer bald um 60 Euro verbesserten Beschäftigten schüren möchten. Vielleicht weil ein Tabu ursprünglich ein religiöses Verbot ist, das in einer Gesellschaft das Heilige vom Profanen trennt. ● Romain Hilgert



100 Euro aus der Beteiligung an der SNCT werden im Staatshaushalt 2021 erwartet. Sowie 145 Millionen aus Gesellschaften, die anonym bleiben



So baut sich jeder
seine kleine,
individuelle
Informationsblase

auf, die genau das
zeigt, was man
sehen möchte



Misch Pautsch

Es irrt der Mensch solange er lebt

Misch Pautsch

„Kritisch hinterfragen“ ist das Mantra modernen Medienkonsums
– doch was tun, wenn die gute Absicht über das Ziel hinausschießt?

Nun sag, wie hast du's mit der Internetsicherheit? Es ist die Gretchenfrage unserer Zeit: Durch das Internet ist die Menschheit vernetzt, wie noch nie — und polarisierter denn je. Besonders die Isolation des Jahres 2020 lässt Menschen, in Ermangelung von Alternativen, soviel Zeit online verbringen, wie wohl noch nie vorher. Und damit soviel Informationen und Desinformation aufzunehmen, wie nie zuvor. Es ist nicht einfach, das Problem festzunageln: Schon an der Definition von Desinformation stößt man auf Schwierigkeiten, denn es existieren viele. Unter ihrem Deckmantel fallen, je nach Gesprächspartner, alles von Kritik an Meinungen, die Personen als Wahrheit verstehen und tatsächlich Schattierung einer objektiv messbaren Wahrheit sind, versehentlichen Zeitungsenten, über den inflationär benutzten all-verneinenden Ausdruck „Fake news“, bis hin zu gezielter Propaganda. „Wann es sich schlussendlich um Fehlinformationen handelt, ist oft eine subjektive Frage“, sagt Romain Schroeder, Verantwortlicher für Kommunikation, Weiterbildungen und Projektmanager am Zentrum für Politische Bildung (ZPB).

Der Versuch der EU, das wandelbare Phänomen definitorisch festzumachen, nennt Desinformation „nachweislich falsche oder fehlleitende Information, die Zwecks ökonomischen Gewinnes oder mit Täuschungsziel erstellt und verteilt wird“. Im Folgenden wird sich auf diese Definition gestützt. Doch selbst wenn eine Gruppe sich auf eine einheitliche Definition einigt, bleibt es schwierig das Phänomen empirisch greifbar zu machen und an harte, belegbare Daten zu kommen. Vor allem, wenn mehr als ein kleiner Teil des Internets untersucht werden soll: Zu groß, zu intransparent sind die verwinkelten Pfade des Netzes, zu unübersichtlich die Flut an „Content“, die jeden Tag veröffentlicht wird. Alleine auf *Youtube* wurden vergangenes Jahr jede einzelne Minute durchschnittlich rund 500 Stunden Videomaterial hochgeladen. Wieviel potenziell gefährliches Material sich zwischen Katzenvideos und Lip-Sync-Covers verstecken, weiß wohl niemand.

Echocambers: ein faustischer Pakt Welchen Teil dieser Unmenge an Informationen eine einzelne Person überhaupt zu sehen bekommt, entscheidet „der Algorithmus“ – ein Wort, das mittlerweile in den Köpfen vieler Leute mit einem einem Donnereschlag, Orgelmusik und dramatischem Zoom verbunden ist. Kein Mensch ist eine Insel, aber im Internet steckt jeder, hinter der Fassade des Vernetzenseins, in einer höchst individualisierten Filterblase, erklärt Romain Schroeder. Soziale Medien sind darauf spezialisiert, einzelnen Personen für sie maßgeschneiderte Informationen zukommen zu lassen: Mit jedem Klick verrät man den Social-Media-Titanen mehr über sich selbst und über die Informationen, die man aufnehmen möchte. Jeder *Like* eines *Posts* verrät dem Anbieter: Diese Person will mehr hiervon. Und Unternehmen, deren Geschäftsmodell primär darauf basiert, Benutzer so viel *Content* wie möglich konsumieren zu lassen, damit er so lange wie möglich auf der Internetseite aktiv bleibt, sind sehr effizient darin geworden, herauszufinden, wie das

geht. Die Internet-Nutzer sind oft unwissentlich selbst an diesem Unterfangen beteiligt: „Confirmation bias“ beschreibt laut Jeff Kaufmann, der als Projektmanager bei Bee Secure arbeitet, die menschliche Tendenz, Informationen aufzusuchen, die bereits bestehende Überzeugungen untermauern. Informationen, die einem Besucher nicht gefallen, werden hingegen mental und digital weggekllickt. Was dem Algorithmus nicht entgeht: Informationen, die den Besucher offenbar verschrecken, werden nächstes Mal gar nicht erst angezeigt.

Die Diskussionen und Echo-Kammern, die heute auf Twitter und Facebook in Kommentaren verewigt sind, sind eigentlich nur die aktuellste Variante alter Stammtischgespräche

Somit baut sich jeder auf Dauer seine kleine, individuelle Informationsblase auf, die genau das zeigt, was man sehen möchte — aber nicht unbedingt das, was man sehen sollte. Der *User* hat die „ideale“, bestätigende Erfahrung, der Anbieter die ideale Werbeplattform: Die „Blase“ ist der Preis dieses Teufelspakts mit dem Internet: Der fragwürdige Gewinn: ein Medien-Angebot, das Lust auf mehr macht. Und *mehr* hat das Internet immer zu bieten – mehr Informationen, die eigene Ideen bestätigen, und mehr Leute, mit denen man sich zusammenschließen kann, um die gleichen Ideen gegenseitig zu unterstützen. Begriffe nehmen in diesen Blasen unterschiedliche Bedeutungen an, Ereignisse werden verschieden interpretiert, Wahrheiten unterschiedlich gebildet. Ist ein Benutzer beispielsweise in einer Filterblase, die ihm nur Informationen zeigen, die seine Idee bestätigen, dass Barack Obama in Kenia geboren sein soll, kann es plötzlich sehr schwer werden, andere Meinungen zu akzeptieren oder überhaupt erst wahrzunehmen. Sie liegen jenseits des Informationshorizontes der *Bubble*. Es fehlt, fasst Schroeder zusammen, der nötige Kontext, der erlauben würde, alternative Blickwinkel einzunehmen und die eigenen Vorstellungen zu hinterfragen.

Die Geister, die ich rief Unter den richtigen Umständen, beispielsweise während einer globalen Pandemie, die zu Verschwörungsmäthen einlädt, reicht dieser Effekt bis hin zum tatsächlichen physischen Isolieren innerhalb von Gruppen, wie die „Querdenker-Demos“ in Deutschland zeigen. Für solche Bewegungen können die Sozialen Medien ein zentrales Mobilisierungswerkzeug

sein. Das Resultat ist eine zunehmend zersplitterte, polarisierte Gesellschaft, in der gemeinsamer Diskurs und Austausch schwierig bis unmöglich wird, weil keine geteilte Faktenbasis nicht mehr existiert. Auf Dauer kann dies eine der Grundvoraussetzungen einer funktionierenden Gesellschaft und Demokratie erodieren lassen. Ein wirkliches Zurück gibt es hier wohl nicht mehr, meint Marc Schoentgen, Direktor des ZPB: Die Diskussionen und Echo-Kammern, die heute auf *Twitter*- und *Facebook*-Profilen in Kommentaren verewigt sind, sind eigentlich nur die aktuellste Variante alter Stammtischgespräche und ähnlicher analoger Informationsblasen, die auch außerhalb des Internets existieren. Ob es sich nun um Corona, politische Extremisten oder sonstige radikale Gruppen handelt: Die Methoden und Muster seien weitgehend die gleichen. Und einen eingefleischten Verschwörungstheoretiker aus seiner *Bubble* herausziehen, da sind die Experten vom ZPB sich einig, ist ein sehr schwieriger Prozess, der flächendeckend fast ein Ding der Unmöglichkeit ist.

Wo also ansetzen? Während Fact-Checker, wie in Luxemburg beispielsweise die DPA, eine wichtige Rolle spielen können, problematische Inhalte zu markieren — alleine schon indem sie knapp die Blase platzen lassen, weil sie zeigen, dass andere Meinungen existieren — werden offizielle Quellen oft von Personen, die tief in ihrer *Bubble* sind, selbst als feindlich gesinnt angesehen. „Alles Teil der Verschwörung.“ Gleichzeitig hinken Fact-Checker produktiven Desinformations-Propagandisten, Bot-Netzwerken und Troll-Farms immer hinterher: „Gish-Gallop“ bezeichnet die Taktik, den Gegenüber mit so vielen Halbwahrheiten, Lügen oder unhaltbaren Behauptungen zu konfrontieren, dass es unmöglich wird, sie alle zu widerlegen. Eine Lüge ist in Sekundenbruchteilen erfunden und verbreitet, die Wahrheit hingegen braucht Zeit und Ressourcen: Primärquellen, Zitate, Beweise. Bis eine Wahrheit belegt ist, ein „Fact gecheckt“ ist, wurde er von unzähligen neuen Behauptungen ersetzt. Es ist ein Rennen, so scheint der Konsens, das nicht zu gewinnen ist. Ständig wechselnde Taktiken und Medien machen es schwer, Gesetze zu verfassen, die dem Problem entgegenwirken, ohne gleichzeitig grundlegende Rechte einzuschränken. Der Vorwurf der Zensur ist Öl ins Feuer der Propagandisten. Andere Lösungen sind nötig.

Faustregeln Darum setzen die Experten vor allem auf Prävention: Medienbildung, kritisches Denken und konstruktiver Umgang mit Kontroversen. Bee Secure hat dieses Jahr unter anderem rund 300 Formationen an Gymnasienklassen angeboten, die aktuell unter dem Thema der Desinformation standen und den Schülern beibringen sollten, die richtigen Fragen zu stellen: Wer steckt hinter den *Posts*, welche Quellen gibt die Person an, und wie reden andere Medien über das Thema?

Das ZPB gibt in Weiterbildungskursen und Workshops ähnliche Ratschläge: Allein sich bewusst zu machen, dass man in einer Blase steckt, ist ein erster wichtiger Schritt. Gute Reflexe sind, sich ein paar Fragen zu stellen, wenn man mit neuen In-

formationen konfrontiert wird: „Appelliert diese Information stark an meine Emotionen? Arbeitet sie mit einfachen Slogans? Will sie beeinflussen, wie ich über etwas nachdenke?“ Diese Fragen, erklärt Schroeder, helfen, nicht einfach sofort den „Share“-Button zu drücken sondern einen Schritt zurück zu machen, durchzuatmen, kühl zu bleiben. Zwei einfache Web-Instrumente, die jedem zugänglich sind und helfen können, die eigene Position in den endlosen Weiten des Internets zu finden, sind filterbubble.lu und propaganda.guide.

Brücken bauen Die Polarisierung, die mit Filterblasen und Verschwörungsmäthen einhergehen, haben nicht nur einen gesellschaftlichen Effekt: Sehr oft ist der Eintritt in eine Desinformationsspirale mit persönlichem Konflikt verbunden. Während vor allem Isolation fruchtbarer Grund dafür ist, kann das für Personen mit engem sozialen Umfeld bei Freunden und Familien mit dem Gefühl verbunden sein, eine vertraute Person an eine nicht nachvollziehbare Ideologie zu verlieren: Was also tun, wenn Bekannte plötzlich anfangen, an Fakten zu zweifeln, Videos brennender 5G-Antennenmasten zu teilen oder sich nicht impfen lassen, weil sie glauben, damit Mikrochips implantiert zu bekommen? „Leider, erklärt Nicolas Hirsch, ein Mitarbeiter von respect.lu, einer Organisation, die sich gegen Radikalisierung aller Formen einsetzt, existiere kein Allheilmittel. „Bemerkt man, dass eine Person radikalisiert wird, sollte man mit uns Kontakt aufnehmen. Wir arbeiten sehr therapeutisch, und die meisten Personen müssen in einem langen Prozess individuell betreut werden.“ Zentral für ihre Arbeit ist der Aufbau von Vertrauen, der Versuch, durch verständnisorientierte Gespräche Kontakt aufrecht zu erhalten. Argumentatives Streiten, erklärt Hirsch, führe hingegen zu nichts, außer einem gegenseitigen Hochschaukeln der Emotionen, was dazu führen kann, dass der Kontakt verloren geht. Stattdessen nehmen die Experten eine „verständnisswillige Haltung“ ein, stellen Fragen: „Wir hören zu, sind neugierig, ohne zu be- oder zu verurteilen. Wir fragen, woher die Meinungen kommen, was die Quellen sind. Es klingt banal, aber für Personen, die so tief im Sumpf sind, ist dieses Weltbild ihre Realität, und die kann man nicht wegargumentieren.“ Genau diese offene, verständnisswillige Haltung sollte auch im Umgang mit persönlichen Kontakten gepflegt werden, die auf die falsche Bahn geraten: „Kontakt halten ist essentiell. Das Schlimmste wäre, die Beziehung abzubauen. Dann ist die Person weg.“ Die Fäden zur geteilten Realität reißen, und die einzigen Kontaktpersonen bleiben die Radikalen aus der *Bubble*, die durch den Kontaktverlust noch undurchdringlicher geworden ist. Solange jedoch Bezug zu einer „stabilen“ Person besteht, bleibt ein Zugang zur gemeinsamen Realität bestehen. Nachfragen, manchmal eventuell ein bisschen nachhaken, „woher kommst du an die Information?“ und Betroffenen viel „soziale Wärme“ spenden, seien die richtigen Gesten. So bleibt den Personen ein einfacher Weg „zurück“ nicht verwehrt. So kann jeder einzelne eine Brücke zu einer geteilten Wahrheit bauen, die es auch in Zukunft erlaubt, gemeinsamen Grund zu finden. ●

BELGIQUE

Mawda : un procès en trompe-l’œil

Olivier Mukuna, Bruxelles

Le procès de l’affaire Mawda a débuté devant le Tribunal correctionnel de Mons (Belgique) ces 23 et 24 novembre. Cette retentissante affaire judiciaire belge – qui a pour toile de fond la politique migratoire en Europe – porte le prénom d’une fillette kurde âgée de deux ans : Mawda Shawri. Celle-ci a été tuée par un tir policier lors d’une course-poursuite sur une autoroute belge (E42) dans la nuit du 16 au 17 mai 2018. La tragédie a ému et scandalisé une partie de l’opinion belge mais aussi déclenché une campagne internationale, baptisée « Justice4Mawda », soutenue par plusieurs personnalités parmi lesquelles les intellectuels nord-américains Noam Chomsky et Angela Davis, les cinéastes britanniques Ken Loach et Mike Leigh ou l’ex-Pink Floyd Roger Waters. Seuls trois protagonistes du drame sont poursuivis devant le Tribunal correctionnel de Mons. Le policier, auteur du tir mortel, pour « homicide involontaire » et deux présumés passeurs irakiens, désignés comme le conducteur et convoyeur de la camionnette dans laquelle Mawda a perdu la vie. Si le pandore évoque un tir « par accident », les présumés passeurs, eux, contestent les préventions qui leur sont reprochées, soit une « entrave méchante à la circulation avec rébellion armée et circonstance aggravante d’avoir entraîné la mort ».

Ces deux journées de procès se sont focalisées sur les circonstances du tir policier. S’agissait-il d’un tir intentionnel ou accidentel ? D’un tir par « réflexe » ou « par crispation » ? Que savait le policier de la présence de migrants et d’enfants à bord du véhicule fuyard ? La camionnette multipliait-elle les manœuvres dangereuses sur l’autoroute ? Pourtant, comme l’a démontré la solide enquête du journaliste belge Michel Bouffloux (quinze articles publiés sur deux ans dans *Paris Match Belgique*), ces questions ne sont que la pointe visible de l’iceberg dans une affaire qui, 22 ans après la mort par asphyxie policière de la nigérienne Semira Adamu, a tout du nouveau scandale aux relents racistes. Après les auditions d’un expert en balistique et du médecin légiste, c’est au tour de Me Selma Benkhelifa de plaider. D’emblée, l’avocate des parents de Mawda introduit une salutaire dose d’humanité qui, jusque-là, faisait terriblement défaut dans l’enceinte du Tribunal : « Madame la présidente, je dois vous parler de Mawda, la fille de mes clients, tuée d’une balle dans la tête ! ‘Ça, ce sont les faits. »

« Avec Mawda, son frère et ses parents, il y avait 28 autres migrants dans cette camionnette. Ces gens ne se connaissent pas entre eux. La camionnette appartient à des passeurs qui leur ont promis de les emmener en Angleterre », enchaîne Me Benkhelifa. « Surchargé, ce véhicule est repéré par la police à cause de ses fausses plaques d’immatriculation. Une course-poursuite s’engage. À bord de la camionnette, quelqu’un casse la vitre arrière et jette objets et sacs de couchage pour ralentir la progression de la police. Par cette fenêtre cassée, un migrant montre un enfant ; ce qui fera dire à l’un des policiers, par radio, à ses collègues : ‘Ralentissez, il y a des enfants à bord !’ » Peu avant Mons, une autre voiture de police monte sur l’autoroute E42 et prend en chasse la camionnette de migrants. « La voiture est conduite par X. accompagné de Z., qui se trouve sur le siège passager », poursuit Me Benkhelifa. « Z. charge son arme, la sort et tire sur la camionnette ! Cela va extrêmement vite : de 02h01 à 02h02 du matin. Pourtant, ce policier qui vient d’intervenir, il n’est pas stressé par une longue course-poursuite, il sait qu’il y a des enfants et des migrants à bord de cette camionnette. Depuis le lancement des opérations de police ‘Médusa’, la poursuite de migrants

« Il faut parler de déshumanisation dans ce dossier, mais il faut aussi oser parler de racisme ! »

Me Selma Benkhelifa

est habituelle pour lui. D’ailleurs, le même jour, il avait participé à une autre poursuite de migrants et ceux-ci leur avaient échappé. »

Après le tir, la camionnette va s’immobiliser sur un parking à proximité d’Obourg. Arrivés sur place, les policiers constatent qu’il n’y a plus personne à l’avant du véhicule. Lorsqu’ils ouvrent la porte latérale, tous les migrants sortent dont le père de Mawda avec sa fille ensanglantée dans ses bras. Et le témoignage des parents va glacer d’effroi l’assistance. « Les policiers ont menacé de nous tirer dessus si l’on ne se s’agenouillait pas », commence Ali Shamden, le papa de Mawda.

« Madame la présidente, deux ans et demi plus tard, c’est comme si j’y étais toujours, je me souviens de tout ce qui s’est passé », poursuit le père orphelin. « Il y avait une autre famille avec un enfant dans la camionnette. Ma femme et moi n’avons jamais montré un enfant à travers la vitre pendant la course-poursuite. C’est l’autre famille qui l’a fait. Nous sommes descendus les derniers de la camionnette. Lorsque j’ai pris Mawda des bras de sa mère, il y a eu une fontaine de sang ! J’ai paniqué, j’ai crié : ‘Ambulance!’ Car c’est le même mot dans ma langue [le sorani] qu’en français. Les policiers m’ont pris Mawda et m’ont frappé violemment. Je n’ai aucun mot pour décrire cette situation... Ils nous ont traités de manière inhumaine. » Les yeux brisés mais plantés dans ceux de la présidente, Ali Shamden ajoute : « J’ai vu le policier sortir son arme sans hésiter ! Et son tir a touché ma fille... Jusqu’à aujourd’hui, nous avons des problèmes psychologiques. Nous sommes traumatisés. Mon épouse n’est plus normale ; moi, non plus. Mon fils pleure ou s’enfuit chaque fois qu’il croise un policier dans la rue. » En pleurs, Ahmer Phrast, la mère de Mawda, s’exprime à son tour : « Nous étions couverts du sang de notre fille. Mais au lieu de nous aider, ils ont arraché Mawda des bras de mon mari et l’ont jetée à terre ! Ils ont frappé mon mari et l’ont plaqué au sol. Les policiers nous ont ensuite interdit de monter dans l’ambulance... »

« Qualifié d’hystérique parce qu’il implorait du secours pour sa fille, le père a été directement placé en détention, ensuite la mère et leur fils. C’est en prison qu’ils ont appris le décès de Mawda ! », tonne Me Selma Benkhelifa. « Parlons de son frère, âgé de quatre ans au moment des faits, puisque celui-ci est totalement absent du dossier. Comme s’il n’avait jamais été là ! Alors qu’il a vu sa sœur mourir d’une balle dans la tête et qu’il n’a plus parlé pendant quatre jours... S’il existe des cellules d’aide psychologique pour les policiers, il n’y en a eu aucune pour ces migrants ! Ils ont tous reçu un OQT (Ordre de Quitter le Territoire) dont deux adolescents, âgés de quatorze ans, complètement traumatisés, à qui on a simplement dit : ‘Partez !’ »

Dans un silence de mort, la voix de l’avocate résonne avec un surcroît de détermination : « Il faut parler de déshumanisation dans ce dossier, Madame la présidente, mais il faut aussi oser parler de racisme ! Si ce n’était pas des migrants, jamais on n’aurait tiré ! Jamais on n’aurait traité les parents d’un enfant décédée comme ça ! J’en veux pour preuve supplémentaire cette phrase d’un des policiers, enregistrée cette nuit-là : ‘L’enfant ne bouge plus : on dirait un sac poubelle... ». De son côté, l’avocat du policier, Me Laurent Kennes, a plaidé tout en minimisation : « Les parties civiles n’ont pas le monopole de l’humanité. Ce policier, également père de famille, est déjà assez accablé comme ça ». Avec plus de pertinence, l’avocat ajoute : « Mon client porte le poids du décès d’un enfant. Il porte aussi des poids qui le dépassent, celui des violences policières commises par d’autres policiers, celui du poids de la politique migratoire européenne et belge mal gérées depuis des années ». Réclamant l’acquittement, Me Kennes a aussi martelé, contre l’évidence, que son client « ignorait » la présence d’enfants ou de migrants à bord de la camionnette. Au contraire de l’avocate générale qui a pointé les mensonges du policier, son « refus d’assumer », son « manque de dignité » et estimé « l’infraction établie », mais n’a requis contre lui... qu’un an de prison avec sursis. Sanction très légère qui contraste avec la grande sévérité du procureur du Roi contre les présumés passeurs. Le magistrat a en effet requis dix ans de prison ferme pour

le chauffeur, désigné comme récidiviste dans le trafic d’êtres humains, et sept ans ferme pour le convoyeur.

La présidente du Tribunal, Marie-Sheila Bastians, a fixé la reprise des débats au 10 décembre prochain. Au menu : les plaidoiries de la Défense des deux Irakiens. Pour autant, ce procès laisse déjà un goût amer et a tout du trompe-l’œil. Tant il manque certains « complices protecteurs » dans le box des accusés. « Le parquet de Mons s’est refusé à poursuivre les mensonges policiers qui ont immédiatement suivi le tir du policier qui a tué Mawda », souligne Michel Bouffloux, le journaliste qui a révélé, l’une après l’autre, les désinformations policières de ce dossier hallucinant. « Qu’il s’agisse du mensonge de l’enfant tombé de la camionnette lors de la course-poursuite ; du fait que c’est le coéquipier X qui a téléphoné à l’un de ses supérieurs pour dénoncer le tir de Z. pendant que celui-ci gardait le silence et que ses collègues intoxiquaient les ambulanciers ; ou encore la thèse de l’enfant-bélier, cette invention selon laquelle les migrants eux-mêmes avaient tué Mawda : tous ces mensonges sont parfaitement objectivés par le dossier judiciaire. Les policiers qui ont participé à ce festival de mensonges bénéficient d’une totale impunité. Cela me choque profondément. Cette obstination des autorités judiciaires montoises dans le déni est une catastrophe pour l’image de nos institutions et pour le vivre-ensemble dans ce pays. » ●



DEUTSCHLAND

Eine Art des Denkens

Martin Theobald, Berlin

Rechtspopulisten und Nationalisten aller Länder haben es schwer in diesen Tagen. Donald Trump muss aus dem Weißen Haus ausziehen. Boris Johnson steht in London mit dem Rücken zur Wand aufgrund seines schlechten Krisenmanagements in der Covid-Pandemie. Und auch in Berlin wird offensichtlich, dass die Rechtsaußen-Partei Alternative für Deutschland den Bogen überspannt hat, als sie vergangene Woche Corona-Gegner ins Reichstagsgebäude einlud und deren Auftreten keine Grenzen setzte. Dabei sollte mit dieser Aktion der Schulterchluss zwischen Corona-Prottestlern und Rechtspopulisten besiegelt werden.

Dies ist jedenfalls der Wunsch der Verantwortlichen in der AfD. Sie wollen das politische Sprachrohr des Corona-Protests und der selbsternannten „Querdenker“ werden, um sich so neue Wähler zu erschließen und neue Themen zu besetzen. Dazu glaubte man sich bei den „Querdenkern“ bedienen zu können. Dies ist eine Sammelbeckenbewegung von Verschwörungstheoretikern, Rechtsextremisten, Reichs- und „Wutbürgern“, die auf der Corona-Leugnung als kleinstem gemeinsamen Nenner zusammenfand.

Bei den Demos der „Querdenker“ sind mit Neonazis und Hooligans die Hardliner inzwischen gefragter als Abgeordnete der AfD

Doch die gewünschte Einverleibung ist den Rechtsaußen nicht gelungen. Keine Instrumentalisierung der Proteste, keine politische Brandbeschleunigung wie in Zeiten der Flüchtlingskrise vor fünf Jahren, keine Übernahme und Monopolisierung des Themas für die eigene politische Agenda. Dabei stehen die Vorzeichen gut, wenn nicht sogar brilliant: Jede schlecht kommunizierte Maßnahme der Bundesregierung, jede weitere Einschränkung des Alltagslebens, jedwede An-

kündigung eines Lockdowns hätte Wasser auf die Mühlen der AfD sein müssen, wenn deren Nimbus als Hausmacht der Modernisierungsverlierer, Politikentäuschten und auch Corona-Gegnern noch intakt wäre. Doch dem ist nicht mehr so, wie Meinungsumfragen zeigen. Wäre am kommenden Sonntag Bundestagswahl käme die Partei auf nicht einmal zehn Prozent. Ein Minus von rund drei Prozent gegenüber der Wahl 2017.

Für dieses taktische Scheitern der AfD gibt es mehrere Gründe: Zum einen versuchte die AfD zu Beginn der Pandemie, die Bundesregierung vor sich herzutreiben. Alice Weidel, Fraktionsvorsitzende der rechtsradikalen Partei im Bundestag, forderte Bundeskanzlerin Angela Merkel vehement dazu auf, Maßnahmen zum Schutze der Bevölkerung durchzusetzen. Das im Laufe der Covid-Pandemie erfolgte Umschwenken auf die Argumentation der Corona-Leugner wird von diesen nicht als glaubhaft angesehen. Die von der AfD allzeit postulierte „Wut“ auf „die da oben“, sei es ein übergrieffiger Staat oder Eliten des Establishments, funktioniert zum anderen nicht in Zeiten, wenn Bürger/innen

von Kurzarbeitergeld und einem funktionierenden Gesundheitssystem profitieren – und profitieren wollen. Die Corona-Pandemie offenbart den manifesten Unterschied zwischen einem starken Staat und einem starken Mann.

Doch bei den Demos der „Querdenker“ sind mit Neonazis und Hooligans die Hardliner inzwischen gefragt, denn Abgeordnete der AfD, die – aus Sicht der „Querdenker“ – längst selbst zum Establishment gehört. Skandale um Wahlkampfspenden des Spitzenpersonals oder den rechtsextremistischen Flügel der Partei zahlten auf diese Wahrnehmung ein. Die Pöbeleien im Reichstagsgebäude vergangene Woche machen hingegen deutlich, dass sich die „Querdenker“ längst der AfD bedienen. Denn diese brauchen unbedingt eine kritische Maße an Menschen und eine effiziente Kommunikation, um überhaupt Gehör zu finden.

Und die „Querdenker“ haben von der AfD gelernt, wie man Aufmerksamkeit generiert: Auch sie verfolgen die Strategie des kalkulierten Tabubruchs, den die AfD wie keine andere beherrscht.

Erst folgt die Provokation, später das Beschwichtigen, dann das Zurückrudern und schließlich die vermeintliche Richtigstellung. Bilder dazu werden für die Sozialen Medien vorbereitet und schnellstmöglich verbreitet. Wenn dann Journalisten darüber berichten und Politiker/innen sich darüber empören, glauben die Anhänger von „Querdenken“ oder AfD, dass ihre Meinungsvertreter sich einmal mehr getraut hätten, Widerstand zu leisten oder den Finger in die Wunde zu legen. Jüngstes Beispiel dafür ist „Querdenkerin“ Jana aus Kassel, die sich auf einer Anti-Corona-Demo in Hannover mit Sophie Scholl, deutsche Widerstandskämpferin während der NS-Diktatur, verglich: „Ich fühle mich wie Sophie Scholl, da ich seit Monaten aktiv im Widerstand bin, Reden halte, auf Demos gehe, Flyer verteile und auch seit gestern Versammlungen anmelde.“ In Karlsruhe verglich sich eine Elfjährige, sie habe sich bei ihrer Geburtstagsfeier gefühlt, „wie bei Anne Frank im Hinterhaus“. Die Tabubrüche sind dabei gut gesetzt, die entsprechenden Berichte schnell im Internet geteilt, jedoch die Beschwichtigung und das Zurückrudern bleiben aus. ●



Le Luxembourg dans le Top5

Le Grand-Duché se place quatrième mondial du classement des principaux contributeurs aux pertes fiscales des autres pays derrière les Îles Caïmans, le Royaume-uni et les Pays-Bas (et devant les États-Unis) selon un classement publié en fin de semaine passée par Tax justice network. L'étude inaugurale *Justice fiscale : état des lieux* réalisée par l'ONG de lutte contre l'évasion fiscale en évalue le coût et stigmatise les États-voyous et leurs victimes, dans l'ordre les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France et le Brésil. Sur 85 pages, Tax Justice Network chiffre le manque-à-gagner généré par les « abus fiscaux internationaux » à 427 milliards de dollars américains, soit six fois le PIB du Luxembourg. Les seuls transferts de bénéfices dans des « paradis fiscaux » coute 245 milliards. Le reste tient à la fraude ou l'optimisation (selon) des particuliers fortunés. TJN évalue à 1,39 pour cent le taux effectif sur les sociétés au Luxembourg, à 550 millions de dollars les pertes que le pays subit à cause de l'évasion fiscale et à 9,2 milliards celles qu'il génère aux dépens des autres. Le Luxembourg hébergerait 4,4 pour cent de la fortune *offshore* mondiale, derrière les États-Unis (20,4 pour cent), le

Royaume-Uni (12,2) et l'Irlande (5,6). TJN met aussi en exergue les flux financiers multilatéraux et relève que le Luxembourg apparait régulièrement comme « partenaire commercial responsable de la vulnérabilité » de pays africains tels que la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Libéria, le Maroc, le Sénégal. ^{ps0}

La partie de poker continue



L'OGBL a fait temporairement monter la pression dans les négociations qui l'opposent à la direction du fabricant de verre Luxguard devant l'Office national de conciliation. « Une grève semble désormais inévitable », était le titre d'un communiqué qui a atterri ce mardi dans les boîtes mail des rédactions. En cause : le plan social annoncé en octobre suite à la fermeture de l'usine Luxguard II à Dudelange. En juin, la direction avait encore évoqué 201 licenciements, mais le pire a été évité grâce à un plan de maintien dans l'emploi, grâce aussi aux très nombreux départs volontaires parmi les plus jeunes. (Ces-derniers auraient entretemps quasiment tous

trouvé un travail dans l'industrie lorraine et luxembourgeoise, dit le président de la délégation du personnel, Vincent Colin.) Restent aujourd'hui 37 salariés que la direction veut licencier dans le cadre d'un plan social. Le 20 novembre, l'OGBL a consulté ses membres chez Luxguard (soit, à l'en croire, quatre salariés sur cinq) s'ils sont prêts à soutenir « diverses actions ». Ce référendum, au vote secret, aurait été tenu dans les règles, supervisé par les instances syndicales : « On fait les choses réglo », assure Vincent Colin. Alors que la non-conciliation a été actée cette semaine, la voie est en théorie ouverte à la grève. Dans le communiqué de l'OGBL, on lit que « plus de 80 pour cent des votants se sont prononcés en faveur de la grève ». La tactique syndicale semble avoir fonctionné, puisque la direction de Luxguard, qui appartient à l'empire Koch Industries, a illico invité l'OGBL à reprendre les discussions. Celles-ci devraient probablement aboutir aujourd'hui, vendredi. Ce qui n'a pas empêché le KPL d'exprimer ce jeudi sa solidarité avec les « travailleurs en lutte contre les *kapitalistische Profitgeier* ». (Déi Lénk a plus sobrement « exprimé sa solidarité avec les salariés ».) Mais, comme le veut le dicton : « D'Zopp gëtt net sou waarm giess wéi se gekacht gëtt ». ^{bt}

Le prince maudit d'Havilland

« Le prince Andrew a aidé une discrète banque luxembourgeoise à courtoiser de louches clients », titre *Bloomberg* en fin de

semaine passée. La très lue agence d'information financière raconte comment le deuxième fils d'Elizabeth II a travaillé pour l'actionnaire et fondateur de banque Havilland à Luxembourg, David Rowland. « His royal cachet and his role as the U.K.'s special representative for international trade and investment until 2011 helped the Rowland family pitch their services to potential clients from the ranks of the world's dictators and kleptocrats », écrivent les journalistes, lesquels ont consulté des emails et réalisé des entretiens avec des anciens banquiers. *Bloomberg* cite un échantillon de personnages douteux qui auraient été refoulés dans la plupart des banques, mais qui ont souscrit des emprunts dans l'établissement logé sur l'avenue Kennedy au Kirchberg : un magnat de l'énergie au Nigéria poursuivi pour corruption (dont le splendide appartement new-yorkais a servi de gage, événement qui avait déjà retenu l'attention de la presse) ou encore l'assistant personnel d'un président kenyan persona non grata aux États-Unis. Havilland répond qu'aucun de ses clients, passés ou présents, n'ont été introduits par le prince Andrew (qui s'est retiré de la vie publique en 2019 après la révélation de sa proximité avec Jeffrey Epstein). L'agence *Bloomberg* explique néanmoins que le prince Andrew se rendait régulièrement en Azerbaïdjan, parfois en compagnie de David Rowland, où il y rencontrait le président Aliyev. Les liens avec la famille présidentielle sont détaillés,

notamment l'ouverture de cinq comptes en banque par ses deux filles, dans un audit rédigé par la CSSF cité par *Bloomberg*. Le régulateur luxembourgeois écrit en outre, selon l'agence, que les transactions de la famille Aliyev étaient sous surveillance des banques américaines et que deux établissements de Dubai ne voulaient plus voir son argent transiter par eux. Le régulateur luxembourgeois a alerté le parquet en 2018. *Bloomberg* informe qu'une instruction est en cours pour des soupçons de blanchiment lié à du personnel politique azéri. Banque Havilland a écopé fin 2018 d'une sanction administrative de quatre millions d'euros pour des manquements en matière de gouvernance contre le blanchiment d'argent. ^{ps0}

30 000 salaires nationalisés

Réuni mardi, le Comité de conjoncture a statué favorablement sur 3 809 demandes (contre 2 679 au mois précédent) : 30 244 salariés seront donc au chômage partiel en décembre, contre 22 075 en novembre. Le communiqué informe qu'en ce qui concerne



Ladurée 1 - Lydie Polfer 0

La Cour administrative tranchera en janvier sur le sort du salon de thé Ladurée dont l'aménagement ne convient pas à la Bourgmestre Lydie Polfer. Le problème ne concerne pas la décoration vert pistache et le style rococo-antique qui dénote quelque peu dans la Grand-Rue, mais des installations de traitement de l'air fixées sur un mur dans la cour intérieure qui ont poussé un voisin à se plaindre du bruit et de l'odeur. Depuis 2016 et faisant suite à une visite des lieux par la police des bâtisses de la Ville, celle-ci demande à la boutique alors détenue et exploitée par la famille Holder, également propriétaire des boulangeries Paul, de retirer ces éléments disgracieux et odorants. Ces installations techniques liées à la chambre froide et à la climatisation de l'immeuble, « dans le secteur protégé de la Ville Haute », n'avaient pas été prévues dans le permis de bâtir et donnent directement sur « les fenêtres des logements sis aux étages de l'immeuble voisin », selon les termes d'un courrier officiel envoyé par la bourgmestre au spécialiste du macaron. Or et notamment via un recours au tribunal administratif déposé en 2017, Ladurée rétorque que ces installations sont nécessaires et qu'il est très couteux voire impossible de les placer dans les combles, comme demandé par la mairie. La demanderesse (contre l'injonction de Mme Polfer) ajoute « que si le propriétaire de l'immeuble voisin n'avait pas transformé illégalement sa fenêtre en une fenêtre ouvrante, son locataire n'aurait jamais

pu se plaindre des installations techniques »... d'ailleurs, note le tribunal dans un jugement rendu le 13 mai, le voisin a entretemps renoncé à ses contestations.

Les juges estiment en outre « qu'au regard des coûts inévitablement liés à une installation des équipements à l'intérieur du bâtiment et compte tenu du faible impact sur l'esthétique du bâtiment d'une mise en place de l'installation litigieuse à l'extérieur du bâtiment, le tribunal retient qu'en refusant d'accorder une dérogation conformément à l'alinéa 2 de l'article D.4.2. du PAP QE, le bourgmestre a commis une erreur manifeste d'appréciation, de sorte que sa décision implicite de refus sur recours gracieux encourt l'annulation. » Lydie Polfer et ses services interjettent donc appel contre une décision rendue exactement un mois avant que Ladurée Luxembourg fasse aveu de faillite. La master-franchise a entretemps été reprise par un investisseur belge du prêt-à-porter et de la restauration, Eric Santeramo, à la tête de Feel Good Group, dont l'avocate Martine Lauer rappelle avec insistance qu'il n'a « rien à voir avec cette procédure ». La vente à emporter a rouvert samedi dernier (photo : SB). Dans son rapport 2019, Ladurée Luxembourg (alors propriété du groupe Holder) affiche une perte de 574 000 euros. Elle s'ajoute aux 1,7 million d'euros de déficit déjà accumulés depuis la reprise en 2014... dont un gros investissement dans les travaux de rénovation. ^{ps0}

Sorglos im Immobilien-Brutkasten

Dans sa « Financial Stability Review » qu'elle a publiée cette semaine, la Banque centrale européenne (BCE) met en garde contre une « surévaluation » de l'immobilier résidentiel, dont l'exemple le plus extrême serait actuellement à trouver au Luxembourg. (Par « surévaluation », la BCE comprend le ratio prix-revenus, il s'agit donc d'une « estimation » qui resterait sujette à une « incertitude considérable ».) Alors qu'au niveau de l'UE, les prix immobiliers continuent à monter, la BCE doute que cette dynamique durera : « Residential real estate price growth might face headwinds going forward as a result of a marked decline in GDP, consumer confidence and employment expectations. Moreover [...] tighter lending standards and fading demand could accelerate the slowdown in the euro area housing cycle anticipated for 2021. » ^{bt}

La « connerie humaine »

Pierre Surlut

L'augmentation du salaire social minimum ou la victoire d'un politique sur l'économique

« La connerie humaine est incommensurable ». Ainsi tweete le lobbyiste fort-en-gueule Romain Schmit samedi matin. Le secrétaire général de la Fédération des artisans l'a mauvaise. Le gouvernement a voté la veille l'augmentation de 2,8 pour cent du salaire social minimum (SSM) au 1^{er} janvier prochain. Après le vote du projet de loi 7719, déposé à la Chambre mardi par le ministre du Travail Dan Kersch (LSAP), le SSM passera de 2 141,99 à 2 201,93 euros par mois. Le Luxembourg conforte ainsi sa première place au classement des pays les plus généreux en la matière, devant l'Irlande et les Pays-Bas. 60 000 personnes touchent le salaire minimum, soit 14,6 pour cent des salariés du Luxembourg (fonctionnaires exclus). La proportion d'entre eux est la plus importante dans le secteur hébergement et restauration (46,2 pour cent). La branche commerce en regroupe le plus grand nombre avec 14 648 salariés, soit 24,2 pour cent de l'ensemble des personnes rémunérées au salaire social minimum. Des activités frappées fort par la crise.

Lors de la conférence de presse consécutive au conseil de gouvernement, le Premier ministre parle d'un « signal important », la preuve qu'on ne laisse personne de côté, surtout pas les plus faibles, les plus affectés par la crise sanitaire et économique. Xavier Bettel (DP) invoque des concepts qui se chevauchent « la cohésion sociale, fondamentale pour le vivre ensemble ». Le signe qu'il n'a pas complètement adopté la mesure ? Le libéral enchaîne sur la mise en place d'un instrument compensatoire, pour que les entreprises ne subissent pas une « double peine » (« *duel-belaaschtung* »), moins de chiffre d'affaires et une hausse du salaire minimum. Le ministre des Classes moyennes, Lex Delles (DP), a donc déposé mardi son projet de loi, celui-là « relatif à une aide de compensation de l'augmentation du salaire social minimum dans le contexte de la pandémie de Covid-19 ». L'idée selon laquelle un nouveau projet de loi doit être immédiatement compensé par un autre paraît quelque peu contre-intuitive... Il est question là d'une prime unique de 500 euros par salarié pour les entreprises de secteurs dits « vulnérables » tels que l'horeca, le commerce de détail, l'événementiel ou la formation. Le patronat ne s'en satisfait (évidemment) pas.

Dans un communiqué au vitriol (et aux chiffres légèrement gonflés, comme le relèvent les syndicats ce mercredi), l'UEL s'offusque et rappelle que l'on vit « une crise économique sans précédent », que la situation est « exceptionnelle » par l'ampleur du marasme avec une chute de sept pour cent du PIB. Selon les calculs du lobby de lobbies de patrons, ladite hausse du SSM entraînera un surcoût direct total de plus de soixante millions d'euros pour les entreprises luxembourgeoises (54,3 millions selon le gouvernement), huit pour la seule horeca et quinze pour le commerce et le transport, des branches gravement impactées par la conjoncture. La hausse du coût salarial liée à l'augmentation du SSM perdura elle « bien au-delà » des quelques mois que la compensation couvrira. D'autant plus qu'elle est destinée à quelques secteurs. La mesure « impacte la compétitivité de toutes les entreprises du pays », insiste l'UEL. Contacté, son futur président (à partir du 1^{er} janvier), Michel Reckinger, souligne qu'une telle hausse est souvent reportée (de fait, pas de droit) sur l'ensemble de la grille de salaires. La surenchère porte atteinte à la compétitivité-prix des petites entreprises luxembourgeoises qui jouent des coudes avec celles de la Grande Région, où les salaires sont moindres.

Chemins courts Déviation

L'opportunité du déclenchement de l'augmentation du salaire minimum est la première pierre d'achoppement. Le Code du travail (article L.222-2) oblige le gouvernement à soumettre tous les deux ans « un rapport sur l'évolution des conditions économiques générales et des

revenus, accompagné, le cas échéant, d'un projet de loi portant relèvement du niveau du salaire social minimum ». Or ledit rapport se base sur des agrégats économiques quelque peu datés et des « arguments peu convaincants », termes de Jean-Paul Olinger (directeur de l'UEL), quant à l'opportunité de réévaluer le SSM. Le salaire social minimum a été relevé à trois occasions entre 2018 et 2019. De 2,5 pour cent au 1^{er} août 2018, suite au déclenchement du mécanisme de l'indexation automatique. De 1,1 pour cent au 1^{er} janvier 2019 avec la revalorisation du salaire social minimum (« en vertu du retard accumulé sur l'évolution générale des salaires de 2016 et de 2017 »)... à laquelle il faut ajouter 100 euros prévus dans l'accord de coalition.

35,5 pour cent des employés payés au salaire social minimum vivent dans le canton d'Esch, bastion de Dan Kersch

Ironie du sort, l'email de l'UEL a atterri vendredi dans les rédactions en même temps que celui émanant du ministère des Finances détaillant la dégradation des comptes publics. « Au 31 octobre 2020, le solde de l'Administration centrale s'élève à -2,2 milliards d'euros, ce qui équivaut à une dégradation de trois milliards d'euros par rapport à octobre 2019 », écrit la rue de la Congrégation. Plus de dix pour cent des recettes fiscales manquaient à l'État par rapport à l'année précédente au même moment. Le plus gros manque à gagner s'établit dans le poste de l'impôt sur les sociétés (IRC) avec plus de 500 millions d'euros de trou en comparaison à l'an passé où deux milliards avaient déjà été récoltés (soit moins 25 pour cent). 229 millions d'euros des moins-values tiennent à des annulations des avances et à des délais de paiement. S'ajoutent maintenant les coûts (marginalemeent limités pour l'État) des mesures décidées la semaine passée. Concernant la prime unique de 500 euros, deux tiers des 60 à 70 000 salariés des secteurs identifiés comme vulnérables perçoivent, selon l'estimation gouvernementale, une rémunération située entre le SSM et le SSM qualifié. Le budget de la mesure s'élève à vingt millions d'euros. L'incidence financière de l'augmentation du SSM s'établit entre deux et quarante millions de surcoût pour le fonds pour l'emploi, chiffre dépendant du nombre de personnes reversées au chômage partiel.

Les patrons pointent du doigt le paradoxe à sauver les entreprises à grands renforts financiers, aux dépens des finances publiques, pour leur mettre ensuite des bâtons dans les roues. L'UEL savait que le ministère du Travail planchait sur la réévaluation du SSM et a tenté pendant une dizaine de jours de s'immiscer dans la démarche, notamment à l'appel de la « base », vent debout contre le mécanisme dans ce contexte. Les patrons ont travaillé sur des alternatives, comme un taux moindre ou la remise d'un chèque. En vain. Le dialogue social n'est pas envisagé dans cette démarche. Lors d'un débat budgétaire organisé mardi par la fondation Idea, *think tank* lié à la Chambre de commerce, l'iconoclaste

Michel-Edouard Ruben se restreint à voir dans la mesure un signal positif, révélateur de la volonté de donner du pouvoir d'achat à des gens dont la propension à consommer est élevée, ce qui aidera à la relance. L'économiste inscrit l'augmentation du SSM dans la posture du gouvernement depuis mars qu'il qualifie de « socialisme pandémique », avec l'État comme assureur en dernier ressort (sans forcément y voir un problème sinon que de ne pas aller au bout de la démarche).

Signé Dan Kersch

« C'est une mesure éminemment politique », clament en chœur les patrons, notamment l'ancien directeur de l'UEL Jean-Jacques Rommes lors de ce débat Idea. La pesanteur socialiste s'est accentuée au sein du gouvernement en marge du départ début 2019 d'Etienne Schneider (LSAP), davantage pro-entrepreneuriat que son successeur à la vice-présidence du gouvernement, Dan Kersch. « On sait *wien d'Box unhuet* dans le gouvernement », peste Michel Reckinger. Le centre de gravité politique s'est déplacé au Sud. Mais l'opportunité politique, quelle est-elle en termes électoraux ? La mesure touchera très concrètement 13 400 résidents du canton d'Esch-sur-Alzette, bastion de Dan Kersch (Mondercange). Le rapport remis aux députés révèle que les salariés rémunérés « au voisinage du SSM », sont pour 55,5 pour cent des résidents au Luxembourg (soit 33 584 salariés). Le canton Esch-sur-Alzette est le plus représenté : 35,5 pour cent de l'ensemble de ces salariés y résident, contre 19,6 pour cent sur le territoire du canton de Luxembourg.

Dan Kersch n'a pas clairomné la paternité de l'augmentation du salaire minimum. Il n'y a pas eu de packaging pour la monétiser politiquement. Xavier Bettel lui a coupé l'herbe sous le pied en présentant (assez brièvement d'ailleurs) les décisions après le conseil de gouvernement. Dans les jours qui ont suivi, personne, au ministère d'État ou au ministère de l'Économie (où l'on nous a renvoyé), n'a souhaité commenter. Le socialiste Kersch explique au *Land* que la réévaluation du SSM semblait « une pure évidence (...) » pour éviter que ne s'écarterent encore les ciseaux de l'inégalité » et pour aller vers une plus grande cohésion sociale, donc. (Le Statec constate cette semaine justement « une polarisation croissante de l'emploi salarié ».) Le ministre socialiste considère même le mécanisme comme un « automatisme, même si la loi est un peu floue ». Interrogé sur d'éventuelles dissensions au sein du gouvernement (un « Knirschen im Regierungsgebälk » pour reprendre un titre dans le *Wort* samedi), et notamment au sujet de la réévaluation du SSM, Dan Kersch concède tout au plus « des discussions ». D'aucuns soulèvent le principe d'équité de la mesure, d'autres considèrent « l'argument économique, est-ce que le moment est bien choisi ? », raconte-t-il. Voilà pourquoi, dit Dan Kersch, la prime unique des 500 euros a été portée par le gouvernement (en la personne de Lex Delles) à la Chambre. Celle-ci votera a priori les deux projets de lois puisque les partis se sont entendu sur un équilibre précaire. Le *Wort* parle de « mariage de convenance ».

À l'UEL, Michel Reckinger s'inquiète de ce qu'il perçoit comme du clientélisme aux dépens de l'économie nationale sur le long terme. Jean-Paul Olinger relève lui que « les frontières politiques deviennent moins floues, que le pragmatisme sévapore. Et les chemins courts... on n'en parle plus du tout aujourd'hui. » Le décor des discussions tripartites pour le Comité permanent pour le travail et l'emploi est ainsi planté. Celles-ci doivent guider le gouvernement dans sa réforme du droit du travail, notamment pour ce qui concerne les plans sociaux ou de maintien dans l'emploi, des paramètres décisifs au sortir d'une crise, mais aussi dans le cadre du basculement vers le digital. Dan Kersch prévient tout de suite : « Le CPTE est un organe où l'on discute, où l'on rapproche les positions. La décision est prise par le conseil de gouvernement. » ●



Restaurants et cafés tournent notamment grâce à des salariés payés au salaire minimum. Ils ferment ce jeudi suite aux nouvelles mesures gouvernementales pour lutter contre le Covid-19

Encore tôt pour la fintech

Georges Canto

La technologie financière, un secteur à fort potentiel encore vert



Apple Pay, la fintech développée par le géant à la pomme ne souffre pas de manque de fonds propres

C'est certainement la *success story* du Landerneau de la technologie financière luxembourgeoise en cette fin d'année 2020. La semaine passée, la fintech Satispay (d'origine italienne mais logée dans la Luxembourg House of FinTech) a bouclé un tour de table de 93 millions d'euros (dont 68 en actions nouvelles) pour financer son expansion en Europe, notamment au Grand-Duché (200 commerçants déjà affiliés) et en Allemagne. Un montant important par rapport

aux objectifs (cinquante millions) et aux sommes levées depuis sa création en 2013 (42 millions). Sur-tout, parmi les souscripteurs figurent entre autres la fintech américaine Square (créée en 2009 par Jack Dorsey, fondateur de Twitter), le géant chinois Tencent et le groupe bancaire LGT (Liechtenstein).

Désormais valorisée à 250 millions d'euros, Satispay, qui propose une solution de paiement mobile

bancaire totalement indépendante des réseaux de cartes de crédit, a bénéficié à plein de la période de crise avec en dix mois une augmentation de 78 pour cent des transactions traitées par rapport à 2019 sur son marché d'origine. Le nombre de clients y a crû de 53 pour cent pour atteindre 1,3 million et on y compte plus d'un tiers de nouveaux commerçants affiliés. Son succès semble confirmer le sentiment que la digitalisation accélérée de l'économie et de

la société, à la faveur de la crise sanitaire, ouvre un boulevard aux fintech.

Pourtant on a pu lire dans le *Financial Times* du 2 novembre qu'au contraire « le virus a écrasé le rêve des challengers » (l'article s'intitule *The virus has crushed the challenger bank dream*). À y regarder de plus près, l'analyse de la journaliste Jemima Kelly se fondait surtout sur les difficultés rencontrées par les néo-banques sur le marché britannique. « L'idée que des sociétés comme Monzo et Revolut peuvent faire tout ce que les banques font, mais mieux, est en train de se fondre », estime l'auteur. De fait, Monzo, qui revendique quatre millions de clients particuliers, est à la peine.

À la mi-mars, la néo-banque créée en 2015 avait bouclé un tour de table de soixante millions de livres, réunissant des partenaires de la première heure (dont Orange) et de nouveaux investisseurs. Mais elle avait dû accepter une souscription avec une décote de quarante pour cent et la levée a été inférieure de dix millions aux espérances. Le *FT* écrivait alors qu'en l'absence d'un financement promis par le géant japonais SoftBank, Monzo ne pourrait pas tenir au-delà du deuxième semestre 2021. En juillet, la banque, tout en avertissant que la pandémie « menaçait sa capacité à continuer », a licencié 120 salariés. Jamais rentable depuis ses débuts, elle pratique la fuite en avant en tentant de lancer un « compte premium » rémunéré avec une carte haut-de-gamme. Mais ses pratiques commerciales interpellent : avant même la crise sanitaire, la néo-banque avait parfois geler les comptes sans préavis afin « d'empêcher les criminels d'utiliser Monzo pour des activités illégales », une bonne décision dans 95 pour cent des cas, selon elle. C'est sans doute avec une partie des cinq pour cent restants que s'est constitué le groupe Facebook « Monzo a volé notre argent » qui compte 5 000 membres.

Revolut se trouve dans le même cas. Bien que jamais rentable (et avec des pertes triplées en 2019), la néo-banque fondée en 2014 a pu lever 500 millions de livres en février et a encore réussi à obtenir une rallonge de 80 millions en juillet, proclamant à ce moment que sa valorisation n'avait pas changé, à 5,5 milliards. Mais ses revenus ont chuté malgré une augmentation du prix de ses services et elle ploie sous les plaintes. Près de 4 000 pour les neuf premiers mois de 2020 sur le site de réclamations en ligne Resolver contre moins de 2 500 pour l'ensemble de 2019, la plupart concernant l'impossibilité d'accéder aux fonds pendant des semaines voire des mois. Revolut a concentré 80 pour cent des réclamations. Une autre néo-banque anglaise connue, Monese, également familière du blocage inopiné de comptes, qui espérait lever 80 millions de livres, n'en a récolté que la moitié. Selon le *FT*, ces fintech ne parviennent pas à fidéliser leur clientèle en raison de leurs méthodes commerciales et montrent leurs limites en cas de crise. Il cite le cas de Tide, spécialisée dans les services de paiement et de crédit aux PME. Elle a fait partie au printemps des 28 banques agréées pour distribuer des prêts garantis par le Royaume-Uni, mais dans le courant de l'été elle s'est trouvée à court de ressources pour prêter car elle ne collecte pas de dépôts et n'a pas accès au financement direct de la Banque d'Angleterre. Elle a dû fermer sa liste d'attente où étaient inscrites quelque 7 000 entreprises ! De quoi inciter les clients à retourner vers leurs prestataires bancaires habituels.

Le cas britannique ne semble pas isolé. En France, la néo-banque C-zam, une filiale de Carrefour, a clôturé le 15 juillet ses quelque 120 000 comptes après un peu plus de trois ans d'existence, provoquant une avalanche de plaintes en raison du manque d'information et des difficultés rencontrées par certains clients pour récupérer leurs

Des faux départs chez les néobanques aux services de paiement très prometteurs : le paysage très contrasté de la fintech

fonds. Selon l'expert français Stéphane Houin, deux raisons majeures expliquent les difficultés actuelles des néo-banques en Europe. Leur *business model* est trop dépendant des commissions sur transactions que leur versent les détaillants. Or les confinements successifs ont provoqué une baisse de la consommation des ménages, les achats en ligne ne compensant pas la baisse de fréquentation des magasins. D'autre part, comme toutes les start-up, elles manquent de fonds propres. Non seulement elles sont fragilisées en cas de crise, mais dans un contexte de récession, de manque de confiance des investisseurs et d'incertitude sur les marchés financiers la « levée de fonds, levier essentiel à la croissance de ces jeunes pousses, devient très compliquée ». Houin considère par ailleurs que le modèle de croissance est trop basé sur des « stratégies marketing complexes ». Or, les dépenses afférentes, notamment en communication, sont très souvent sacrifiées en période de crise.

Pour Stéphane Houin, « la crise actuelle est propice aux introspections et remises en question », ce qui conduit certaines de ces start-up à un « véritable repositionnement de leur modèle ». Elles ont davantage le souci de la rentabilité et cherchent à diversifier leurs sources de revenus. Si les fintech orientées sur les particuliers n'ont pas vraiment réussi à séduire les entreprises, surtout dans un contexte d'incertitude économique, celles qui ne font que du *business to business*, notamment celles qui fournissent les entreprises de commerce électronique, marchent bien, comme le reconnaissait l'article du *FT*. Elles sont appréciées des investisseurs, de sorte qu'en Europe elles ont déjà levé cinq milliards d'euros cette année. La société londonienne Checkout.com, qui traite les paiements pour les détaillants et les services en ligne, a levé 150 millions de dollars en juin 2020 et atteignait alors une valorisation de 5,5 milliards de dollars, soit un doublement en un an. La suédoise Klarna, qui fournit une infrastructure de paiement pour les e-commerçants a été évaluée en octobre à près de onze milliards de dollars, ce qui en fait « la fintech la plus précieuse d'Europe », ayant directement bénéficié de la hausse des achats en ligne pendant la pandémie.

Et même du côté des solutions de paiement proposées au consommateur final, les innovations dynamisent continuellement le marché. Outre la fintech italienne Satispay, on peut citer celui de l'australienne Afterpay, un service en ligne qui permet aux acheteurs américains, britanniques, australiens, néozélandais et canadiens de payer des articles de petite taille (comme des chaussures ou des t-shirts) en quatre fois sans frais sur une période de six semaines. Une solution plébiscitée par les Millenials qui n'ont pas de carte de crédit ou qui craignent d'accumuler des dettes avec des taux d'intérêt élevés. En un an son action est passée de huit à 105 dollars et sa valeur boursière dépasse désormais 28 milliards de dollars. ●



Plus de hauteur

Découvrez le Lëtzeburger Land en vous abonnant gratuitement durant un mois.

land@land.lu
www.land.lu
téléphone 485757-1

Le rêve américain

Outre-Atlantique, les néo-banques rattrapent leur retard sur l'Europe. En Amérique latine, une proportion élevée de la population ne détient pas de compte courant ni de carte bancaire : c'est le cas d'un tiers des Brésiliens, mais leur pays est aussi un des plus connectés au monde. De ce fait, avec des offres économiques, rapides et accessibles depuis un *smartphone*, les néo-banques locales ont attiré soixante pour cent de clients supplémentaires entre 2017 et 2019. Aux États-Unis, où l'on compte quatorze millions de ménages non-bancarisés, qui sont aussi les plus pauvres, les fintech ont permis

à ces personnes de bénéficier facilement des aides directes prévues en mars par le plan de relance de l'administration Trump (300 milliards de dollars). De fait, les dernières levées de fonds ont été des succès. En mai Marqeta (cartes virtuelles), basée en Californie, a récolté 150 millions de dollars dans le cadre d'un tour de table qui la valorise à 4,3 milliards de dollars. Elle a annoncé mi-novembre un partenariat avec Uber. Un autre californienne, Varo Money, a engrangé en juin 240 millions de dollars en capital, deux fois et demi plus qu'attendu, grâce à une activité qui a explosé en quelques mois. gc

ZU GAST

Façonner l'après

L'écologie (climat, biodiversité, ...), le logement, les inégalités sociales grandissantes : depuis longtemps nous sommes confrontés à des crises exigeant des choix de société. En provoquant de surcroît une crise sanitaire, la pandémie du Covid-19 aggrave encore ces urgences connues, tout en illustrant deux choix profondément différents que peut prendre le gouvernement.

Avec l'État de crise, DP-LSAP-Déi Gréng ont démontré que la volonté politique peut mobiliser des moyens importants en vue d'atteindre un bien commun, telle la santé. Cependant, depuis l'automne, leur gestion de la crise sanitaire s'apparente de plus en plus aux modes de gestion insuffisantes et bien connus des autres crises : S'exprimer avec pathos sur la gravité de la situation ? Certes. Prendre des mesures durables, justes et proportionnées ? Non.

Si consensus il devrait y avoir, ce serait de mettre le bien des citoyen.ne.s au centre de l'action politique! Or, alors la santé, l'emploi, le logement et l'écologie devraient faire l'objet de changements de paradigmes importants. Il faudrait arrêter les mesures arbitraires et autoritaires, tel un couvre-feu, et oser des vrais changements structurels. Voici des exemples de ce que cela signifierait aux yeux de Déi Lénk.

L'État aurait dû implanter la prévention sanitaire de façon exemplaire depuis des mois. Pourtant, il n'y a toujours pas de système de filtrage de l'air dans les établissements scolaires, ni dans les transports publics.

Au lieu d'isoler les démarches stratégiques dans les bureaux des entreprises de *consulting* et de réduire le travail de sensibilisation à de la communication publicitaire, il faudrait former des multiplicateurs/trices du terrain, dans les associations et communes, recruter des personnes au chômage pour réaliser des fonctions sur

place et diriger ainsi les ressources mobilisées pour lutter contre la pandémie de façon conséquente vers un travail proche des gens. Comment peut-on sinon raisonnablement attendre des citoyen.ne.s de se retrouver avec, et donc de respecter, des règles dont quelques-unes ont changé vingt fois depuis mars ?

Gary Diderich est un des deux portes-parole de Déi Lénk

Si nous observons d'un côté des pénuries importantes, par exemple en personnel éducatif formé, et de l'autre côté des professionnel.le.s de secteurs tel la formation professionnelle au chômage (partiel), il revient au gouvernement de coordonner ces besoins et ressources. Ceci a été fait dans le cas de Luxair, dont les salarié.e.s ont été détaché.e.s au *contact-tracing*. Et ceci devra être fait dans l'éducation, les transports, le travail communautaire, la rénovation et construction de logements... C'est cette approche de mise en commun des compétences qui amènera le Luxembourg durablement vers plus de résilience.

L'envergure de la privatisation de tâches-clés de la gestion de crise démontre par contre le peu de volonté du gouvernement d'adapter sa doctrine aux nécessités. Face aux crises actuelles, l'entêtement du gouvernement de poursuivre avec les mêmes moyens qui ont causé les problèmes revient à une déclaration d'échec avec comme seul espoir un vaccin incertain. Or, nous savons pertinemment qu'il n'y a aucun vaccin aux autres crises. Au lieu de privatiser nos compétences et nos espoirs, commençons donc finalement à nous donner les moyens de sortir ensemble et durablement de toutes ces crises ! ● Gary Diderich

D'GEDICHT VUN DER WOCH



Lockdown light

Jacques Drescher

Nees zwanzeg Deeg Mesuren;
Alt nees eng Hellewull.
Kee Kino a keen Theater;
Nuets kee Mënsch op der Rull.

Dobaussen däerf een turnen,
Mee net méi an der Hal.
Et kann ee Fussball spillen –
Zu véier maximal.

De Shopping bleift eis helleg;
D'Kultur ass ofgesot.
Besuch däerf zwar nach kommen,
Mee just aus engem Stot.

De Kleesche kann net reesen;
E krut keen Hotelsbong.
An d'Kanner kucke rosen
A „mega-eidel“ Schong.

CHRONIQUES DE L'URGENCE

Dangereuses tergiversations

Jean Lasar



Manifestation
Fridays for
future en 2019

Face à des défis existentiels, temporiser n'est pas une option. C'est pourtant le choix qu'ont fait un grand nombre de gouvernements face à la pandémie cette année. De même que le nouveau coronavirus ne fatigue pas, les immenses problèmes climatiques, environnementaux et sociaux que nous vaut notre addiction aux énergies fossiles ne se résoudront pas d'eux-mêmes. S'il est bien une leçon qu'il nous appartient de tirer de la gestion souvent calamiteuse du Covid-19, c'est que nier, regarder ailleurs, louvoyer, procrastiner, espérer pour le mieux, attendre que ça passe, remettre à des jours meilleurs, tenter de négocier, gagner du temps, rien de tout cela ne fonctionne. Quand bien même cette nouvelle maladie tue et rend durablement souffrants un grand nombre d'humains, il nous appartient de tirer profit au plan cognitif de l'expérience de la crise qu'elle suscite. Des menaces aussi graves, aussi radicales que celles-là, soit on les attaque à bras-le-corps, avec pour but d'en venir à bout, soit on hésite, on en aggrave les impacts et on finit par y succomber.

Bien qu'utile pour nous pousser à enfin agir, ce parallèle a cependant ses limites. Contrairement à la pandémie, que des politiques sanitaires conséquentes, y compris sans doute de vastes campagnes de vaccination, devraient pouvoir juguler ou du moins mitiger en l'espace de quelques

Des menaces aussi graves que celles-là, soit on les attaque à bras-le-corps, avec pour but d'en venir à bout, soit on hésite, on en aggrave les impacts et on finit par y succomber

années, rien d'aussi simple n'existe pour la crise climatique. Cesser de procrastiner, s'engager à réduire drastiquement nos émissions et traduire ces engagements en actes n'est que le début d'une longue marche qui s'annonce, ne nous voilons pas la face, autrement plus ardue que nos efforts pour surmonter la pandémie.

Même si nous parvenons à réduire fortement les émissions de gaz à effet de serre, il faudra compter avec les impacts négatifs des émissions passées, qui risquent de déstabiliser le tissu social et par conséquent de menacer l'acceptabilité des efforts de mitigation. Événements climatiques extrêmes, détériorations de la biodiversité, acidification des océans, effondrements des rendements agricoles et halieutiques, poussées migratoires, instabilités et crises économiques et politiques, autant de problèmes qui au cours des prochaines années peuvent à tout moment nous surprendre et se combiner en grappes explosives.

L'autre grand enseignement à tirer de la pandémie est qu'en tant que politique, on s'abrite derrière la défense à tout crin de l'économie à ses risques et périls. Sachons lire les rapports du GIEC. À moyen terme, la santé publique est davantage menacée par la crise climatique que par le Covid-19. Tergiverser sur les mesures sanitaires au nom de la préservation de l'emploi ou de la croissance est un leurre, comme le démontrent les performances économiques très moyennes des pays qui ont zigzagué face au défi sanitaire. De même, reporter la décarbonation aux calendes grecques au nom de points de PIB à grappiller est un calcul illusoire. ●

males weitgehend frei berichtenden türkischen Medien systematisch unter Druck zu setzen. Nicht mit gestrichelten Einschränkungen, sondern durch schlaues Infiltrieren. Der erfahrene und kritische Journalist Aydin Ergin beschrieb dieses Vorgehen im Blog international die linke.de so: „Ein Finanzpod, der aus höchstens fünf oder sechs großen Bausteinunternehmen besteht, die den Livestream bei staatlichen Ausschreibungen erhalten, hat Zeitungen und Fernsehkanäle aufgekauft und deren Führungsetagen mit Leuten besetzt, die Erdogan-Empfehlungen und Anweisungen befolgen.“

ernsten Angriffs des autoritären Regimes auf kritische Medien hätten sich bereits im Vorfeld. Denn seitdem die größten und bekanntesten Medien von Erdogan Helfern übernommen sind, sind es vor allem die kleinen Medien, im Internet, die dem Regime ein Dorn im Auge sind.

Mit einer Anordnung vom 1. August 2019 versuchte der türkische Hohe Rat für Rundfunk und Fernsehen (RTÜK) zur Zeit, das Internet unter seine Kontrolle zu bringen. Laut ihr müssen ab jetzt Sender und Livestream-Kanäle, die in der

Der Vertreter von Erdogans Partei im RTÜK, Nuraliha Öztürk, betonte gegenüber der BBC, zwar, dass Sender, die auf YouTube oder Persscope einige Stunden senden, von der neuen Regelung nicht betroffen seien. Doch der Text der Anordnung ist demnach unpräzise, dass nicht nur die vom Regime verhassten kritischen Medien in der Türkei wie Medyascope oder T24 bald zum Schweigen gebracht werden könnten, sondern auch internationale Sender. Vor allem wird bereits spekuliert, wie die Kontrolleure von RTÜK mit dem neuen, gemeinsamen YouTube-Kanal der Sender Deutsche

nen lässt, wobei die Räte für internationaler Medienstellen

In diesem „Analyse“ wird nicht erstattung der türkischen und Sendungen der britischen schen DW, der US-amerikan französischen France 24, die n und des chinesischen CCTV Tagesschau The Independent das Privileg einer ihrer Medien wird analysiert. Sie ihrer Facebook- oder Twitter-“? Sie behauptet, die internationale wissenschaftlichen Ergebnisse

Die genannten Medienanstalten ten der dort beschäftigten für zum Beispiel in den sozialen Medien Terrorangriffen auf die Türkei verurteilt noch ihre Trauer-Schulduldigung. „Ein bedauer Medienanstalten, die von vielfältigen und unabhängigen berichten, befinden sich unter Türkei-Gegnern.“

Stra „empfehl“ dem internationalen häusere dreht, sie sollen ihre überprüfen, die Arbeit der Reporterinnen, die antworten Türkei mehr Beachtung schen einseitige Berichterstattung zur

Dabei möchte zu betonen, da Regime noch nicht sein genau und Polen gegen die Medien in dass es in naher Zukunft weiter hielten, noch für die noch in ten auch nur eines Schlimmer-Normalisierung gibt.

Votre publicité ici

Contactez Zoubida Belgacem qui est en charge de la régie publicitaire au sein du Lëtzeburger Land.

+352 48 57 57 32
zbelgacem@land.lu

DROIT DE RÉPONSE

« Une calomnie à la fois grave et grossière »



Graffiti de l'artiste Banksy sur un mur de Bethléem

Dans un article publié dans le *Lëtzebuurger Land* du 6 novembre 2020 sous le titre « Schattenseiten einer Lichtgestalt », Claude P. Muller reproche au ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, son apparition dans un symposium du Comité pour une paix juste au Proche-Orient (CPJPO), rassemblant des militants pour la paix israéliens et palestiniens et qu'il qualifie de « übliche Veranstaltung zur Delegitimierung Israels ». Dans ce contexte, le CPJPO est diffamé en tant qu'antisémite ; l'auteur affirme que notre association utilise des « Symbole der Nazis und der Terrororganisation Hisbollah », ce qui est une calomnie à la fois grave et grossière suggérant que le CPJPO adhère à l'idéologie ou aux méthodes de ces organisations. Il met le CPJPO également en relation avec la performance d'une artiste juive israélienne, avec laquelle le CPJPO n'a pourtant aucun lien. Ces reproches n'ont aucun fondement, mais sont repris par certains politiciens pour alimenter leur agenda politique, en premier lieu par le député Fernand Kartheiser du parti ADR à la Chambre des Députés, contre lequel le CPJPO a d'ailleurs déposé plainte pour atteinte à l'honneur et à la réputation.

Le reproche de « délégitimer » ne fait guère de sens : d'abord qu'entend M. Muller par « délégitimer » ? Il n'en dit rien. Quoi qu'il en soit, critiquer la politique d'un État, lui rappeler ses obligations envers le droit international et les droits humains ne signifient certainement pas remettre en question son droit à l'existence, si telle est la crainte qui s'exprimerait derrière « délégitimer ». Au contraire, cela signifie prendre cet État au sérieux concernant sa prétention d'être un État démocratique. C'est pourquoi nous n'utilisons pas le terme

de « Judenstaat », comme le fait M. Muller, pour désigner Israël, comme nous ne parlons pas de « Moslemstaat » ou de « Chinesenstaat ». Ces termes ont une connotation raciste ou de discrimination ethno-religieuse ; ils sont contraires à la conception d'un État démocratique qui attribue à tous ses citoyens les mêmes droits et devoirs. Pour le rappeler clairement ici et contre toutes les affirmations calomnieuses contraires : le CPJPO défend les droits légitimes du peuple palestinien et plaide pour une solution de paix juste pour les deux parties. Il ne remet pas en cause le droit à l'existence d'Israël.

Le CPJPO

Hommes et femmes d'horizons politiques, professionnels, philosophiques et religieux différents, nous avons créé le Comité pour une paix juste au Proche-Orient en avril 2002 afin de soutenir une paix juste et durable dans cette région du monde. Les valeurs à la base de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Droit International constituent nos références éthiques. Conscients des crimes contre l'humanité commis au nom d'idéologies racistes, nous rejetons toutes formes de racisme, de discrimination raciale ou d'incitation à la haine raciale.

Nous gérons trois projets en parallèle et qui sont complémentaires : deux projets de coopération en Palestine (un projet de soutien psychosocial aux enfants du camp de réfugiés de Jénine et un projet de soutien à la microfinance palestinienne) ainsi qu'un projet de sensibilisation aux droits humains et au développement juste et durable au Luxembourg. En tant qu'ONG de

développement, notre mission n'est pas d'être le porte-parole de quiconque mais de contribuer à l'éducation aux droits humains et à la paix, à la citoyenneté mondiale des jeunes et à l'éducation aux objectifs de développement durable des Nations-Unies appliqués à la Palestine.

Nous sommes des citoyens engagés au-delà de la cause d'une paix juste au Proche-Orient. Nous soutenons toutes les autres luttes pour le respect des droits de l'homme et du droit international dans le monde.

Le CPJPO dénonce l'antisémitisme

Le reproche d'antisémitisme est devenu une arme de propagande pour justifier les politiques d'Israël ou pour intimider et faire taire les voix qui exigent la fin de l'occupation et de la colonisation, une propagande qui exploite les sentiments de culpabilité historique. C'est une stratégie qui menace la liberté d'expression et le droit à dénoncer les injustices et le viol du droit international. Des formules linguistiques sont créées pour soutenir cette propagande, telles que « délégitimation d'Israël », « israelbezogener Antisemitismus », « neuer Antisemitismus », l'amalgame entre « antisionisme » et « antisémitisme », pour n'en nommer que quelques-unes. Le but est d'occuper et de dominer l'espace public avec des formules, reprises par certains médias sans distanciation critique, pour imposer un certain narratif et une certaine perception du conflit. L'accusation d'antisémitisme devient un argument manipulateur, dévié de son but original, qui est la lutte contre le racisme antijuif. Cette lutte et la prévention de préjugés et d'attitudes racistes en général doit se

faire par le biais de la sensibilisation aux valeurs des droits de l'Homme et du droit international, instauré suite aux horreurs de la Seconde Guerre mondiale et des crimes nazis. Cette sensibilisation fait partie de toutes les actions et de tous les projets du CPJPO. On ne peut lutter pour ces valeurs et en même temps instaurer des tabous et des interdictions de réflexion critique concernant les violations de ces valeurs par Israël ou par tout autre État. La double morale et les doubles standards rendent les efforts de prévention inefficaces et leur enlèvent toute crédibilité.

Le rapport RIAL : un document de désinformation sans légitimité académique ou institutionnelle

Dans les accusations contre le CPJPO, l'auteur se réfère en grande partie au rapport 2019 de l'Asbl Recherche Information sur l'Antisémitisme au Luxembourg (RIAL) qu'il qualifie de « luxemburgischer Antisemitismusbericht », formulation qui induit en erreur. Ce rapport émane en effet principalement de la plume d'une personne privée qui publie sous le nom de cette Asbl et qui n'a aucune légitimité officielle, académique ou scientifique. Le rapport est un document de nature propagandiste de 112 pages, confus, polémique, qui mêle toutes sortes de prises de position, reproductions d'articles et est parsemé du début à la fin de symboles et caricatures nazis. Le fil rouge semble se résumer en un motif principal : attaquer et discréditer le CPJPO.

Le rapport RIAL présente ainsi des « statistiques » supposées démontrer que le CPJPO est responsable d'une bonne partie des « incidents antisémites » au Luxembourg (38 pour cent). Cette démonstration est faite à l'aide d'une méthode si tendancieuse et subjective, ne répondant à aucun des critères les plus élémentaires de recherche en sciences sociales, qu'on pourrait s'en moquer et la mettre à la poubelle, s'il n'y avait pas des personnes qui reproduisent publiquement ces affirmations sans les vérifier.

Le document fait référence au CPJPO 314 fois. Évidemment cela choque le lecteur et c'est exactement le but. Et puisque rares sont les personnes qui ont lu la totalité du rapport, peu se rendent compte de l'intention malveillante des auteurs.

Concernant les « incidents antisémites », il faut savoir que ce sont des écrits (*posts*) sur Facebook que l'auteur du rapport classifie lui-même et selon ses propres critères comme « incidents antisémites ». Il ne s'agit donc pas des cas enregistrés par la police, voire de condamnations en justice. Des liens sont créés entre des écrits de personnes quelconques et le CPJPO, par exemple par le biais d'un commentaire voire d'un simple « like » qu'un internaute laisse sur la page Facebook du CPJPO. Dans le rapport du RIAL, ces personnes deviennent, par un étrange tour de passe-passe, des « sympathisants » du CPJPO : par la suite, tout ce qu'ils écrivent est évalué comme « incident antisémite » et attribué au CPJPO. Des écrits sur un blog sans aucun lien avec le CPJPO sont ainsi attribués au CPJPO. De même la réflexion critique d'un membre du CPJPO publié dans un quotidien luxembourgeois et dont le contenu ne plaisait pas à l'auteur du rapport vaut comptage comme « incident antisémite » attribué au CPJPO.

À noter aussi que l'auteur du rapport pratique un profilage discutable de citoyens « suspects » à l'aide de sa base de données, avec des critères tels que l'attitude politique, l'appartenance à un parti ou une association, la religion ou l'ethnie, et d'autres données personnelles et sensibles, actuelles ou passées. Quid de la protection des données à caractère personnel ?

De manière globale, ce rapport prétend détecter des incidents antisémites sur base de critères subjectifs de l'auteur en utilisant la définition « de travail » de l'antisémitisme de l'International Holocaust Remembrance Alliance et les exemples très controversés qui accompagnent celle-ci. Cette définition n'a rien de « légal » et pose problème parce qu'elle rend difficile, voire impossible toute critique envers la politique d'oppression et de colonisation du gouvernement israélien. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle elle a été adoptée sans les exemples par le Parlement luxem-

Le CA du Comité pour une paix juste au Proche-Orient réagit à l'article de Claude P. Muller (d'Land du 6.11.2020)

bourgeois – chose que l'auteur du rapport passe sciemment sous silence.

Pour une approche sur base de critères professionnels

Une récente évaluation externe par un organisme spécialisé des actions, positions et publications du CPJPO, commanditée par la Direction de la coopération, a montré que nos positions sont en concordance avec le droit international et les conventions des droits de l'homme. Citons l'une des conclusions du résumé de cette évaluation : « En termes de positionnement de l'organisation, nous avons tout d'abord constaté que les messages véhiculés par le CPJPO sont conformes au droit international et au respect des droits humains. Les intervenants mobilisés lors des activités d'Éducation au développement et de sensibilisation qui sont organisées par le comité présentent des profils adaptés à cette orientation générale du discours. L'expression publique du CPJPO ne peut pas être assimilée à de la propagande, et elle apparaît compatible avec un cofinancement du gouvernement luxembourgeois. De plus, les interventions proposées par le CPJPO s'inscrivent en cohérence avec les documents de référence qui les encadrent, tels que la charte EDD, les conditions générales régissant les relations contractuelles entre le MAEE et les ONG, ou encore la stratégie de la Coopération luxembourgeoise ».

En conclusion, le CPJPO estime que l'observation de l'antisémitisme et la lutte contre celui-ci sont importants, même si elles ne font pas partie directement de son objet. Face à l'abus du reproche d'antisémitisme et son utilisation perverse à des fins politiques, le CPJPO est d'avis que l'observation et la lutte contre l'antisémitisme au Luxembourg devraient être réalisées par une institution étatique ou paraétatique, indépendante et opérant sur des bases professionnelles et légales claires. Nous rejoignons l'avis d'autres associations, qui argumentent en faveur d'un seul organisme neutre traitant toutes les formes de racisme et de discrimination. Le CPJPO reste ouvert à tous les échanges de bonne foi aussi bien sur la question palestinienne que sur la critique d'Israël et les risques d'antisémitisme. ● Le conseil d'administration du CPJPO

¹ Voir le site de la direction de la coopération <https://bit.ly/3fx71od> où le lecteur trouvera le résumé de l'évaluation.

² Voir Lettre ouverte au Président de la Chambre des Députés et au Premier Ministre : <https://bit.ly/33aEVdt>



Le projet nazi pour la construction d'un nouveau grand théâtre

Playtime Un long couloir avec des portes blanches en enfilade au cinquième étage du Lëtzebuerg City Museum fait croire à un dédale bureaucratique tout droit sorti d'un film de Jacques Tati. Une esthétique standardisée comme les affectionnent les administrations publiques : rien ne dépasse, aucune porte ne se démarque, le citoyen/visiteur s'y perd. Sauf qu'ici, il est invité à ouvrir les portes les unes après les autres. Derrière chacune se cachent des documents, certains rares, comme ce sceau de la Ville de Luxembourg (1238-1444) ou la lettre d'octobre 1941 du Gauleiter Gustav Simon décrivant les nouvelles armoiries de la capitale imposées par l'occupant nazi. Derrière d'autres portes, des documents plus banals, comme la charte graphique de l'actuelle identité visuelle de l'administration communale, des affiches publicitaires pour la *Schueberfouer* ou des registres de personnes établis par le bureau de la population (dont les noms sont dûment noircis, bien sûr, RGPD oblige). En fait, ce couloir administratif est l'entrée dans l'actuelle exposition *LU 82.1.2_296* consacrée aux Archives de la Ville. « Pour moi, il était important de montrer qu'il y a une continuité dans les archives, et que des documents qu'on garde peuvent paraître sans intérêt aujourd'hui, mais s'avérer importants plus tard », explique Evamarie Bange, la directrice des Archives de la Ville, qui a conçu l'exposition avec Gilles Genot des Musées de la Ville et Pit Peporté avec sa société Historical Consulting.

Si l'idée de faire une exposition sur les archives mûrissait depuis quelque temps déjà dans les caves de la mairie, surtout avec l'idée de valoriser les fonds et collections précieuses, elle s'est concrétisée avec la proposition de Guy Thewes, le directeur des Deux musées de la Ville, de l'accueillir au dernier

étage du musée. Ce fut l'historien Pit Peporté qui convainquit Bange de faire une exposition de vulgarisation à destination du grand public, une exposition qui ne montre pas seulement quelques autres documents originaux, mais qui présente plutôt l'activité des archives en tant que telles. *LU 82.1.2_296* (selon le futur code d'archivage des documents de cette exposition aux archives) est donc finalement structurée de manière très didactique en plusieurs parties : le couloir avec les différentes sections, une salle dédiée au secret d'archives et ses bases juridiques, une autour de la restauration des documents ou de leur accès, des rappels historiques sur notre actualité – avec ces affiches de sensibilisation pour lutter contre la propagation du choléra ou de la tuberculose – et une dernière salle, très impressionnante par ses plans et dessins, sur des projets grandiloquents, notamment des nazis, pour la construction d'un nouveau grand théâtre ou l'aménagement du plateau du Kirchberg. Le musée n'a pas lésiné sur les moyens pour montrer que les archives, c'est sexy.

Au cœur « L'archive est le cœur de notre maison, c'est à partir de là que se développe tout ce que nous faisons », affirme Nathalie Jacoby, la nouvelle directrice du Centre national de littérature (CNL) à Mersch. Où on voit actuellement entre autres un deuxième plan du projet de théâtre nazi, dans le contexte de l'exposition sur les auteurs et artistes durant la Deuxième

Guerre mondiale. Dans un petit pays, les redites sont inévitables. En 25 ans d'existence, le CNL a pu collecter plus de 400 fonds différents, souvent des dons et legs, dont chacun vient enrichir et affiner les connaissances sur un auteur ou une autrice et son époque. Sous la responsabilité de trois directeurs successifs, Germaine Goetzinger, Claude D. Conter et, depuis la rentrée, Nathalie Jacoby, le CNL a développé toute une stratégie pour non seulement recueillir des archives privées qui lui sont confiés, les restaurer, cataloguer et stocker dans de bonnes conditions, mais aussi pour les valoriser en les présentant dans l'impressionnante publication biennale *Trouvailles – Fundstücke* ou dans la série *L'objet du mois*, une vitrine changeante à l'entrée du musée à Mersch, sur le site internet et dans la presse. Ces fonds sont aussi intégrés dans différentes expositions thématiques, comme *Korrekturspuren – Traces de correction* en 2016, qui montra les différents stades d'écriture et de correction d'une œuvre littéraire. Au fil des expositions, le visiteur assidu retrouvera tel objet – ah, ces lunettes *vintage* de Poldi Hoffmann ! – à plusieurs reprises, sous différents angles, avec toujours cette fascination pour l'original.

« Quand j'ai commencé, il y a 17 ans, il n'y avait ni Uni.lu, ni C2DH », se souvient Josée Kirps, la directrice des Archives nationales, qui se bat depuis deux décennies pour la reconnaissance de son institution. Elle lutte contre des conditions

de stockage désastreuses (fonds éparpillés sur plusieurs sites et parfois, comme en 2019, même inondés), pour un cadre légal clair et contraignant sur l'archivage et l'accès aux archives et pour la construction d'un nouveau bâtiment. Après moult revirements et un premier projet avorté, la loi pour la construction des nouvelles archives à Belval a été adoptée le 23 juillet de cette année et les appels d'offres pour la construction pourront être lancés d'ici le début de l'année prochaine. La première loi luxembourgeoise sur l'archivage remonte à août 2018 et est entrée en vigueur en septembre de la même année. Depuis lors, les équipes des Archives nationales sont submergées de nouveaux versements de fonds et de demandes de conseil de la part des administrations pour établir leurs tableaux de tris. À tel point que l'équipe de l'ANL a même publié cette année une brochure sur le « versement d'archives », expliquant chaque étape d'un archivage dans les règles de l'art : du tri en passant par l'inventaire jusqu'à la préparation physique et au choix des boîtes en carton et des fardes (les éléments métalliques, comme les agrafes ou les dossiers sont à prescrire par exemple, comme ils rouillent et endommagent les documents).

« Nous sommes encore dans une phase d'adaptation, mais nous sommes contents d'avoir au moins des règles maintenant », explique la directrice vis-à-vis du *Land*. La loi de 2018 n'impose pas seulement l'archivage obligatoire aux administrations publiques et les déclare enfin « imprescriptibles, inaliénables et insaisissables » (art. 11), mais règle aussi l'accès à ces mêmes archives. Certains dossiers, par exemple ceux ayant trait au « caractère confidentiel des informations commerciales et industrielles », restent ainsi interdits d'accès pour cinquante ans, ceux étant couverts par le secret fiscal même pour cent ans. D'autres, comme les renseignements personnels (vie privée et professionnelle, situation financière, opinions politiques ou religieuses) restent barrés durant 25 à 75 ans. Des délais beaucoup trop longs pour les chercheurs, qui commencent à peine à avoir accès à la période de l'après-guerre. « Bien sûr que nous ne sommes pas vraiment satisfaits que le secret fiscal vaille pour cent ans après un fait, concède Josée Kirps, mais l'alternative eût été que les documents ayant trait au secret fiscal fussent complètement interdits d'accès. Avec ce consensus, il y a au moins une perspective – et nous sommes toujours optimistes que les mentalités finiront par changer... »

Dépoussiérer Parce que les Archives souffraient de ne pas avoir de lobby, Josée Kirps a, depuis plusieurs années, tenté de les rendre attractives, de dépoussiérer leur image avec des publications (comme *Les archives vues par Joseph Tomassini* en 2010) et des expositions, comme *Trous de mémoire* en 2016

(Suite en page 14)

Barrer l'accès aux archives est une entrave majeure à la liberté intellectuelle, plusieurs chercheurs en ont fait et font toujours l'expérience à leur dépens, le plus souvent pour des raisons idéologiques

(Suite de la page 13)

et *Têtes chercheuses* en 2017. Dans le long couloir du bâtiment au Saint-Esprit, on y rencontra alors des fans de recherches historiques comme Denis Scuto, Ben Fayot ou Andy Bausch, qui y témoignaient de leur passion pour le vieux papier et les secrets qu'il recèle. L'objet original y fut sacralisé, sa matérialité célébrée, comme ils le sont actuellement à Mersch et au City Museum. Les archives s'enorgueillissent désormais de montrer qu'une bulle, un livre ancien, même un extrait de compte-rendu du conseil de gouvernement ou un jugement peuvent ouvrir des portes secrètes sur l'histoire.

Barrer l'accès aux archives est une entrave majeure à la liberté intellectuelle, plusieurs chercheurs en ont fait et font toujours l'expérience à leur dépens, le plus souvent pour des raisons idéologiques – un historien de gauche n'aura jamais accès au fonds Joseph Bech par exemple – ou, parfois, aussi stratégiques, comme la concurrence d'un projet avec une recherche *in-house*. L'exemple récent le plus flagrant en était interdiction d'accès aux archives de la Cour grand-ducale prononcée contre l'historienne Josiane Weber dans le cadre de ses recherches pour une biographie sur la grande-duchesse déchue Marie-Adelheid¹, la Cour voulant éviter toute collaboration avec un projet qui pourrait nuire à son image. Que de grandes sociétés ouvrent désormais leurs archives à des historiens, dans le cadre de livres ou d'expositions (souvent en ligne) sur leur propre histoire, comme La Luxembourgeoise à Paul Zahren pour un livre sur son centenaire, permet à ces derniers d'accéder à des documents encore peu exploités (voir l'entretien de Bernard Thomas avec Paul Zahren, « Les catholiques capitalistes », *d'Land* du 19/6/20). Et aux sociétés de contrôler un tant soit peu le *storytelling* qui les entoure.

« Je concède que c'est un mode opératoire très néolibéral », sourit Pit Peporté, mais qu'une telle structure lui permettrait d'être extrêmement flexible et de s'adapter à chaque demande et à chaque projet

Storytelling Raconter l'histoire est le métier de Pit Peporté. Le médiéviste formé aux universités d'Édimbourg et de Luxembourg qui, contrairement à la majorité de ses confrères, ne voulait pas devenir enseignant du secondaire et a pour cela lancé sa propre société, Historical Consulting Sàrl, inscrite au Registre de commerce en 2016 et dont l'objet est « le conseil en histoire ainsi que l'organisation d'événements et de manifestations scientifiques, culturels et éducatifs ou dans toute manière connexe ». « Ce n'est, dit-il vis-à-vis du *Land*, pas un très grand marché ». Mais que, s'il ne savait pas exactement où son objet allait le mener, il apprécie aujourd'hui pouvoir s'impliquer dans une palette très vaste de projets. Historical Consulting est un réseau plutôt qu'une grande boîte avec de multiples employés ; sur son site, elle offre des conseillers spécialisés jusqu'à Mannheim ou Londres (et le réalisateur de documentaires Tom Alesch pour le Luxembourg). « Je concède que c'est un mode opératoire très néolibéral », sourit Peporté, mais qu'une telle structure lui permet d'être extrêmement flexible et de s'adapter à chaque demande et à chaque projet. Historical Consulting a par exemple récemment contribué à un livre sur l'histoire du concessionnaire automobile Losch édité par Binsfeld, travaillé sur une brochure pour le Comité pour la mémoire de la Deuxième Guerre mondiale (Binsfeld) ou sur l'exposition *Between shade and darkness*, l'année dernière au Musée national de la Résistance. Sans oublier l'exposition sur les Archives de la Ville.

« Pour cette exposition, j'estimais qu'il fallait montrer ce qu'est cette institution des Archives au grand public, à ceux qui n'en avaient jamais entendu parler, explique Pit Peporté. J'avais toujours en tête de m'adresser à toutes les tranches d'âge. Je me demandais : Comment arriverons-nous à faire quelque chose qui ait une certaine tension. C'est pourquoi nous avons misé sur l'immersion, que nous avons toujours cherché comment créer une atmosphère pour chaque thème. Nous voulions éviter le simple alignement de vieux papiers... ». Pour atteindre cette ambiance, le scénographe, Thomas Ebersbach de Leipzig, avait visiblement un budget quasi illimité, à tel point que les éclairages rouges, les cages ou les papiers peints à nuages sur ciel bleu ou de vues aériennes de la ville collées au sol font même carrément diversion. Par contre là où les objets sont modestement accrochés sur des rideaux ou exposés dans des vitrines classiques, ils peuvent fasciner davantage. « J'espère que projet après projet, nous sommes en train de développer une certaine signature, plus conceptuelle », affirme Pit Peporté. Le *storytelling* est important pour lui, mais aussi l'honnêteté intellectuelle, car les bases de son modèle d'affaires sont sa crédibilité et la véracité de son travail.

L'exiguïté du territoire et donc du marché potentiel font que des questions quant à l'exploitation commerciale d'archives historiques ne se pose guère. Tous les interlocuteurs rencontrés dans le cadre de cet article nous ont assuré leur bonne volonté pour garantir l'accès à leurs fonds au plus grand nombre. Ils disposeraient de procédures pour encadrer les demandes d'exploitation



Pit Peporté
(Historical
Consulting)
lors de
l'entretien



Joy Hoffmann
et Nico Simon
dans le
documentaire
de Fränk Grotz



La directrice
des Archives
nationales,
Josée Kirps,
en mars 2020



Maquette
des nouveaux
bâtiments
des Archives
dessinée
par Paul Bretz

commerciale, qui resteraient extrêmement rares. Il s'agit parfois du droit d'utiliser un refrain d'une chanson populaire ou, souvent, de pouvoir utiliser, pour une publication, des photos historiques mises à disposition sous forme digitale sur le site des Archives nationales. En règle générale, les archives en question consultent alors les ayants droits pour accord. Il est vrai aussi que la numérisation de grands pans des fonds d'archives, comme celle de la presse écrite par la Bibliothèque nationale, ont largement facilité l'accès à de nombreux documents. Les Archives de la Ville offrent même un « scanning on demand », où un utilisateur peut recevoir des documents qu'il a demandés à consulter de chez lui en format numérique. Ces dossiers sont alors en même temps mis en ligne sur le site des Archives.

Cas d'école *Lux & Vox* est un reportage documentaire sur l'exploitation cinématographique au Grand-Duché réalisé par Frank Grotz, et diffusé en deux parties début novembre sur RTL *Tele Lëtzebuerg*. Si la première partie reprend essentiellement l'histoire des débuts folkloriques des représentations cinématographiques jusqu'au foisonnement des salles de cinéma (à un moment, il y en avait une cinquantaine à travers le pays) qu'à déjà documentés Paul Lesch dans son livre *D'Stater Kinoen* (Éditions Binsfeld, 2013), la deuxième partie, celle consacrée à l'avènement du groupe Utopia depuis les années 1970, est un cas d'école sur un *storytelling* partial basé sur les archives. Comme Yves Steichen pour son mémoire *Utopia – Une passion pour le septième art*, publié en 2017 par Utopia Management SA elle-même, Grotz se base essentiellement – et forcément – sur les fonds qui lui furent mis à disposition par les intéressés et par RTL. Cet épisode s'ouvre sur Nico Simon et Joy Hoffmann baignant dans la nostalgie de leurs débuts, visitant ensemble la salle paroissiale de Limpertsberg qui abrita leurs premiers pas d'exploitants de cinéma. Les deux amis de longue date racontent leur cinéphilie ou leur exploit de faire venir François Truffaut en 1979, les chantiers successifs du cinéma à Limpertsberg, voire même la contestation interne du nécessaire virage commercial avec l'ouverture du multiplex Utopolis au Kirchberg en 1996. Seul Raymond Massard et son cinéma familial à Rumelange dépasse de cet album de famille aux couleurs pastel.

Dans ce tableau romantique, il ne semble guère avoir eu de voix dissonantes, du moins elles n'existent pas en images : le bras de fer avec Fred Junck, alors directeur de la Cinémathèque, sur ce qu'est la cinéphilie, est certes évoqué (avec aussi un extrait vidéo assez banal de Junck) et les réclamations des autres exploitants de la fin du XX^e siècle, qui se sentaient lésés par la domination d'Utopia, dont une lettre de Paul Thill du Ciné-Cité se plaignant de pratiques de concurrence déloyale par une Asbl financée par l'État, cités en voix *off* seulement. Mais le film ne fait guère plus état de la véritable opposition, à la fin des années 1990, contre la domination de ce groupe de copains, certes enthousiastes pour la cause, mais qui étaient devenus omniprésents : à l'exploitation donc, à la critique (Paul Lesch et Joy Hoffmann à RTL, Viviane Thill au *Jeudi* et au *Forum*) et aux archives (Joy Hoffmann et Viviane Thill travaillant alors au CNA). Alors, quand, après la mort de Junck en 1996, Lesch voulut devenir directeur de la Cinémathèque, le journal satirique *Den Neie Feierkrop* moqua officiellement cette « Utopia-Mafia » que certains cinéphiles avaient désormais en horreur – et c'est finalement un inconnu du sérail, Claude Bertemes (vivant alors en Allemagne), qui remporta le poste. Ces contestations sont soigneusement tuées dans le documentaire, peut-être faute de matériel, peut-être aussi parce que les intéressés savent orienter le regard.

Droit de regard RTL est bien consciente de l'importance des archives pour raconter l'histoire et a pour cela pris soin d'inclure un droit de regard à son accord avec le Centre national de l'audiovisuel pour le versement de ses documents audiovisuels. La société privée qui avait le monopole de l'audiovisuel au Luxembourg entre les années 1930 et 1991 avait fini, au tournant du siècle, par verser ses archives au CNA en signe de bonne volonté, après des années de négociations en coulisses menées essentiellement par Joy Hoffmann, décidément toujours au four et au moulin. Mais en l'absence d'un cadre légal sur le patrimoine audiovisuel – le Luxembourg n'a adopté la loi d'application de la Convention européenne sur le sujet, datant de 2001, que seize ans plus tard – et de règlements clairs sur le dépôt légal et l'accès à ces archives, la société commerciale du Kirchberg pouvait décider qui avait le droit d'y entrer et pour quelle utilisation. Les refus furent, là encore, souvent idéologiques. ●

¹ « Insgesamt ist es bedauerlich, dass der großherzogliche Hof sein Archiv und seine Bibliothek nicht allgemein der historischen Forschung zugänglich macht, sondern die Dokumente nur 'häppchenweise' an der Dynastie wohlgesinnte Historiker weitergibt, bzw. Alle Quellen, die ein vermeintlich negatives Licht auf die Mitglieder der großherzoglichen Familie werfen könnten, zurückbehält und sie als private Papiere bezeichnet. », introduction, p.33, *Großherzogin Marie Adelheid von Luxemburg – Eine politische Biografie*, Éditions Guy Binsfeld, 2019

L'exposition *Fouillez les archives de la Ville de Luxembourg – LU 82.1.2_296* dure jusqu'au 27 juin 2021 au Lëtzebuerg City Museum ; <https://citymuseum.lu/exhibition/fouillez-les-archives-de-la-ville-de-luxembourg/>

L'exposition *Luxembourg und der Zweite Weltkrieg* dure jusqu'au 30 juillet 2021 au Centre national de littérature à Mersch ; https://cni.public.lu/fr/agenda/expositions/2020/Expo_2WK.html

Les deux parties du documentaire *Lux & Vox* de Fränk Grotz restent disponibles sur le site de RTL ; <https://www.rtl.lu/kultur/news/a/1610372.html>

Les sept chakras du CSV-Stat



Christiane Kremer, directrice de la « division culturelle » de RTL-Lëtzebuerg, publie son premier roman chez Kremart, la maison d'édition qu'elle a cofondée en 2013. Dans *Bicherbus*, on suit les pérégrinations et l'émancipation de Corinne Rausch, une femme qui n'en peut plus de jouer « den Job vun der Deputéiertefra » et décide de se séparer de son mari. (Ce-dernier, Joé Welter, est aussi générique que son nom : décrit comme « e Coming-Man an der Partei », il dit s'engager « am Sënn vun eisem Land ».) Corinne s'inscrit à l'Adem et se met à fréquenter le « Bicherbus », une bibliothèque sur roues qui traverse son village toutes les quelques semaines. Elle y rencontre Aldo, « ce jonke Borscht », diplômé en anthropologie, expert en yoga, et accessoirement en chakras. Bref, elle vit des « cool Geschichte », fréquente les cafés qui sont « in », et se rend à quelques rencards. (« Rendez-vous, wéi dat kléngt, sou old-fashioned, haut ass dat en date. ») La romancière a choisi comme arrière-fond la crise politique et institutionnelle de 2013,

l'année où l'État CSV a sombré. Kremer fait constamment allusion au « Bommeleeër » et à l'affaire du Srel, mais de manière très fumeuse et floue : « d'Aktualitéit ass sou intensiv » ; « jo, et ass eng Onrou am Land ze spieren ». La plupart des protagonistes avouent d'ailleurs ne pas vraiment s'intéresser à la politique ou alors ne la suivre que de loin. Du coup, les réflexions politiques qu'ils expriment sont aussi plates qu'un trottoir de rue : « Et huet jo geschwë kee méi Vertrauen an eis Vertrieider », dit l'une. En regardant les débats houleux à la Chambre, Corinne se fait ses réflexions : « Jo, et mécht mech traureg als Bierger vun dësem Land ». Le niveau des discussions politiques atteint par moments celui des commentaires sur *Rtl.lu* : « Sou richtig Versteesdemech a Vertrauen hunn ech net an d'Politiker [...] Ass mir alles ze wäit vun de Leit ewech », dit ainsi Aldo. Ce à quoi Corinne lui répond : « Et muss jo awer ee d'Responsabilitéit huelen, e Land muss gefouert ginn [...] ». Le style du roman est surchargé. En témoigne ce passage, maladroit, du premier chapitre : « Wat géiff ech drëm ginn, wa meng Nuechten nees den Damp vun gliddege Kierper an de Klang vun erotesche Geräischer hätten. Wat géing ech drëm ginn ? Froen, déi a mengem Kapp dréinen an op déi ech keng Äntwert weess. » bt

E X P O

Les bonnes œuvres

●●○○○

Alors que les historiens de l'Uni.lu se laissent embarquer dans une pléthore de projets

en mode *public-private partnership* (dernièrement avec Lalux, la CSSE, Post et BGL) qui permettent aux firmes de publier une belle monographie, portant le cachet de l'objectivité scientifique, les Archives nationales se mobilisent à leur tour pour accompagner les festivités commémoratives : en l'occurrence celles du 75^e anniversaire de l'Œuvre nationale de secours Grande-Duchesse Charlotte, un établissement public qui redistribue aux bonnes causes la rente provenant de la Loterie nationale. En partenariat avec l'Œuvre, les Archives ont concocté dans leurs locaux une exposition qui, Covid-19 oblige, a discrètement ouvert ce jeudi. Intitulée *Une histoire de solidarité*, elle se divise en deux parties : la première raconte la création de l'établissement public au jour de Noël 1944, les efforts de reconstruction dans le Luxembourg de l'après-guerre et l'évolution de la Loterie nationale ; la seconde présente l'Œuvre actuelle via quelques projets représentatifs qu'elle finance. Pour curater le volet historique de l'exposition, qui se base sur les fonds que l'Œuvre a versés il y quelques années aux Archives, c'est l'historien Charles Barthel qui a été retenu. Après son livre sur la Croix Rouge (2014) et sur les débuts de la



Fédération des industriels (2018), dans laquelle il faisait l'apologie de l'autoritarisme patronal (*d'Land* du 4 janvier 2019), Charles Barthel semble s'être établi comme une des adresses préférées pour la confection de monographies d'anniversaires. Repêché par les Archives après la fermeture de son Centre d'études et de recherches européennes Robert Schuman en 2015, Barthel a un talent indéniable de narrateur, même s'il a tendance à se laisser emporter par ses propres formulations, sans parler de ses sympathies et animosités. C'est donc avec impatience qu'on attend la publication du catalogue de l'exposition (d'une petite cinquantaine de pages) dans les prochaines semaines. bt

F I L M S

Le retour de Capitani

●●○○○

Make it train : Le comité de sélection du Film Fund vient de ficeler sa troisième et dernière session de 2020. Au bout de dix réunions tenues ces dernières semaines, il a alloué 13,2 millions d'euros en aides financières sélectives à 29 projets sur un total de 61 dossiers soumis. Lors de la session de juin-juillet 2020, 21 projets (sur 57 candidats) avaient été retenus pour un financement global de onze millions ; alors qu'en février, ce ratio avait été 19 projets sur 32 pour un montant cumulant dix millions. Parmi les heureux élus, on retrouve notamment la deuxième saison de la



série *Capitani* (Samsa Films ; écriture et réalisation assurées par l'incontournable Christophe Wagner) qui empoche 1,3 million d'euros. Le synopsis ne promet pourtant rien de très original : « Rayé de la police, Luc Capitani est libéré de prison après trois ans à condition d'infiltrer secrètement le milieu de la nuit du quartier de la gare à Luxembourg ». De quoi faire frémir la nation RTL dans les cités dortoirs. Parmi la liste des documentaires qui ont eu droit à une « aide à l'écriture et/ou au développement » se trouve un projet intitulé *Grand-Duc Henri* que produit Grégory Goethals, un autre ancien de RTL-Group, ainsi qu'un documentaire sur l'écrivain Norbert Jacques (1880-1954), inventeur du Docteur Mabuse tourné propagandiste nazi. À noter que la réalisatrice luxembourgeoise Eileen Byrne a obtenu 30 000 euros pour s'atteler à une adaptation cinématographique de *Marianengraben*, le premier roman (et bestseller) de l'auteure allemande Jasmin Schreiber que la *Frankfurter Allgemeine* a récemment caractérisée de « Schriftstellerin der Stunde ». bt

R E C R U T E M E N T

Bicéphale

●●●●○

L'information est tombée ce lundi et a de quoi surprendre : l'asbl de préfiguration de Kultur:LX a choisi de recruter deux femmes à sa tête. Diane Tobes en tant que coordinatrice nationale et Valérie Quilez en tant que coordinatrice internationale. « Les expériences professionnelles et expertises complémentaires des deux candidates retenues permettront de prendre à bras les corps les nombreux enjeux de la constitution et du développement de Kultur:LX », détaille un communiqué du conseil d'administration. 42 candidatures étaient parvenues au conseil d'administration qui a effectué deux tours d'entretiens, demandé un travail écrit et fait réaliser une évaluation externe des candidat(e)s. Il semble donc qu'aucun des postulants n'affichait un profil assez fort pour remplir seul les nombreuses tâches décrites dans l'appel à candidature. Une direction bicéphale permettra d'assumer les missions qui attendent l'asbl tant au niveau national qu'international : élaboration d'une stratégie, rassemblement, soutien



et promotion de la scène artistique, communication, recherche de partenaires, de sponsors et de mécènes... Valérie Quilez a débuté son parcours professionnel en France et en Allemagne au sein de théâtres et de festivals. Elle est arrivée au Luxembourg pour prendre en charge la communication de Luxembourg et Grande Région, capitale européenne de la culture en 2007. Depuis 2009, elle est basée à Paris où elle développe la Mission culturelle du Luxembourg en France. Elle y a initié et participé à de nombreuses collaborations qui ont permis aux artistes luxembourgeois de se produire en France. Sa nomination au sein de Kultur:LX semble donc une suite logique de son travail. De son côté, Diane Tobes a travaillé pour plusieurs institutions culturelles au Luxembourg : programmation au Centre culturel de rencontre Abbaye de Neumünster et Luxembourg City Film Festival. Ses compétences en matière de coordination d'équipes et mobilisation de ressources sont saluées par les recruteurs. Les deux coordinatrices débiteront leurs fonctions le 1^{er} février 2021. Elles devront doter Kultur:LX d'une identité visuelle, d'une stratégie et recruter (sous l'autorité du conseil d'administration) des responsables pour les différents secteurs culturels. fc

Land

27.11.2020

15

K U L T U R

C O V I D - 1 9

Clochemerle

○

Alors que les salles de cinémas et de théâtre ont fermé jeudi, les églises, synagogues et mosquées sont autorisées à rester ouvertes dans le respect des mesures sanitaires. Sans surprise, cette décision gouvernementale a provoqué un mini-*Kulturkampf* servi à la sauce pandémique. L'acteur de théâtre et député Marc Baum (Déi Lénk) a illico sauté sur l'occasion pour exciter les *Pafefrësser* via Facebook : « D'Theatren zou an d'Kierchen op... Dat ass 300 Joer Opklärung de Kanal rofgespullt ». Le lendemain, à la Chambre des députés, Baum se montrait plus conciliant : Il ne s'agirait nullement de monter la culture contre les cultes, ni d'établir des hiérarchies entre libertés (celle de religion et celle d'expression), mais, tel son reproche, ce serait exactement ce que le gouvernement serait en train de faire. En se basant sur les faits scientifiques, estimait-il, on ne pourrait justifier la fermeture des cinés et théâtres, des lieux où aucun *cluster* d'infection n'aurait jusqu'ici été détecté. L'acteur s'est préventivement défendu du reproche de jouer au lobbyiste pour son groupe professionnel. Rappelant qu'il avait plaidé dès la fin octobre pour la fermeture des bars et restaurants, il a assuré : « *Do kucken ech net no mir...* Car je passe plus de temps de ma vie dans le secteur Horeca qu'au théâtre. » Plus surprenant fut l'intervention de la députée de la majorité Josée Lorsché (Déi Gréng). Elle n'a nullement caché que son parti était mécontent de la décision de fermer les salles de

spectacle en laissant les lieux de cultes ouverts. D'abord parce que le théâtre et le cinéma seraient des « piliers de notre démocratie éclairée » et comporteraient en tant que telles « eng systemrelevant Dimensioun », ensuite parce qu'en ces lieux on « ferme sa bouche » (« de Mond haalen »), et qu'en conséquence « on ne diffuse pas des aérosols ». Prenant la ministre Sam Tanson à témoin, la cheffe de la fraction verte a promis que cette mesure sera « réévaluée et rediscutée » au bout de trois semaines. Ce mercredi, la Theater Federatioun et le Réseau des centres culturels régionaux ont envoyé une lettre ouverte au Premier ministre, l'appelant à « faire confiance » au secteur des arts de la scène et à garder les théâtres ouverts. C'est que parmi les lieux dits « sociaux », les théâtres seraient « les plus sûrs ». Une chose est certaine : Les actionnaires historiques d'Utopia SA, qui se font actuellement célébrer dans un documentaire sur *RTL-Télé* (lire pages 13 et 14), peuvent s'estimer heureux d'avoir vendu à temps leur chaîne de cinémas à la multinationale belge Kinepolis. Les salles de ciné ont survécu à l'invention de la télé, du VHS, du DVD et du *streaming*. Cette fois-ci, leur come-back est tout sauf garanti. bt



LUXEMBURGENSIA

Komponieren in Luxemburg

Claire Schmartz

Wie viele Namen von Komponistinnen könnten Sie spontan nennen? Und wie viele *luxemburgische* Komponisten fallen Ihnen ein? Lou Koster (1889-1973) war eine erfolgreiche und relativ bekannte luxemburgische Pianistin, Violinistin, Orchesterleiterin und Klavierlehrerin am Luxemburger Konservatorium. Sie komponierte von 1910 bis in die 70er-Jahre Lieder auf Deutsch, Französisch und Luxemburgisch. Zugleich sticht sie als Figur einer ganzen Epoche hervor: In der Monografie *Komponieren in Luxemburg* wird Musikgeschichte mit ihrer Lebensgeschichte verknüpft – und so auch ein Bild von Gender und Politik in einer bestimmten Epoche gezeichnet.

Vielseitig, gut recherchiert und kompakt wird das Leben einer Komponistin Lou Koster und ihrer Zeit erzählt

Autorin ist die Musikwissenschaftlerin Danielle Roster, die Wirken und Werk der luxemburgischen Komponistin und Musikerin Lou Koster in kurzen, klaren Kapiteln darstellt. Danielle Roster, die auch am fabelhaften Sammelband *Mit den Haien streiten. Frauen und Gender in Luxemburg seit 1940* (Luxemburger Buchpreis 2019, Sachbuch) mitgewirkt hat, arbeitet am *CID, Fraen a Gender in Luxemburg*. Sie hat das Archiv Lou Koster gegründet, dank dessen das Werk der Komponistin nicht in Vergessenheit gerät und Dokumente ihres Nachlasses gesammelt werden. Lou Koster selbst schien sich kaum Gedanken über ihre Nachwirkung gemacht zu haben, hat ihren Nachlass nicht geordnet, datiert oder nummeriert. So wäre dieser ohne die Zusammenstellung und Aufarbeitung von Danielle Roster sicherlich allmählich verschollen. Dabei lohnt sich die Rekonstruktion ihres Lebenswerkes: Aus eigens zusammengestellten Archivmaterialien, zahlreichen Quellen wie Gesprächen mit Verwandten und KollegInnen erschlossen, beleuchtet die Monografie *Komponieren in Luxemburg* einen weitgehend unbekannten Teil der – weitgehend unerforschten – luxemburgischen Musikgeschichte und erzählt zugleich ein chronologisches, thematisch vielfältiges Bild des Lebens der Komponistin.

Musikwissenschaftlich werden Lou Koster's tonale Kompositionen und deren klassisch-romantische Tradition untersucht. Anna Maria Luise, genannt Lou, lernte früh Geige und Klavier, trat als Musikerin auf. Sie spielte in Stummfilmkinos und verdiente ihrer Familie so Einnahmen dazu, die in verschiedenen Monaten als einzige im Haushaltsbuch auftauchten. Bald komponierte sie auch eigene Stücke: Operetten, Stummfilmmusik und Orchesterwalzer, Märsche für Blasorchester und über 200 Lieder auf französische, deutsche und luxemburgische Gedichte. Sie schrieb für das breite Publikum, nicht nur musikalisch vorgebildete ZuhörerInnen.

In den 1930er-Jahren komponierte sie für das *Radio Luxemburg*, deren Sendungen unter deutscher Besatzung 1939 eingestellt wurden. Das „frankophile Fräulein Koster“ scheint in den kommenden Jahren kaum Auftritte oder Engagements gehabt zu haben. Auch hier verknüpft Danielle Roster Biografie und Geschichte, bespricht parallel Themen und Geschichte des 19. und 20. Jahrhunderts. Dieser Kontext macht den angenehmen, informativen Lesefluss aus – und ist auch notwendig, um dem Anliegen und Ausmaß der Musik gerecht zu werden: Denn, so wird die deutsche Musikwissenschaftlerin Beatrix Borchard zitiert, Musik ist Kommunikation und bezieht „alle Aspekte des Lebens mit ein“, von der Entstehung über die Aufführung zur Wirkung.

Musikgeschichte schlägt eine Brücke zwischen einem Lebenslauf, Zeitgeschehen und Gendergeschichte. In der Anwendung auf die Komponistin Lou Koster schließt sie zugleich auch die Emanzipationsbewegung der Frauen in Luxemburg, das luxemburgische Musikleben und musikalische Traditionen ein. Und so bespricht die Monografie neben der Biografie Koster's die Rezeption von Musik unter der Bewertung als „Kitsch“ oder ihre Bedeutung, etwa in nationaler und kultureller Identitätsbildung. Vielseitig, gut recherchiert und kompakt wird das Leben einer Komponistin und ihrer Zeit erzählt. Fehlen nur noch Tonaufnahmen – aber die findet man online und auf CD.

Danielle Roster: *Lou Koster. Komponieren in Luxemburg*. Bd. 10 der Reihe Europäische Komponistinnen, Böhlau Verlag 2020, 456 Seiten



Lou Koster (1889-1973)

Kaléidoscope

Bernard Thomas

Une histoire sociale et architecturale d'Esch-la-Rouge



Place de la Résistance à Esch-sur-Alzette

Le centre de recherche C2DH vient de publier un *Guide historique et architectural* sur Esch-sur-Alzette (chez la petite maison d'édition Cappybarabooks). Au fil de centaines de courtes notices illustrées se déploie un panorama social de la ville, ou plutôt un kaléidoscope. Le livre se différencie des monographies que publient régulièrement fanfares communales, pompiers volontaires, paroisses catholiques ou syndicats d'initiatives à l'occasion de leurs anniversaires. L'ambition du *Guide* ne se limite pas à recenser et à décrire les maisons le plus pittoresques, les plus belles ou les plus anciennes. Chaque maison, rue, usine ou parc fait fonction de point d'entrée dans l'histoire. Le patrimoine bâti livre un prétexte pour raconter les relations sociales, économiques, politiques et culturelles dans une ville ouvrière.

Le Guide historique et architectural raconte les relations sociales, économiques, politiques et culturelles au sein d'une ville ouvrière

L'article sur la Metzschmelz permet ainsi de bifurquer, via un accident de travail, vers l'histoire de la protection sociale ; celui sur la Casa Grande de raconter la résistance antifasciste italienne ; celui sur une maison lambda rue du fossé de revenir aux débuts du mouvement féministe ; celui sur l'École industrielle et commerciale de démêler une intrigue politique communale ; celui sur un magasin de chaussures d'évoquer la présence juive dans la ville.

Pour réaliser cet impressionnant compendium de 477 pages, à l'ambition quasi-encyclopédique, une « dream team » d'historiens s'est constituée. Elle englobe notamment Antoinette Reuter, spécialiste des migrations, Denis Scuto, expert du mouvement ouvrier, et Antoinette Lorang, fine connaisseuse des cités ouvrières. S'agissant de la ville qui connaît probablement la plus forte concentration de patriotisme local au Luxembourg, les auteurs ont pu compter sur l'intelligence collective des Eschois

pour peaufiner les détails de leur guide. Les auteurs ont pondu un petit bestseller : Au bout de seulement deux semaines, la première édition était en rupture de stock et une deuxième édition vient de sortir. Dans un marché luxemburgensis surchargé de beaux (et encombrants) livres au format « coffee table », il existe donc un marché pour des livres en format de poche et à prix démocratique (22 euros).

Le guide présente les immeubles en ordre chronologique, suivant leur date de construction. Cette approche conduit les auteurs à se concentrer sur l'histoire du début du XX^e siècle. Une certaine nostalgie pour Esch-la-Rouge se dégage de la lecture. Esch qui a voté pour la République en 1919. Esch qui a hébergé de nombreux antifascistes italiens. (L'immigration portugaise n'est par contre traitée qu'à la marge.) Esch qui était dirigée par un bourgmestre communiste. Esch qui était la première commune du bassin minier à s'investir dans la construction de logements abordables. Or, les temps ont changé. Le guide raconte en partie un monde englouti. Esch reste une ville ouvrière et internationale, mais n'en tire plus autant de fierté que par le passé, les anciennes références ont sauté. En 2017, le CSV conquiert la mairie, mettant fin à un siècle de socialisme municipal. Partout, les effets d'érosion sont perceptibles, sans que le guide n'arrive à tous les intégrer dans son récit : Le siège du *Tageblatt*, construit en 1939 rue du Canal, vient d'être vendu au promoteur Immobil ; les deux monumentales peintures célébrant les ouvriers des usines et des mines, tableaux qui ornaient la salle de réunion du conseil communal depuis 1956, devaient prochainement être décrochées et transférées dans une galerie d'art.

Le *Guide historique et architectural* s'ouvre sur l'achat d'un château, symbolisant l'émergence d'une « nouvelle bourgeoisie conquérante », celle des affaires. En 1869, l'industriel Léon Metz acquiert le « Schlusgoart », une demeure féodale entourée de 23 hectares de terrains. (Dont ne subsiste à l'heure actuelle plus que la tour, dernier vestige de l'Esch médiéval.) En 1919, l'introduction du suffrage universel fait passer le corps électoral de 683 hommes à 7 266 hommes et femmes. Les socialistes obtiennent la majorité absolue et se choisissent comme bourgmestre Victor Wilhelm, « le seul des huit conseillers du parti à bien maîtriser la langue française et à pouvoir ainsi tenir tête aux fonctionnaires de l'administration communale », notent les auteurs.

Les notices font entrevoir à quel point la mutation de village paysan en métropole industrielle fut brutale. On en prend la mesure quand on lit qu'en 1909, Léon Metz, baron du fer et bourgmestre, conclut

un *deal* avec la Gelsenkirchener pour la vente de 92 hectares de forêts communales. Dans les trois années qui suivent, des colonnes de travailleurs abattent le Bois du Clair-Chêne, qui avait été le lieu d'excursion préféré des Eschois. Les poussières, gaz et fumées dégagées par les nouvelles usines s'avèrent tellement nocives que les Eaux minérales de Belval, qui exportaient dans le monde entier, doivent cesser leurs activités.

Le guide présente les cités ouvrières construites par l'Arbed, la commune ou la SNHBM. On apprend qu'au début du siècle dernier, ces maisonnettes unifamiliales mesurent 49 mètres carrés, ce qui, à l'époque, était considéré comme « relativement spacieux ». Il donne également à voir les nombreuses maisons de maître dans les beaux quartiers où habitaient ingénieurs, directeurs, médecins, professeurs et notaires. Le livre permet de « décrypter » jusqu'aux cimetières Saint-Joseph et de Lallange. Vous apprendrez enfin la généalogie plus que centenaire du Café Pitcher ; avec un recensement méticuleux de tous les marchands de vins et cafetiers qui s'y sont succédé depuis 1904 (Café de la Place, Café Ketchup, Café Manhattan, Café Palio...). Malheureusement, les auteurs et le photographe, Christof Weber, s'arrêtent trop souvent aux façades. On ne pénètre guère à l'intérieur des maisons. Les cuisines ouvrières et les salons bourgeois ne sont pas traités. On n'entre pas dans les foyers des Eschois, on ne saisit pas comment les générations successives se sont approprié les cités ouvrières et les maisons de notables. (La vie dans les villes ouvrières avait été documentée à vif dans le livre photos *Liewen am Minett*, une commande passée en 1986, donc en pleine crise sidérurgique, par le ministre des Affaires culturelles, Robert Krieps.)

D'après un inventaire établi en 2001, 64 pour cent des immeubles d'Esch ont été construits entre 1919 et 1960. Seulement vingt pour cent datent des années 1960, 1970, 1980 et 1990. Esch connaît un dernier « âge d'or » dans les années 1950 et 1960, dont témoignent les infrastructures municipales (bains, théâtre), le cinéma Ariston et des cités pour ouvriers aux allures modernes. Le Guide raconte les années noires qui ont suivi la crise sidérurgique de 1974. La récession frappa de plein fouet la commune. Entre 1974 et 1975, les recettes chutent de 242 à 131 millions de francs. Dans les quartiers du Sud (Brill, Grenz, Hoehl), le bâtiment ancien devient de plus en plus vétuste. Même les édifices communaux ne peuvent plus être correctement entretenus. De nombreux Luxembourgeois tournent alors le dos à Esch, s'enfuient vers la ceinture verte. La commune connaît un dépeuplement, sa population passe de 30 000 à 24 000 habitants entre 1960 et 1985.

La Minett-Metropol devient une des villes avec le plus haut taux de chômeurs et de RMGistes du pays, un symbole de déclin et de défaitisme. Sous forme de syndrome de stress post-traumatique, l'époque des années 1980 continue à agir jusqu'à aujourd'hui. Au début du XX^e siècle, les superbes façades historisantes de la rue de l'Alzette (néogothique, néo-Renaissance, néobaroque, néoclassique, *you name it*) devaient conférer un sentiment de valeur sûre dans une époque marquée par de gigantesques et dévastateurs bouleversements socio-économiques. Aujourd'hui, le contraste est criant entre la splendeur des immeubles et les produits bas-de-gamme qui s'y vendent, et rappelle l'appauvrissement de la classe ouvrière. À partir de la seconde moitié des années 1980, Esch se remet lentement. Les édiles tentent désespérément un « rebranding » : le quartier « Al Esch » est assaini, la rue de l'Alzette reconfigurée, la Kufa rénovée grâce à des fonds européens, la place de la Résistance transformée.

Et bien-sûr, il y a l'incontournable mégaprojet Belval. C'est Jean Goedert, ancien architecte-directeur de la commune, qui a rédigé la partie dédiée à cette *office town*. Elle arrive un peu comme un cheveu sur la soupe. Jean Goedert concède que ce nouveau quartier reste « séparé » de la ville historique par l'usine Arcelor, toujours en activité. En réalité, Belval est resté un corps étranger : censée attirer la classe moyenne intellectuelle, Belval est un quartier rempli de bureaux, de magasins franchisés et de gigantesques machines culturelles et académiques. La greffe avec la ville populaire n'a pas pris. ●

Georges Buchler, Jean Goedert, Antoinette Lorang, Antoinette Reuter, Denis Scuto, Christof Weber, *Guide historique et architectural Esch-sur-Alzette*, Cappybarabooks, 2020, 22 euros

THEATER

Mythos Mozart

Anina Valle Thiele

In *Amadeus*, basierend auf dem Stück von Peter Shaffer, nähert sich das Künstlerkollektiv ILL dem Mythos Mozart über seinen Erzfeind Salieri an

Es ist vorerst die letzte Europa-Premiere, bevor die Theaterhäuser wieder schließen müssen. Doch statt in Larmoyanz zu verfallen, feiert das Kollektiv Independent Little Lies (ILL) sein 25-jähriges Bestehen und mit seiner *Amadeus*-Inszenierung das Theater. Für das Regie-Duo Jacques Schiltz/Claire Wagener stand anfangs die Überlegung im Raum, Amadeus als „trashige Satire über den Kulturbetrieb“ anzulegen. Doch im Zuge der Pandemie wandelte sich ihr Vorhaben. Als die Theater schlossen, erschien eine Satire deplatziert. Stattdessen kamen grundsätzliche Fragen auf, etwa: „Wie sollte man die Geschichte

Mozarts, der ja in der öffentlichen Wahrnehmung und seit jeher ein Archetyp des freien Künstlers darstellt, in unserer Zeit erzählen?“

Es ist ein ernsthafter Zugang geworden, der den Schwerpunkt auf die Musik legt. Wagener und Schiltz greifen schon beim Einstieg auf für sie charakteristische Mittel zurück: In einer eingeblendeten schwarz-weißen Video-Installation (Anne Schiltz) sinniert Elsa Rauchs über Todesursachen des berühmten Komponisten: eine Flut potenzieller Krankheiten. Hat Salieri Mozart umgebracht, oder sind dies nur Kaffeehausgerüchte? Verdient die Mordtheorie doch einen anderen Blick?

Das Bühnenbild (Opderschmelz) wirkt wie ein Wohnzimmer, in dem die Zeit stehen geblieben ist, verstaubt und mondän zugleich: alte Lampenschirme mit schummrigen Licht, flauschige Sessel, Klaviere. Im Wien des 18. Jahrhunderts sitzt Marc Baum als betagter Salieri in einen Sessel versunken und monologisiert. In der Rahmenhandlung blickt Salieri, einst Wiener Hofkomponist, krank und in Vergessenheit geraten, auf seine Auseinandersetzungen mit seinem Rivalen Mozart zurück. Er deutet an, ihn vergiftet zu haben, um seinen Namen für alle Zeiten mit dem des Musikgenies zu verbinden.

Shaffer analysiert in seinem erfolgreichsten Stück das gegensätzliche Paar mit psychologischem Blick und Musikbeispielen, wobei dem „Durchschnittsmenschen“ Salieri eine zentrale Rolle zufällt. Für die Verfilmung (1984 durch Milosz Forman) änderte Shaffer den Schluss. Im Stück bleibt unklar, ob Salieri Mozart vergiftete, auf der Leinwand ist

er eindeutig der Täter. Salieri, der sich seiner eigenen Mittelmäßigkeit bewusst ist, gelangt durch geschickte Manöver und die Gunst des Kaisers zu einer einflussreichen Stellung. Es gelingt ihm sukzessive, die Leistungen Mozarts herunterzuspielen... Am Ende jedoch blickt er frustriert zurück: „Mozart starb und ich blieb am Leben – 32 Jahre lang sah ich meinem Untergang zu. Doch Mozarts Musik blieb.“

Die Inszenierung versucht eine mosaikartige Annäherung, wer war dieser Mozart, ein Scharlatan oder ein Genie? Schnell wird im Zusammenspiel der Schauspieler klar: alles ist Intrige, die Welt ist ein Schachspiel. Salieri wird wie eine zweiköpfige Hydra von zwei Schauspielern gespielt. Den jungen Salieri verkörpert Max Thommes, den Alten Marc Baum.

Die 100-minütige Inszenierung ist nicht frei von Längen, doch sinnlich-verspielt – immer wieder werden Fragmente und Melodien aus verschiedenen Opern und berühmter Musikstücke angespielt. Sie lebt vom Schauspiel und bewegt durch starke Choreinlagen (Musikalische Leitung: Jean Bermes). Mozart selbst wird durch eine tänzelnde Anouk Wagener verkörpert. Keck springt sie über die Bühne, getrieben von ständig neuen Ideen. Im Zusammenspiel mit Rosalie Maes verschmilzt das lesbische Paar zu komplizierten Bohemiens. Frau Mozart wird sich nicht scheuen für ihren Wolferl am Hof zur Bittstellerin zu werden: „Sieben Monate in dieser Stadt und noch kein Posten!“, lamentiert Mozart. „Ich weiß was los ist, Wien ist in der Hand von Ausländern“. Der *Figaro* wird dennoch aufgeführt und... findet Anklang!

„Man sollte vermeiden, dass Musik nach Musik klingt“, raunt Max Thommes in der Rolle des jungen Salieri wie ein heiser krächzender Papagei. Da hatten ihm die ersten Stücke seines Rivalen bereits Ehrfurcht eingeflößt. Herrlich gibt Dominik Raneburger den blasierten Monarchen mit Wiener Dialekt. „Kaiser Knauserich“ wird dieser hinter vorgehaltener Hand genannt, fehlt ihm doch das rechte Verständnis für den Wert von Musik. Die Bühne ist oft unübersichtlich wie bei einer echten Oper, die Handlung zerfasert streckenweise etwas und wirkt fragmentiert. Bekannte Melodien verschmelzen gegen Ende zu einer Kakophonie schräger Klänge. Zum Schluss steht ein geläuterter Salieri, dessen Endmonolog ähnlich langatmig ausfällt wie der Einstieg. Und doch bleibt die Freude am Spiel und der Musik zurück. ●



Marc Baum (Mitte) spielt den alten Antonio Salieri

Claire Wagener und Jacques Schiltz haben einen ernsthaften Zugang gewählt, der den Schwerpunkt auf die Musik legt

VIDEO GAME

Here We Gooo. Immer und immer wieder

Tom Dockal

Es waren einmal japanische Hersteller, die der Welt einen italienischen Klempner vorstellten. Er sollte zwar nicht seiner eigentlichen beruflichen Tätigkeiten nachgehen, sondern mit sehr wenigen und in gebrochenem Englisch formulierten Ausrufen der Rettung einer Prinzessin entgegenlaufen. Anfangs von links nach rechts, später dann im dreidimensionalen Raum. Goombas, Bowser und Konsor-

ten waren seine Widersacher und eigentlich reichte es, auf deren Schädel zu springen und Pilze zu schlucken. Was auf dem Papier nach dem psychedelischen Trip eines Erstklässlers klingt, ist fester Teil des kulturellen Kanons des späten 20. Jahrhunderts. Dieser Klempner, Nintendos *Mario* wurde kürzlichst 35 Jahre alt.

Für den japanischen Videospielehersteller ist ein solches Jubiläum natürlich alles andere als ein reines Moment für romantisierendes Nach-Hinten-Schauen. Unser Held Mario hat zwar nie eine einzige Dienstleistung in Sachen Klempnerarbeit hinter sich gebracht, wird von Nintendo jedoch für seine treuen Dienste immer wieder wie eine alte Milchkuh gemolken. Die Kapitalisierung des Nostalgiegefühls ist nichts Neues und auch Nintendo geht es nicht um Goldmünzen, deren 100 Mario ein Bonusleben spendieren. Mit den soeben gestarteten Generationenwechseln bei der Konkurrenz Sony und Microsoft – PlayStation5 und Xbox Series X stehen in den Regalen – verballert Nintendo zuversichtlich eine neue, wenn auch recycelte Ladung *Mario*-Content.

Das auf den ersten Blick spektakulärste Geschenk heißt *Mario Kart Live: Home Circuit* und ist um Längen das teuerste. Diesen Rennklassiker schlechthin in der eigenen Stube spielen zu können ist die Idee. Nicht auf der Konsole, sondern tatsächlich mit kleinem Rennwagen, inklusive integrierter Kamera, kann Mensch eigene Strecken konzipieren. *Augmented reality*-Technik tut ihren Rest und füllt die Strecken mit virtuellen Gegnern und allem, was *Mario Kart* seit über zwanzig Jahren zum Partyspiel einer jeden Nintendo-Konsole macht. Der Rennwagen wird jedoch zum stolzen Preis von hundert Euro verkauft und wenn Multiplayer-Rennen angedacht werden, kommt hinzu, dass jedeR nicht nur einen über einen Controller verfügen muss, sondern über eine eigene Switch Konsole. Von wegen hundert Euro.

Wiederverwertung der alleredesten Sorte ist *Super Mario 3D All-Stars*, welches die ersten drei 3D-Platformer zusammenbringt – *Super Mario 64*, *Super Mario Sunshine* und

Super Mario Galaxy. Die Pionierarbeit, das schwarze Schaf und der Höhepunkt der Vita Marios. Mal davon abgesehen, dass an der Bildauflösung bei allen Titeln geschraubt wurde, bleiben die Spiele in ihrem Originalzustand. Wohl oder übel. In einer Spielelandschaft, in der es manchmal an tollen neuen Spielen seitens großer Hersteller mangelt, bewährten sich über die letzten Jahre sogenannte *Remasters* mehr oder weniger alter Klassiker. Mensch hätte sich dann doch wenigstens gefreut, wenn zum Beispiel die Kameraführung bei *Super Mario 64* überarbeitet worden wäre. Fast 25 Jahre nach Erscheinen nagt diese klobige Kamera am sehr nostalgischen Spielspaß, welches die Karten des Gaming in vielerlei Hinsicht neu gemischt hat. *Super Mario Galaxy* hingegen spielt und schaut sich so fantastisch aus, dass der Autor dieser Zeilen am liebsten hier ein Herz-Emoji beifügen würde.

Der kurzweiligste und gleichzeitig spannendste Titel des Geburtstagskuchens des hüpfenden Italieners ist *Super Mario Bros. 35*. Das Spielekonzept ist herzlich einfach. Denn Mensch spielt eigentlich eine Variation des 35 Jahre alten *Super Mario Bros* des NES-Systems. Nur spielt Mensch nun gegen 34 MitbestreiterInnen im Netz. Die Gegner, die Mensch in seinem Spiel ausschalten, flattern nach vier auswählbaren Mustern den anderen Spielern ins Spiel-Gesicht. Gewinnen tut wer am längsten durchhält, ohne ein Leben zu verlieren. Das mag auf den ersten Blick sehr chaotisch und nervenaufreibend wirken, ist in seiner konzeptuellen Einfachheit jedoch schwerlich zu überbieten. *Super Mario Bros. 35* spielt sehr bewusst mit der Idee, dass jedeR den Original-Platformer in und auswendig kennt und unter Umständen auch mit verbundenen Augen spielen könnte. Wenn jedoch Goombas und Bowsers auftauchen, wo sie seit 35 Jahren eigentlich nicht aufgetaucht waren, schüttelt das den Gaming-Biorhythmus mächtig durcheinander. Außerdem muss Mensch Gegner eliminieren und Münzen sammeln, um sich die bekannten *Powerups* leisten zu können und die Stoppuhr im oberen Bereich zu halten. Das klassische Durchrennen und Überfliegen zahlen sich hier nicht aus.

Unser Held Mario hat zwar nie eine einzige Dienstleistung in Sachen Klempnerarbeit hinter sich gebracht, wird von Nintendo jedoch für seine treuen Dienste immer wieder wie eine alte Milchkuh gemolken

Repetiton könnte ein Vorwurf sein, spielt Mensch sich anfänglich fast schon stachanowistisch dutzende Male durch „World 1-1“. Wer jedoch auch noch 20 Minuten später unter den letzten fünf von 35 spielt und durchhalten will, kann plötzlich einer schier absurden Gegnermasse entgegen stehen, bei der das Feuerblumen-*Powerup* alleine nicht ausreicht wird. Millimeterpräzision, Perfektion der Spiele-Mechanik und sehr viel Glück gehören sicherlich auch dazu. ●



Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 15.01.2021
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclu- sivement à remettre via le portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux de revêtement mural en bois à exécuter dans l'intérêt du Lycée technique pour professions de santé et hall des sports Logopédie à Strassen, phase 1 : hall des sports Logopédie.

Description succincte du marché :
– Habillages muraux amortissants et acoustiques : env. 200 m² ;
– Habillages muraux acoustiques : env. 130 m² ;
– Diverses portes avec habillage amor- tissant et acoustique : 8 pc.
La durée des travaux est de 40 jours ouvrables, à débiter pour le 1^{er} trimestre 2021.
Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
23.11.2020

La version intégrale de l'avis n° 2001963 peut être consultée sur www.marches-publics.lu



Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 15.01.2021
Heure : 10.00 heures

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Soumission relative aux travaux de moyenne tension, basse tension, cou- rant faible et data dans l'intérêt de la conservation et de la mise en valeur de la Möllerei à Esch-Belval.

Description succincte du marché :
– Travaux de moyenne tension, basse tension, courant faible et data.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Dossier de soumission à télécharger gratuitement sur le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Les conditions de participation sont précisées au cahier des charges.

Réception des offres :
La remise électronique des offres sur le Portail des marchés publics (www.pmp.lu) est obligatoire pour cette soumission conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les date et heure fixées pour l'ouverture.

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
23.11.2020

La version intégrale de l'avis n° 2001982 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :

Date : 12.01.2021
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclu- sivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux d'installation d'équipements de cuisine (lot 42) à exécuter dans l'intérêt de la rénovation et extension du Lycée Michel Rodange à Luxembourg.

Description succincte du marché :
– Fourniture, montage et mise en service des installations de cuisine (préparation chaude et froide + comptoirs) ;
– Installation d'une production de froid pour 6 vitrines réfrigérées ;
– Fourniture d'étagères et de frigos ;
– Espace de préparation froide et chaude ;
– Espace plonge avec lave-vaisselle.
La durée des travaux est de 75 jours ouvrables à débiter au courant du 1^{er} semestre 2021.
Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
23.11.2020

La version intégrale de l'avis no 2001984 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte

Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 19.01.2021
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclu- sivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux de peinture à exécuter dans l'intérêt du Lycée technique pour profes- sions de santé et hall des sports Logopé- die à Strassen phase 1 : Internat.

Description succincte du marché :
– Peinture au latex sur plafonds divers : env. 260 m²
– Peinture au latex sur faux-plafonds divers : env. 500 m²
– Peinture au latex sur murs divers : env. 5 750 m²
– Lasure sur plafonds divers : env. 1 500 m²
– Enduisage divers supports pour fini- tion Q3 : env. 5 600 m²
La durée des travaux est de 40 jours ouvrables, à débiter fin du 1^{er} trimestre 2021.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
23.11.2020

La version intégrale de l'avis no 2001998 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Fournitures

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 20.01.2021
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclu- sivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux d'installations d'équipements spéciaux ateliers à exécuter dans l'intérêt de la construction du Lycée Technique Agricole à Gilsdorf.

Description succincte du marché :
Installation et équipements des ateliers spécifiques :
– Mécanique ;
– Forestier ;
– Soudure ;
– Mécatronique ;
– Menuisier ;
– Horticole ;
– Électronique.
La durée des travaux est de 30 jours ouvrables, à débiter le 2^e trimestre 2021.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
26.11.2020

La version intégrale de l'avis n° 2001987 peut être consultée sur www.marches-publics.lu



Avis de marché

Procédure : ouverte

d’Lëtzebuenger**Land**

Rédacteur en chef Peter Feist (48 57 57-24; pfeist@land.lu), **Rédaction** France Clarinval (48 57 57-26; fclarinval@land.lu), Ines Kurschat (48 57 57-35; ikurschat@land.lu), Pierre Sorlut (48 57 57-20; psorlut@land.lu), Bernard Thomas (48 57 57-30; bthomas@land.lu), **Photos** Sven Becker (48 57 57-36; sbecker@land.lu), **Administration et publicité** Zoubida Belgacem (48 57 57-32; zbelgacem@land.lu) **Édition et rédaction** 59, rue Glesener L-1631 Luxembourg **Courrier Boîte postale** 2083, L-1020 Luxembourg **Téléphone** 48 57 57-1 **Fax** 49 63 09 **E-mail** land@land.lu **Internet** www.land.lu **Twitter** @Letzland **Facebook** d’Lëtzebuenger Land **Instagram** letzebuenger_land **Impression offset** Imprimerie Saint-Paul **Prix par numéro** 4,50 € **Abonnement annuel** 160,00 € **Abonnement étudiant/e** 85,00 € **Comptes en banque** CCPLLULL: IBAN LU59 1111 0000 5656 0000, BILLULL: IBAN LU29 0027 1003 6990 0000, BGLLULL: IBAN LU32 0030 0431 7039 0000, BCEELULL: IBAN LU30 0019 1000 2939 1000, CELLULL: IBAN LU71 0141 7162 5000 0000, BLUXLULL: IBAN LU59 0080 0484 9600 1003

www.land.lu

Fondé en 1954 par Carlo Hemmer, édité par Leo Kinsch de 1958 à 1983. Hebdomadaire politique, économique et culturel indépendant paraissant le vendredi. Publié par les Éditions d’Letzeburger Land s.à r.l., R.C. B 19029, N° TVA LU 12 12 40 22. La reproduction des articles et illustrations est interdite sans l'accord écrit de l'éditeur. **Gérant et mise-en-page** Pierre Greiveldinger (48 57 57-34; pgreiveldinger@land.lu).



Le Grand-Duché de Luxembourg n'a jamais été une puissance coloniale, mais il fut largement associé à la politique coloniale de la Belgique. De nombreux Luxembourgeois partirent s'installer au Congo belge entre 1880 et 1960. Missionnaires, ingénieurs, commerçants, artisans et même fonctionnaires coloniaux, ils participèrent en grand nombre à la colonisation en Afrique centrale.

Dans la première monographie consacrée à l'aventure coloniale luxembourgeoise au Congo, l'historien Régis Moes retrace l'histoire des colons luxembourgeois et analyse leur statut légal au Congo belge, la composition socioprofessionnelle de leur groupe, mais aussi la propagande coloniale faite au Grand-Duché.

Cette colonie qui nous appartient un peu
La communauté luxembourgeoise au Congo belge 1883-1960

Ce travail de recherche de 438 pages illustrées, primé meilleur mémoire de Master 2 par la Fondation Robert Krieps en 2010, vient d’être réédité et est à nouveau disponible en librairie au prix de 35 euros ou sur land.lu

EXPOSITIONS

Profession de foi

Godefrey Gordet

Le collectif Cueva a pour ligne de conduite d'occuper artistique-ment des lieux eschois, voués à la démolition ou à la réhabilitation. De fait, la carte blanche laissée aux artistes invités est totale. Dans *Bâtiment 4*, sixième exposition du genre organisée et coordonnée par Cueva donc, une centaine d'artistes se logent dans les nombreuses pièces du bâtiment IV d'Arcelor-Mittal, situé dans le domaine du Schlassgoard. Et si on ne peut pas adhérer à cent pour cent à tout ce qui y est montré, l'exposition est une réussite, et Cueva confirme sa stature de projet indispensable pour la scène artistique locale.

Dans la furieuse dynamique artistique que stimule l'obtention du label Capitale Européenne de la Culture par Esch pour 2022, en mai dernier, ArcelorMittal Luxembourg confiait gracieusement l'exploitation du bâtiment IV aux Asbl Cueva et frEsch. Cette dernière créée dans l'émulation des stratégies culturelles qui se déclinent pas à pas jusqu'à cette année-événement qui arrive... Là, dans un bâtiment vidé et marqué par l'usure du temps, des artistes de la scène alternative des arts visuels, peu montrés dans les musées traditionnels du pays, interviennent pour réinventer un lieu qui bientôt s'imposera comme une institution majeure.

Dans *Bâtiment 4*, il y a ce paradoxe entre ceux qui exposent « dans » le lieu et ceux qui le font « pour » le lieu. Car si l'objet principal de Cueva est d'invertir un espace pour le transformer avant sa disparition, tous n'ont pas l'audace de réellement exploiter le lieu, prendre son unicité et l'utiliser dans ce qu'ils vont poser là en ces murs. De fait, entre les tentatives complètement ratées, celles ressemblant à des projets de fin d'étude aux beaux-arts, les accrochages sauvages ou formels, les reprises de vieilles idées, ou d'objets déjà exposés ailleurs, on trouve tout de même ce qu'on est venu chercher, à savoir des idées nouvelles, des œuvres complètement inédites, ancrées là et qui ne survivront pas au lieu... Et si la profession de foi est par définition « la déclaration ouverte et publique d'une croyance ou d'une foi », alors « In Cueva we trust ».

Dès le dehors, au pourtour du bâtiment, l'expo' collective commence. Quelques œuvres s'installent sur les murs du bâtiment, en graffiti, collage, pochoir, ou installation sur bois. Des œuvres convaincantes – à l'image de la fresque féline et féroce de Loïc Henrion sous le blase « Alec » – qui engagent de suite à passer la grande porte du bâtiment, où dominant en lettres blanches grasses, sur fond noir, « CUEVA B4 ». C'est assez étonnant pour le signaler, car à son habitude, Cueva est plutôt silencieuse, non



Cueva investit le Bâtiment IV d'Arcelor-Mittal à Esch

Si l'exposition est éphémère, le collectif Cueva a enfin trouvé un logement, et pas de fortune cette fois. Il est donc temps de s'afficher

démonstrative, ses coordinateurs ne souhaitant pas tirer une quelconque couverture, à juste titre. Mais là, on sent la consécration. Si l'exposition en présence est éphémère, le collectif a enfin trouvé un logement, et pas de fortune cette fois, il est donc temps de s'afficher.

Dedans, c'est une immensité qui s'offre à nous. Imaginez des pièces en pagaille dans 3 000 mètres carrés d'espace, sur quatre niveaux. C'est presque trop, mais dans ce trop, se révèlent certaines entités aux idées plutôt intéressantes. Et comme il serait impossible de citer la centaine point par point, il s'agit d'être concis et sélectif, en toute subjectivité...

C'est la toile tendue au plafond de Nika Schmitt qui nous interpelle en premier. Une installation sonore, au mouvement

mécanique, répétitif et hypnotique appelant à se questionner sur notre environnement et notre rapport au temps. En face, l'obsession de Marc Soisson pour les insectes volants dérange, lui qui se concentrait jusqu'alors sur des peintures minimalistes, s'attaque là à un trouble maximal. Au même étage, Michel Kleyr, connue pour son travail vidéo-photographique invite à s'interroger sur l'océan, avec toutes les problématiques auxquelles il renvoie. Plus loin, on finit par la salle magnifiquement bleue de Gery Oth, pour rebrousser chemin et tomber sur le travail toujours plaisant des frères Sanctobin, et une fresque très pointilleuse du « street artiste » Fab Rice. Dans une autre salle, Klara Troost et Rafael Springer se répondent par des bleus nuageux, quand dans une salle à côté Jacques Schmitz livre une foule de toiles au style dézingué, débordants sur les murs.

Au second, Patricia Baum offre à voir quelques jolis dessins sortis de ses *sketchbooks*, sur canson ou directement sur les murs, plus loin Luc Ewen et Roland Schroeder livrent une installation puissante rappelant les mouvements de population suite aux crises récentes. Le premier coup de cœur s'installe dans une pièce blanche où la mousse végétale aura recouvert une partie de la pièce, des murs au sol, en passant par les objets disséminés là. Une vision futuriste qui pousse à l'angoisse de notre extinction, signée Katarzyna Kot. Après quelques pas de plus, on croise le travail photographique de Fränk Muno mettant en scène l'actrice Eugénie Anselin, mais au détour d'une autre pièce c'est Ebel qui enfin signe une occupation totale du lieu en faisant descendre ses hiéroglyphes du plafond au mur.

Plus bas, on retrouve Rickard Linder, de qui on aime toujours autant le travail, même si plus loin c'est le duo – le temps de l'expo – Mangen/Becker qui nous subjugue. Chez eux, on entre dans une pièce immense, totalement investie par leurs couleurs et coups de pinceaux. C'est clairement ce qu'on est venu chercher dans une telle exposition, une appropriation totale du lieu par une œuvre monumentale qui disparaîtra avec lui.

On finit au sous-sol, où Chiara Dahlem dans une pièce coffrefort éclaboussée de rouge dégoulinant, entourant un mégaphone, suscite toujours autant la critique sociétale, quand d'autres comme Marc Pierrard s'amuse du genre pictural et des morphologies, alors qu'Ange Brunel introduit une minuitie de traits et formes tout en blanc, dans une pièce « boîte noire », amenant un contraste saisissant, étrangement apaisant, concluant une visite où l'on aura pris plein la figure... ●



Gravure réalisée par Cruikshank pour L'Étrange histoire de Peter Schlemihl ou l'homme qui a vendu son ombre

volontiers le commissaire dans son rapprochement du Sacrum, des vertèbres sacrées ou sacrales, et du Sacré justement. Si le titre de l'exposition relègue le Diable dans une grisaille anonyme, le voici qui célèbre le bas et le haut, réunit le corps et l'esprit. Et que dire des trois bouquets de fleurs, de Bianca Bondi, natures mortes sous cloche, pour quel salut luciférien qu'on peut imaginer adressé à l'autre versant de la vallée. L'ironie, de la sorte, ne devrait pas être la moindre compagne dans la visite de cette exposition, elle s'etale dans le regard.

L'Homme gris, une exposition qui se présente jusqu'au 31 janvier (si le diable de virus ne nous joue pas un mauvais tour de plus) comme une ample scène de théâtre, où le Malin endosse tant de rôles les uns à la suite des autres. La vie, si le visiteur y consent, en devient comme un songe, où le Tentateur fait se joindre définitivement le réel et l'imaginaire. ●

L'exposition collective *L'Homme gris* se tient au Casino d'art contemporain jusqu'au 31 décembre 2020

PHOTOGRAPHIE

L'instant Polaroid

Le *Time O* de Paul Kirps, tire son titre non pas de la référence à cette sorte d'« année zéro » que la pandémie nous impose, mais au film photographique Polaroid ainsi dénommé depuis sa commercialisation dans les années 1980. Près de cent vues choisies par Paul Kirps et mises en dialogue par séries de huit, quatre ou deux, sont exposées jusque fin janvier au Cloître Lucien Wercollier de l'Abbaye de Neumünster. Ce sont des polaroids à taille originale (sous verre dans des petits cadres 27x19 cm) et des agrandissements au format 70x70 cm et même 100x100 cm (impressions fine art, encres pigmentées sur papier Hahnemühle, montées sur Dibond et scellées sous Diasec). Des vues de chantiers, de bâtiments et d'aéroports, de parcs industriels et de loisirs, de fêtes foraines et de zones industrielles et commerciales.

Paul Kirps présente son jardin secret à Neimënster

On peut se demander si l'instantané remplace désormais le long travail de construction graphique auquel Paul Kirps nous a habitués dans ses œuvres précédentes où la rigueur domine, ainsi que le temps long de la fabrication, qu'il s'agisse de ses tableaux, peintures murales monumentales ou ses installations. La première surprise passée, on dira plutôt que Paul Kirps est toujours aussi fasciné par la technique et qu'il a toujours la même précision technique de réalisation, ici une nouvelle prise photographique des polaroids, puis agrandie.

Ce qui change, c'est la situation de la crise sanitaire qui a empêché Paul Kirps de faire une exposition d'installations, prévue depuis deux ans et qui l'a amené à montrer un travail qu'il réalise depuis quelques années, mais qui n'était pas en soi son objectif. Paul Kirps utilise son regard comme un outil, à travers l'appareil photographique Polaroid SX70, sa visée reflex et une lentille en verre, pareille à une loupe pour les plans rapprochés. Le résultat du tirage rapide, influencé par la température de la saison à laquelle les vues sont prises, plutôt froides en hiver, plus chaudes en été, lui donne l'occasion de faire des rapprochements par gammes de couleurs, lignes et formes, ce qui recrée par connexions conceptuelles sa culture visuelle et urbaine.

Gardé secret jusqu'à la présentation de *Time O*, voici donc un pan du monde pour ainsi dire intime de Paul Kirps révélé. Il ne faut néanmoins pas s'attendre à le voir en pleine lumière. Le résultat si particulier de la photographie polaroid, comme embrumé, sied aux zones intermédiaires qui attirent le regard de Paul Kirps, sans que l'on ne sache plus s'ils appartiennent au temps passé, présent ou futur. Les coulisses, la machinerie, les constructions temporaires mais aussi les structures porteuses et les éléments de façades modulaires de l'architecture se prolongent d'une photo à l'autre, prestigieuses, utilitaires, temporaires ou industrielles, abandonnées, muséifiées, en construction ou façonnant de nouveaux quartiers, jusqu'aux parcs d'attraction et ses animaux en plastique. ● Marianne Brausch

Time O de Paul Kirps, est à voir jusqu'au 31 janvier 2021. Ouvert tous les jours de 10 à 18 heures.

Paul Kirps, Time O



Avatars du Malin

Lucien Kayser

Quand le Casino et Benjamin Bianciotto invitent à une descente aux enfers

Une chance que ni les responsables du Casino, ni le commissaire Benjamin Bianciotto, ni les artistes n'aient été assez crédules pour succomber à ce que Baudelaire a appelé la plus belle ruse du Diable, de vous ou nous persuader qu'il n'existe pas. Il est vrai que le même Baudelaire nous a fournis par ailleurs la meilleure preuve de son existence, disant être bien obligé d'y croire, « car je le sens en moi ». Nous voilà avertis de mettre les pieds, fourchus ou non, dans l'exposition, intitulée *L'Homme gris*, et là, c'est une autre référence littéraire qui entre en jeu : le pauvre Peter Schlemihl, d'Adelbert von Chamisso, nous sommes en plein dans le fantastique romantique, qui a vendu son ombre. Il l'a fait à un personnage en habit gris, dissimulation habile du Diable, plongée dans l'anonymat, en échange d'une bourse magique inépuisable.

Attendez-vous donc à une longue et passionnante confrontation avec toutes sortes d'avatars du Malin, que vous font rencontrer une vingtaine d'artistes contemporains. Confrontation non moins, il faut le préciser de suite, avec une omniprésence diabolique sur toutes sortes de terrains, esthétique bien sûr, philosophique, moral, politique, économique. Mais avant de s'engager dans cette aventure, véritable descente aux enfers, il faut comme Dante le fait avec Virgile, un guide, et le visiteur fera bien – autrement il risque le papillonnage (bien insatisfaisant) ou pire, la noyade dans le Styx – de prendre son temps et de lire le dépliant avec le texte d'introduction (voire d'initiation) de Benjamin Bianciotto. Ainsi, muni d'un vadémécum, il n'aura pas de mal à saisir le dessin et le propos du commissaire, entrera le mieux possible dans les différentes propositions des artistes.

Si, la plupart du temps, on s'éloigne des représentations classiques, ou simplement habituelles, du Diable, on reste bien du côté de l'archétype dans les premiers pas. Dans l'escalier, pour commencer, où *Doctor Fabre* vient à la rencontre, les cornes bien rouges, ainsi qu'au bout de la salle où l'on débouche, avec *Piss Satan*, d'Andres Serrano, et son rougeolement sulfureux où se devine même la fourche (accessoire bien connu en été au bord des routes du Tour de France). Associé

habituellement aux bas-fonds, aux profondeurs, aux abîmes, Satan, le voici accroché très haut, l'invocation vient remplacer l'évocation, au bout d'un chemin en bois zigzquant pour lequel les menuisiers ont eu à se démener, poursuivons l'image, comme de beaux diables.

Fabre et Serrano sont les artistes les plus connus, vivent les découvertes qui suivent, dans les techniques les plus diverses. Dans le dépliant, Benjamin Bianciotto, auteur d'une thèse en histoire de l'art sur les « Figures de Satan », l'exposition en est comme une mise en espace, a une phrase ou deux sur chacun(e) des artistes, sur leur contribution. On aura du mal en rendant compte de l'exposition à aller vers quelque chose de synthétique, à part d'insister sur le côté bien répandu du Diable, qui dès l'étymologie grecque est celui qui divise, désunit, détruit. Que de préfixes négatifs, alors qu'il n'est pas faux non plus de lui faire assumer un autre rôle, d'initiateur, de libérateur. De même, la diablesse, peu présente, étrangement absente, peut être femme méchante, acariâtre, ou petite fille turbulente et espiègle.

Satan is Real, Ragnar Kjartansson s'empoumone à s'en faire le chanfre, alors que la plupart des artistes obligent à y aller voir de plus près. Et l'aménagement, à tels endroits, exige même qu'on se penche sur les papiers, ailleurs les images restent plus directes, s'imposent avec de la force, de la persuasion. Les murs recouverts de papiers peints, l'un japonisant, d'Iris Van Dongen, l'autre carrément géométrique, suggérant *L'Infinite Fall*, d'Elodie Lesourd, s'avèrent des parenthèses entre lesquelles reposent par exemple les poupées de Gisèle Vienne, et un autre mur, au milieu, voit s'animer le feu, séculer l'eau et la lave d'un lac dégelé, de Gast Bouschet, de part et d'autre d'une peau de bouc peinte, l'animal est habituel des sabbats de sorcières.

Il appartient au visiteur d'approfondir telles étapes, à son choix, du parcours, de s'arrêter ça et là plus longtemps, peut-être à des choses moins spectaculaires, comme les encres de Chine de Jan Fabre, des masques qui conviennent à nos temps maussades, dont on suivra



Männer gegen Gewalt

Ines Kurschat

Am zweiten Tag der *Orange Week* gegen Beziehungsgewalt und Feminizide (Frauenmorde) wird ausgerechnet eine Frau vom Diekircher Strafgericht zu zwölf Jahren Gefängnis verurteilt (davon zehn auf Bewährung), weil sie ihren Partner mit einem Messer in die Brust gestochen hatte. Es geschieht nicht so oft, dass Frauen ihre Partner tätlich angreifen und schwer verletzen oder gar töten, aber es kommt vor. Gleichwohl wird das Gros der Partnergewalt noch immer von Männern begangen, Schätzungen zufolge sind rund 80 Prozent der häuslichen Gewalttäter männlich. Deshalb eine Gedankenübung.

Stellen wir uns vor, mehr Männer würden nicht nur zur *Orange Week* gegen Gewalt und gegen das Töten von Frauen und Mädchen demonstrieren, sondern das ganze Jahr über.

Stellen wir uns vor, mehr Männer würden bei Streit, Konflikten und Meinungsverschiedenheiten ihre Wut, (Ohn-)Macht und ihr eigenes Verletztsein anders kanalisieren, als durch Gewalt, Aggression oder sogar Mord.

Stellen wir uns vor, mehr Männer würden auf der Arbeit, im Büro, in der Freizeit und daheim die Stimme erheben gegen sexistische Witze, gegen das Aussehen bewertende Sprücheklopferei oder gegen sexuelle Belästigung.

Stellen wir uns vor, Männer, die sehen, wie eine Frau in der Disko, im Bus, auf der Straße oder im Freundeskreis bedrängt wird, würden nicht schweigen, sondern sich laut einmischen und fragen, ob sie ihre Unterstützung braucht und sie dann leisten.

Stellen wir uns vor, Männer würden andere Männer, die sich anmaßen, Frauen zu sagen, was sie mit ihrem Körper tun oder lassen sollen, in Schranken verweisen und das Recht auf Selbstbestimmung, Freiheit und körperliche Unversehrtheit von Frauen ohne Wenn und Aber respektieren.

Stellen wir uns vor, noch mehr Männer würden sich einbringen in die familiäre Erziehung und helfen, empathische Jungen und selbstbewusste Mädchen aufzuziehen, für die gleichberechtigte Lebensentwürfe selbstverständlich sind, weil ihre Eltern sie ihnen vorleben.

Stellen wir uns vor, wir hätten gewalt- und diskriminierungsfreie Schulen, in denen Kinder ohne Mobbing und Bullying aufwachsen, wo es vielleicht *Dress codes* gibt, diese aber vorurteils- und diskriminierungsfrei zusammen aufgestellt und umgesetzt werden. Wo Schulbücher keine geschlechtertypischen Klischees reproduzieren, sondern Jungs und Mädchen, Frauen und Männer frei sind, ihren Talenten und Interessen nachzugehen, ungeachtet ihres Geschlechts.

Stellen wir uns vor, wir hätten eine so geschulte Polizei und Justiz, dass Opfer von Beziehungsgewalt mit dem nötigen Respekt vorurteilsfrei gehört werden, dass Frauen, biologisch oder nicht, von Behörden so behandelt werden, dass Re-Traumatisierungen vermieden werden. Und die Partnergewalt nicht, alle Machtverhältnisse ignorierend, zurück in die Privatheit und damit in die Verschwiegenheit verbannt.

Stellen wir uns vor, wir hätten Funktionsträger/innen in Politik, Wirtschaft und Gesellschaft, die das Anliegen der *Orange Week* nicht nur mit Worten unterstützen, sondern mit Taten. Die in ihrem

Einflussbereich prüfen, wie sie Geschlechterbarrieren abbauen und zu mehr Gleichberechtigung beitragen können. Stellen wir uns beispielsweise vor, wir hätten eine Justizministerin, die analysieren würde, inwiefern unser Strafrecht sexualisierte Gewalt wirksam verfolgt und bestraft und eventuelle lebensgefährdende Lücken zügig schließt, ohne extra dazu aufgefordert zu werden.

Stellen wir uns vor, dass diejenigen, die sich international an höchster Stelle für Opfer von sexualisierten Kriegsverbrechen einsetzen, nicht daheim versuchen, frauenfreundliche Abtreibungsgesetze zu blockieren.

Stellen wir uns schließlich vor, Radio- und Fernsehsendungen, Zeitungs- und Onlineartikel zur *Orange Week* würden nicht nur Frauen als Gäste und Expertinnen einladen, sondern vielmehr Männer auffordern, Farbe zu bekennen und konkret zu benennen, wo sie im Alltag Sexismus und sexistische Gewalt eindämmen helfen.

Ihnen fällt es schwer, sich das alles vorzustellen? Dann bleibt noch viel zu tun. ●

Stil

LA BIENFAISANCE



Bazar on tour

La pandémie oblige à repenser concepts et initiatives de tous genres. Le Bazar annuel de la Croix Rouge s'est ainsi vu contraint de se mouvoir entre différents endroits et de quitter le Hall Victor Hugo, qui n'est, avouons-le, pas le lieu de rencontre le plus sexy de la ville. Après quelques week-ends de rodage, les fourmis bénévoles de l'association se sont installées depuis le week-end dernier

dans deux nouveaux intérieurs du centre-ville, où l'événement affrontera jusqu'à ce dimanche son sprint final. Le premier lieu, sur la place Hamilius juste en face de Delhaize, est dédié à l'art et à l'objet. De beaux bijoux importés du nord de l'Italie y rivalisent avec de flamboyants tissus africains, des luminaires du nord de l'Afrique, des poteries, et des tableaux d'artistes luxembourgeois contemporains. Isabelle Dickes, qui y a assuré la déco des vitrines, propose des petites boîtes rouges *lockdown* dont chacune est datée à un jour précis du premier confinement (photo : GD). À l'intérieur se trouve une clé en porcelaine fabriquée main. Quelques maisons plus loin, en remontant la rue Aldringen, sont vendus des vêtements *vintage*. À noter qu'il ne s'agit pas de fripes comme on les trouve au marché aux puces, mais de belles parures qui

viennent de dressings de dames plutôt aisées. Le bénéfice intégral de la vente ira cette année aux enfants et jeunes particulièrement fragilisés par la situation actuelle. GD

LE POP UP

Street wear écolo

Qui traverse le vieil Esch en période de Covid en aura la chair de poule. Le temps maussade d'un après-midi automnal n'arrangera rien à la vue désolante



d'endroits abandonnés et de volets clos. La rue de l'Alzette, elle, attire toujours son petit monde et on y est allé pour voir ce que propose un endroit *pop up* presque au bout de la rue avant d'arriver au Grand Théâtre. De la demi-douzaine de commerces individuels qu'on nous y a vantés, le tout premier à l'entrée nous fait déchanter. Occupé par les Salaisons Meyers, on se dit que les organisateurs étaient obligés de faire du remplissage. Et on pousse son chemin à travers d'autres stands, eux au moins représentés par des hôtesses qui arborent un large sourire. Notre préférence ira à celui de la jeune dame du fond, Kimberley Doerfel, qui fait fabriquer de la *street wear* écologique et unisex au Bangladesh et a fondé sa petite société *Zoé muse*, qu'elle dirige à partir du 1535° Creative Hub à Differdange, en collaboration avec son autre branche à Berlin,

ville de ses études. Les valeurs éthiques et la liberté de création lui étant primordiales, Kimberley a choisi la simplicité, surtout du coton blanc naturel sur lequel elle imprime des messages très courts, comme « out of office », qu'on retrouve sur la plupart des nouvelles créations et dont le message est à double tranchant, car il vise aussi bien le télétravail que le chômage dans lequel on risque se voir catapulté par temps de Covid. Pour faire son shopping online ou connaître « Zoé Muse » de plus près : <https://zoemuse-fashion.com>. GD

LE PRODUIT

Pastis Opyos

On a connu (et apprécié) leurs gins, que ce soit le classique dry

ou les très exclusifs *cask aged*, vieillis en fûts de vin sélectionnés avec soin comme la cuvée réalisée dans une barrique de chardonnay de chez Schmit-Fohl ou la toute récente issue d'une barrique de Pinot noir de Henri Ruppert. La bande d'Opyos sait incontestablement bien faire les choses quand il s'agit d'élaborer des recettes d'alcool. Voilà qu'ils se sont lancés dans un autre produit : le pastis (photo : opyos). Certes, la saison est un peu passée, mais rien n'interdit de boire du pastis quand il fait moins de trente degrés et qu'on ne joue pas à la pétanque. Après une année de visites de distilleries en France et en Italie pour comprendre les différents procédés de fabrication et tester la variété d'ingrédients, puis de tests pour élaborer leur propre recette, le pastis Opyos est sorti de cave à la fin de l'été. Onze ingrédients composent la formule secrète du jaune, dont bien évidemment



de l'anis vert et de l'anis étoilé. Ce sont uniquement des plantes naturelles, sans colorant. Les plantes, herbes et épices sont en partie macérées dans de l'alcool et en partie distillées avant d'être assemblées. Après repos et filtration, du sucre de canne est ajouté (mais pas de caramel). Le résultat est d'une belle complexité, l'anis ressort bien et on découvre un côté herbacé et légèrement citronné qui n'est pas sans rappeler les Anis de Flavigny, ce petits bonbons d'antan fabriqués en Bourgogne. fc

